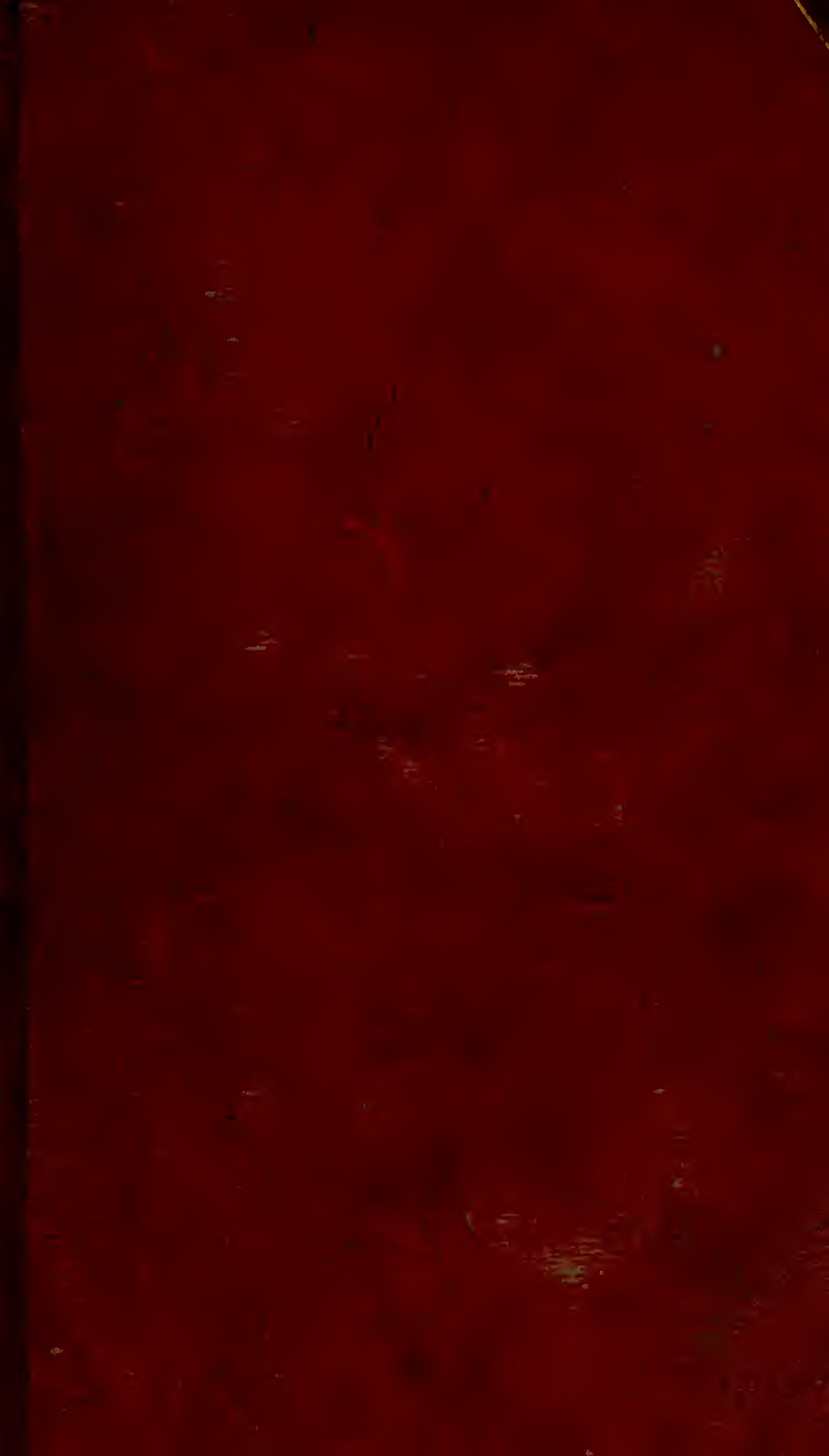


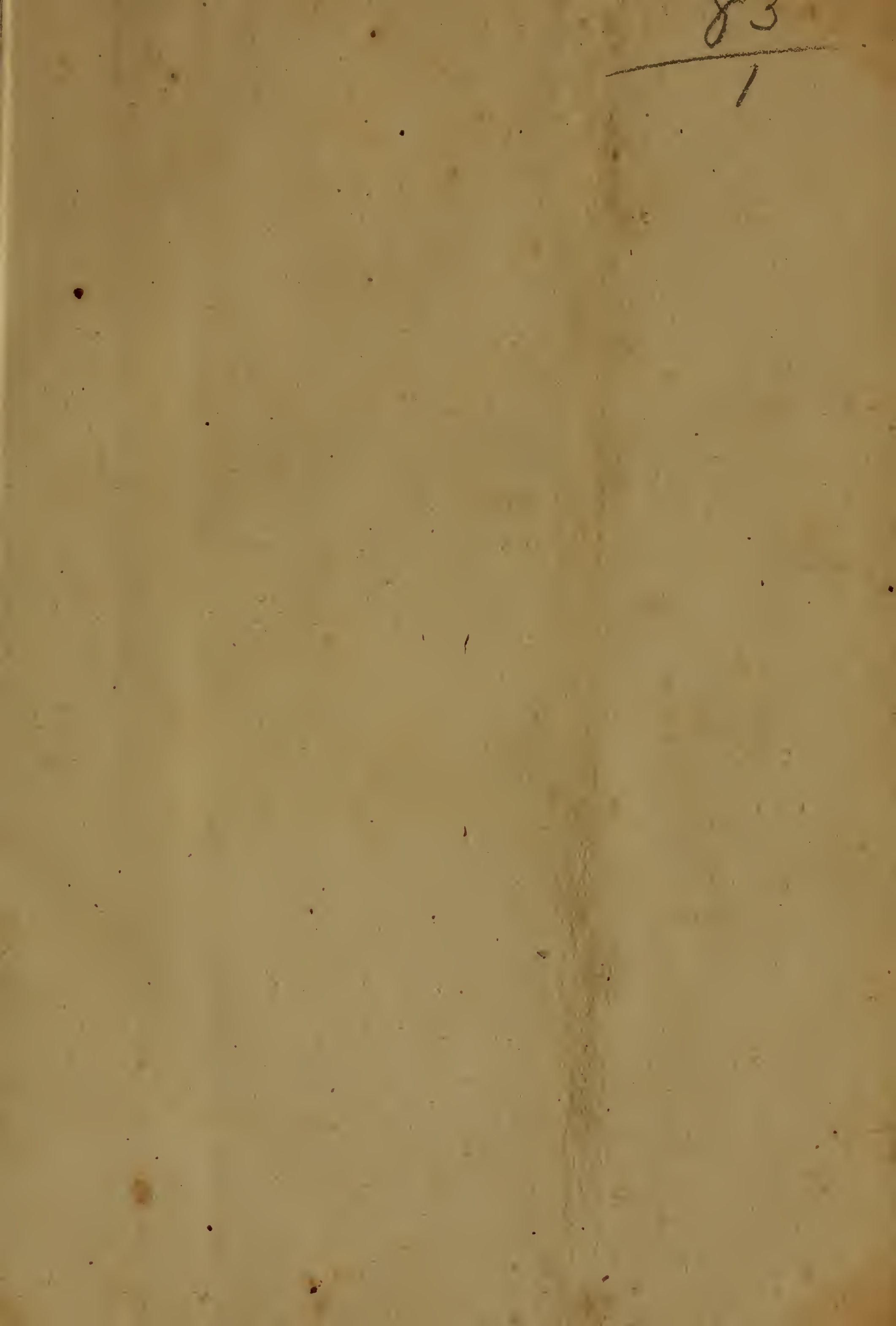
le toutes
es, fui la
se charge
au plus
PARIS.

Library of Congress.

Chap. PA6537

Shelf .A2V5

UNITED STATES OF AMERICA.


83
1

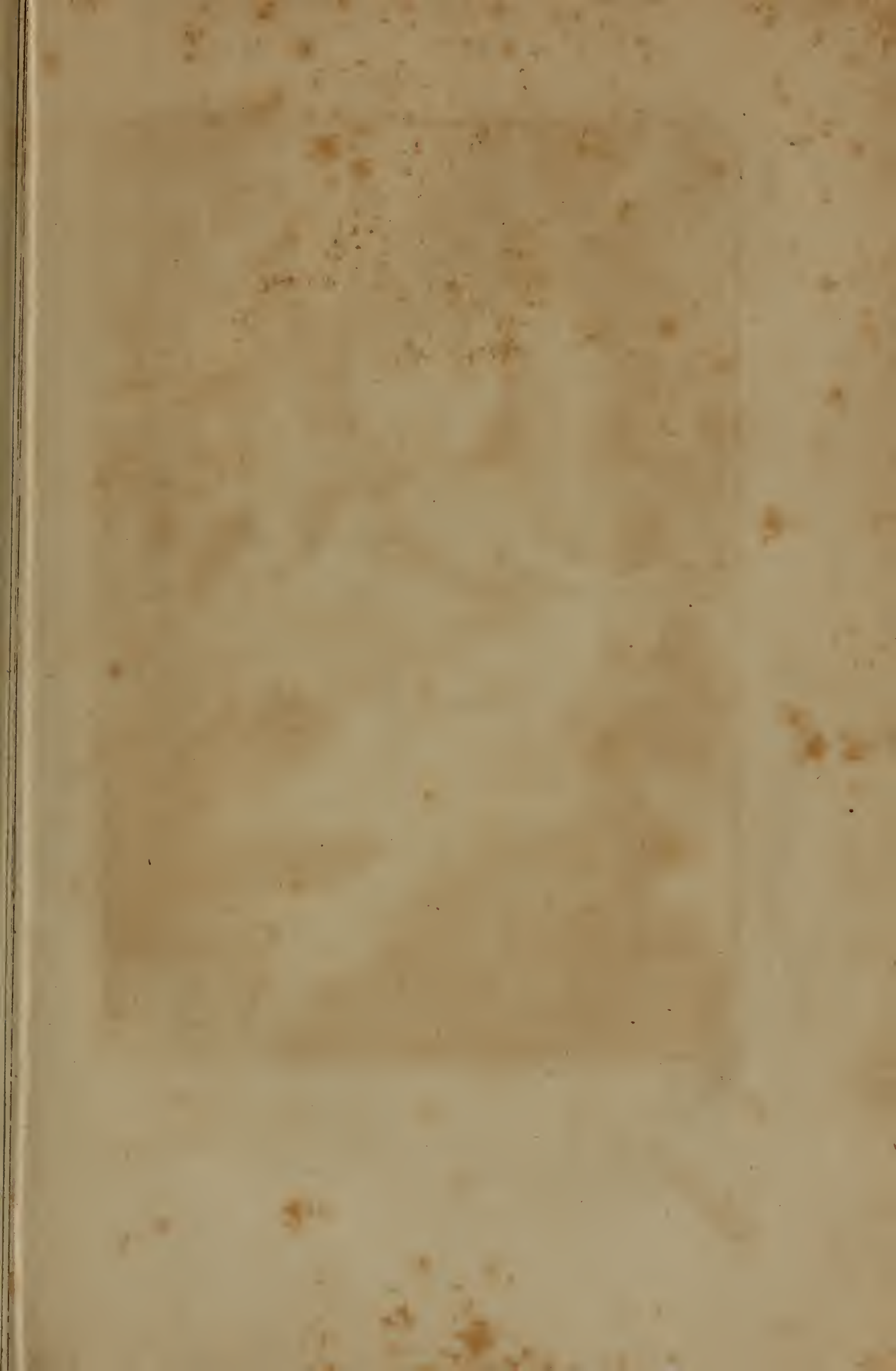
VIE D'OVIDE.

On trouve chez F. Gay, éditeur, rue de la Harpe, nº 83:

Les Métamorphoses d'Ovide, traduction nouvelle, en prose, avec le texte latin, suivie de l'explication des fables, et de notes géographiques, historiques, critiques, etc., par M. G. T. Villenave. 4 vol. in-4º et in-8º, imprimés par P. Didot l'aîné, édition ornée de 140 figures gravées par les plus célebres artistes, d'après les dessins de MM. Lebarbier, Monsiau, et Moreau.

Cet ouvrage, honoré de la souscription d'un grand nombre de princes et de souverains, et dont les journaux ont parlé avec éloge, n'est tiré qu'à 1000 exemplaires, dont 750 in-8º, et 350 in-4º. Dix-huit livraisons composant les trois premiers volumes, ont déja paru; il n'en reste à publier que six, qui formeront le quatrieme et dernier volume.

Prix de chaque livraison in-8º, papier raisin, 8 fr.; pap. vélin, 16 fr. — in-4º, pap. fort, 16 fr.; avec fig. avant la lettre, 20 fr.; pap. raisin vélin, fig. avant la lettre, 28 fr.; pap. nom de Jésus vélin, 32 fr.; *idem*, avec les épreuves à l'eau-forte, 40 fr.; *idem*, sur vélin, 200 fr.



Frontispice



Le Barbier l'aîné inv. — Hulk sculp.

Il chanta les Héros, les Dieux, et les Amours ;
Et s'éleva bientôt au sommet du parnasse.

Entre Horace et Virgile il brillera toujours :
Le génie et le tems y conservent sa place.

V.

VIE D'OVIDE,

CONTENANT

DES NOTIONS HISTORIQUES ET LITTÉRAIRES SUR LE SIECLE D'AUGUSTE.

PAR M. G. T. VILLENAVE,

MEMBRE DE PLUSIEURS SOCIÉTÉS LITTÉRAIRES.

Exposuit mea me populo fortuna videndum
Et plus notitiæ, quàm fuit antè, dedit.
Ex Ponto, lib. III, ep. I.





A PARIS,

CHEZ F. GAY, ÉDITEUR DES MÉTAMORPHOSES,
RUE DE LA HARPE, N° 83.

M. DCCCIX.

PA6537
A2V5

96-845508

AVERTISSEMENT.

Cette vie d'un poëte aussi intéressant par ses malheurs que célebre par son génie, avoit été composée et imprimée pour être placée à la tête de ma nouvelle traduction des Métamorphoses; mais ne voulant pas trop grossir le premier volume de cet ouvrage, l'éditeur desira que la *vie d'Ovide,* formant 175 pages in-8°, fût réduite d'un tiers. Cet abrégé a été favorablement accueilli du public. Ayant reçu d'honorables suffrages et d'utiles encouragements, je me suis déterminé à publier mon travail, tel qu'il avoit d'abord été imprimé chez M. Didot.

On me pardonnera de citer ici non les éloges que d'habiles critiques ont bien voulu me donner, mais une partie de leurs opinions sur le fond même de mon ouvrage.

« La vie d'Ovide, dit le savant auteur du *Répertoire de littérature ancienne* (1), contient un plus grand nombre de faits et de détails biographiques que toutes celles qu'on avoit publiées jusqu'à ce jour. Elle fait connoître le beau siecle d'Auguste et les auteurs qui l'ont rendu immortel. En un mot, cette vie d'un des premiers poëtes latins et du plus malheureux peut-être de tous les poëtes de l'antiquité, offre sur le regne d'Auguste des apperçus neufs, curieux, et intéressants. »

« Dans cette vie, dit M. Ginguené (2), on prend une idée juste du caractere de ce poëte aimable, de ce facile et beau génie, de cet homme sensible dont tous

---

(1) Par M. Schœll, 2 vol. in-8°. Voy. tom. I, pag. 339.

(2) Mercure de France du 2 sept. 1809, pag. 36.

les goûts étoient délicats, tous les sentiments doux; Romain, non du temps de la république, mais tel qu'il y en eut trop peu sous le nouvel empire; amolli, et non dépravé; foible dans le malheur, mais bon comme il l'avoit été dans la prospérité, et donnant à sa femme, à ses amis, à sa patrie, et non à ses plaisirs, les regrets qui remplissent les poésies écrites du lieu de son exil.

« La cause de cette longue et irrévocable punition d'un crime que le coupable avoue souvent, mais qu'il ne spécifie jamais, est devenue le sujet de beaucoup d'incertitudes et de dissertations savantes..... Tiraboschi, dans son *Histoire de la littérature italienne* (1), a pensé que la principale cause, si ce n'étoit la seule, de l'exil d'Ovide, fut d'avoir surpris à l'improviste Julie; non la fille, mais la petite-fille d'Auguste, commettant une de ces actions déshonnêtes pour lesquelles elle fut aussi exilée par son aïeul. Il a si bien profité des textes d'Ovide qu'il emploie, si bien réfuté tous les auteurs qui ont donné une explication différente de la sienne, si bien appuyé cette explication sur tout ce qui peut la rendre vraisemblable, que n'en connoissant pas de meilleure, je l'ai présentée autrefois comme la plus satisfaisante, dans la *Décade philosophique* (2), où je traduisis par extrait sa longue et savante dissertation.

Cette opinion, très plausible, a entraîné M. de Saint-Ange, qui l'a adoptée dans la préface de la derniere édition de ses Métamorphoses en vers. M. Villenave en avance une toute nouvelle dans sa *vie d'Ovide ;* et j'avoue qu'elle me paroît encore avoir plus de probabilité..... L'auteur donne à cette conjecture des dévelop-

---

(1) Tom. I, pag. 154 et suiv., premiere édition de Modene.
(2) N° 15 de l'an IX.

pements tirés de l'*Histoire de la famille d'Auguste*, de l'état où elle étoit alors, de toutes les circonstances qui peuvent lui prêter de la consistance et de la force, et qu'on ne peut lire sans intérêt, je dirai même sans persuasion, dans son ouvrage, etc. » (1)

On a remarqué la maniere extraordinairement âpre avec laquelle M. de Saint-Ange s'est exprimé sur tous ceux qui se sont avisés de traduire Ovide avant ou après lui. Il n'a pu voir avec le calme d'une noble supériorité, le luxe typographique, la beauté des dessins et des gravures dont ma traduction des Métamorphoses est ornée, et le succès qu'elle a obtenu. Je m'étois déja plu, je persisterai encore, à rendre justice au mérite de M. de Saint-Ange. Être juste est le seul avantage que je puisse prétendre sur lui; je le conserverai. Il a publié que je calquois ses *tours*, que j'effeuillois ses *fleurs poétiques*, et que ma version n'étoit *élégante et fidele* que lorsque j'étois *le plagiaire de ses vers*. Je ne nierai pas que je n'aie assez souvent consulté la traduction de M. de Saint-Ange, comme M. de Saint-Ange en a consulté d'autres. C'étoit un hommage rendu à son talent. Et n'a-t-il pas cru lui-même pouvoir prendre à Th. Corneille non seulement quelques *tours*, quelques *expressions*, quelques *fleurs poétiques*, mais des vers tout *entiers*, et en si grande quantité qu'on les compteroit facilement *par centaines!* Je ne citerai que les suivants pris seulement dans la Ire fable du IIIe livre :

C'est peu de la chercher, il faut qu'il la ramene;

---

(1) Tel est aussi à peu près le jugement que M. G....d a porté de la vie d'Ovide, et de ma nouvelle opinion sur les causes de l'exil de ce poëte, dans le Courier de l'Europe, n° du 8 sept. 1809.

S'il ne la trouve pas, l'exil sera sa peine....
Là, bâtis une ville, et nomme Béotie
La fertile contrée où tu l'auras bâtie.
Cadmus, de ses destins par l'oracle averti,
De l'antre d'Apollon à peine étoit sorti, etc.

Quand on prend ainsi dans un auteur quatre vers de suite tout *entiers*, et qu'on multiplie, avec une étonnante liberté, ses larcins poétiques, a-t-on bien le droit de crier au voleur! M. de Saint-Ange a cru sans doute qu'il est permis de dérober des vers tout faits aux morts, mais qu'on ne peut sans crime enlever un hémistiche aux vivants. Qui pourra maintenant dire si, quand j'ai pu prendre une *fleur poétique* à M. de Saint-Ange, je ne l'avois pas déja trouvée dans Corneille ou ailleurs?

M. Delille, qui a rencontré des rivaux dangereux, n'a point cherché à les décrier. Il ne s'est pas cru *seul* né pour traduire Virgile, et sans fixer lui-même sa place, et celle de tous ceux qui l'ont précédé ou suivi dans la même carriere, il a su attendre, avec une noble confiance, le jugement de son siecle et celui de la postérité. Néanmoins, et je le reconnoîtrai avec plaisir, M. de Saint-Ange, qui, par l'injustice de ses contemporains, s'est vu long-temps réduit à se rendre lui-même le témoignage qu'il méritoit de recevoir, met dans son amour-propre une franchise digne des temps antiques, et que nos mœurs seules ont rendue ridicule.

Je desire que le public et M. de Saint-Ange remarquent que, forcé de repousser une attaque gratuite, j'ai du moins conservé la modération qui me convient, et les égards dûs à un homme de lettres connu par des travaux utiles et d'honorables succès.

VIE D'OVIDE.

Exposuit mea me populo fortuna videndum,
Et plus notitiæ, quàm fuit antè, dedit.

Ex Ponto, lib. III, ep. 1.

Les historiens du siecle d'Auguste se taisent sur la plupart des auteurs célebres qui l'ont rendu immortel. On trouve en effet dans les anciens annalistes peu de matériaux pour l'histoire littéraire de ce beau siecle, qui, avec celui d'Alexandre, brille d'un éclat si majestueux entre la nuit des premiers fastes du monde et les ténebres des siecles suivants.

Le temps a dévoré la plus grande partie des ouvrages de Tite-Live, qui d'ailleurs terminoit son Histoire à la mort de Drusus (1). Tacite ne commence ses Annales qu'au regne de Tibere. Suétone avoit composé un catalogue des hommes illustres de Rome; mais il n'est point parvenu jusqu'à nous. L'historien des douze Césars ne parle, dans la vie d'Auguste, ni d'Horace, ni de Virgile, ni d'Ovide : il oublie Tibulle et Properce, Salluste et Tite-Live; et Mécene, passé sous si-

(1) Vers l'an 745 de la fondation de Rome, 9 avant J. C., 22 avant la mort d'Auguste.

lence comme protecteur des favoris des muses, n'est peint que comme courtisan. Florus, éloquent abréviateur, termine son ouvrage à Jules-César. Velleius-Paterculus et les autres historiens ne racontent que les faits et les évènements qui se rattachent à l'histoire civile et politique de l'empire; ils négligent tout ce qui concerne les sciences, les lettres, et les arts.

Sans ses malheurs, qu'il a dépeints dans ses derniers ouvrages, Ovide nous seroit moins connu: nous ignorerions et sa vie publique et sa vie privée; les charges qu'il remplit, les honneurs qu'il obtint; quels furent ses amis, ses goûts, ses penchants, et tous ces détails domestiques qui attachent un intérêt si vif à la biographie des grands hommes.

Relégué sur les bords du Pont-Euxin, sous un ciel étranger; séparé de Rome, d'une femme chérie, de ses enfants, de ses amis; tombé du palais des Césars dans les déserts de la Scythie; toujours plein de ses ennuis; dans un long état d'abandon et de mélancolie; seul au milieu des barbares, et loin du commerce des hommes, Ovide ne trouva quelque soulagement à sa déplorable infortune que dans cet art des vers auquel il devoit déja sa gloire et ses malheurs. Il écrivit ces touchantes élégies connues sous le nom de Tristes et d'Epîtres pontiques; il les adressoit à

César-Auguste, à Germanicus, à sa femme, à tous ses amis. Elles n'apprirent rien à Rome : elles ont instruit la postérité.

Dans ces élégies, qu'il composa pour fléchir des tyrans inflexibles, on trouve des détails précieux que les nombreux biographes du plus ingénieux et du plus malheureux des poëtes latins ont trop négligé de recueillir. On peut dire que sa vie n'a pas encore été écrite, quoiqu'elle doive être éminemment intéressante, puisqu'elle peint le génie aux prises avec le malheur.

Il est vrai qu'on ignore encore, qu'on ignorera toujours un grand nombre de faits importants. On ne connoît ni le nom des trois femmes d'Ovide, ni celui de ses deux enfants. On n'a que des notions insuffisantes sur les emplois publics dont il fut revêtu, sur la faveur dont il jouit à la cour des Césars. On doute s'il suivit les exercices du barreau, s'il porta les armes en Asie, sous Varron. On est incertain s'il aima la fille d'Auguste sous le nom de Corinne, s'il composa pour elle son Art d'aimer. Les savants ont beaucoup disputé sur les causes de son exil, sur la situation de la ville où il fut relégué. Ils ne s'accordent ni sur la durée de cet exil, ni même sur celle de sa vie ; enfin on ne connoît pas précisément s'il fut l'auteur de tous les ouvrages qu'on lui attribue, et par la négligence des historiens contemporains,

ou par la perte de ceux qui ont péri dans le vaste naufrage des richesses de l'antiquité, les biographes modernes sont réduits à des conjectures qui exercent leur sagacité, mais qui ne laissent souvent que le doute et l'incertitude dans l'esprit du lecteur.

Publius Ovide Nason naquit le 13 des calendes d'avril, ou le 20 mars, l'an 711 de la fondation de Rome, au commencement de la 184e olympiade, 43 ans avant J. C.

On celebroit alors à Rome le second jour des fêtes de Minerve, appelées Quinquatres ou Quinquatries (1), parcequ'elles duroient cinq jours. Le sacrifice des victimes, les combats des gladiateurs, des jeux publics, signaloient ces fêtes, imitées par les Romains de celles que Thésée institua dans l'Attique sous le nom de Panathenées.

L'année de la naissance d'Ovide fut marquée par des évènements mémorables. Les deux consuls Hirtius et Pansa périrent glorieusement sous les murs de Modene en combattant contre Marc-Antoine qu'un décret du sénat avoit déclaré l'ennemi du peuple romain. Octave fit apporter à

(1) *Trist.*, *l. IV*, *el.* 10. — Varron, Horace, et Suétone, parlent de ces fêtes qu'Ovide a décrites dans son poëme des Fastes, l. III, v. 809.

Rome le corps de ces deux consuls, et leur fit faire de magnifiques funérailles, qui furent aussi celles de la liberté. Octave, Antoine, et Lépide venoient de former le second triumvirat; ils s'étoient partagé le monde; et l'empire romain s'élevoit sur les débris de la république, né des discordes civiles, des crimes des factions, des malheurs de Rome ensanglantée, du besoin d'un maître, et de la lassitude des citoyens.

Cette même année, Octave osa sacrifier à la haine de Marc-Antoine les jours de Cicéron, qui devint sans doute la plus célebre victime des proscriptions du triumvirat (1).

L'année de la naissance d'Ovide fut encore signalée par celle du tendre Tibulle, qui devoit être son meilleur ami; par la mort de Publius Syrus, fameux poëte mimique, dont il nous reste des sentences où La Bruyere puisa plusieurs de ses maximes.

L'histoire rapporte enfin à cette même année la fondation de la ville de Lyon par Lucius Munacius Planca, qui succéda avec Lépide au consulat d'Hirtius et de Pansa.

Sulmone fut la patrie d'Ovide (2); c'étoit la

(1) Nihil tam indignum illo tempore fuit, quàm quòd aut Cæsar aliquem proscribere coactus est, aut ab illo Cicero proscriptus est. (*Velleius Paterculus*, *l. II*, *c.* 37.)

(2) *Sulmo* ou *Sulmona* (*Ptolom.*, *l. III*, *c.* 1). César place

troisieme ville du pays des Peligniens (1): elle fait aujourd'hui partie du royaume de Naples dans l'Abruzze citérieure, porte le titre de principauté, et appartient à la maison Borghese.

On croit que le surnom de *Naso* fut donné à la

---

cette ville à sept milles de Corfinium, et appelle ses habitants *Sulmonenses* (*De Bello civili, l. I, c.* 8). Ovide dit qu'elle est située à 90 milles de Rome (*Trist., l. IV, el.* 10); mais on n'en compte aujourd'hui que 70: ce qui prouve que les milles de l'ancienne Italie étoient plus courts que ceux de l'Italie moderne.

Sulmone, qui a conservé son nom, est située entre les fleuves de Pescara et de Sangro. Ovide et Silius Italicus prétendent qu'elle fut bâtie par Solymus, un des Phrygiens qui suivirent Énée en Italie; mais cette fable ne paroît être fondée que sur la ressemblance des noms de *Sulmo* et de *Solymus*.

Ovide parle de cette ville dans ses Fastes (*l. IV, v.* 79); dans ses élégies, dites les Amours (*l. II, el.* 16); et dans ses Tristes (*l. IV, el.* 10.)

(1) *Peligni*, Pelignes ou Peligniens. Le Sagrus les séparoit des *Maruccini* (*Strab., l. V*). Ils avoient deux places maritimes, *Sari fluvii Ostia* et *Orton* (*Ptolom., l. III, c.* 1); deux villes méditerranées, Curfelinium et Sulmo (*idem ibidem*). Pline leur donne une troisieme ville, nommée *Super Equum*. Horace prétend que les plus habiles magiciennes étoient du pays des Peligniens (*Od.* 12, *l. V.*)

Ovide parle des Peligniens dans ses Amours (*l. I, el.* 1; *l. II, el.* 16; *et l. III, el.* 15); dans les Fastes (*l. I, v.* 685); et dans les Épîtres pontiques (*l. I, ep.* 8, *et l. IV, ep.* 14):

Mantua Virgilio gaudet, Verona Catullo;
 Pelignæ dicar gloria gentis ego.
 (*Amor., l. III, el.* 15.)

famille d'Ovide, parceque celui de ses aïeux qui le reçut le premier avoit un grand nez. C'est ainsi qu'un des ancêtres de Tullius Cicéron prit le sien du mot *cicer*, parcequ'il avoit au bout du nez une excroissance de la forme d'un pois qui porte ce nom.

Ovide étoit d'une famille équestre, et descendoit d'une longue suite de chevaliers romains: cet ordre étoit, après celui des sénateurs, le premier de la république. Mais l'auteur des Métamorphoses avoit un mérite personnel trop distingué pour tirer vanité de son origine: « Si cela est quelque chose, dit-il, j'ai hérité par une longue suite d'aïeux de la dignité de citoyen romain; et je ne dois pas cette dignité à ma fortune et aux évènements de la guerre (1) »; faisant ainsi allusion aux soldats et aux hommes d'une basse extraction, qui, après avoir servi sous Jules-César et Octave, furent faits chevaliers. « Ma maison, dit-il dans sa belle apologie adressée à Auguste, est illustre par son ancienneté, et nulle autre ne la surpasse en noblesse; mais fût-elle médiocre par son origine ou par ses biens, j'oserai dire que mon génie l'a fait assez connoître (2). »

(1) *Trist. l. IV, el.* 10; *ex Ponto, l. IV, ep.* 8; *Fastor. l. VI.*

(2) Sit quoque nostra domus vel censu parva, vel ortu;
Ingenio certè non latet illa meo. (*Trist., l. II.*)

Tacite parle d'un Antonius ou Aurelius *Naso*, qui vivoit sous Galba, et qui étoit tribun des gardes prétoriennes. (*Histor., l. I.*)

Ovide avoit un frere aîné nommé Lucius (1): il étoit plus âgé que lui d'un an; mais l'un et l'autre étoient nés le même jour, et leurs parents célébroient leur anniversaire par une double offrande, selon l'usage des anciens (2).

Dès son enfance Ovide montroit un génie aisé et fécond, un penchant décidé pour la poésie, le goût de l'étude, et des talents qui présageoient la célébrité dont bientôt il devoit jouir; son frere annonçoit d'heureuses dispositions pour l'art oratoire, qui, dans Rome, étoit encore le premier de tous les arts: l'un et l'autre furent envoyés dans cette ville, reine du monde, séjour des sciences, du goût, et du double génie de l'éloquence et de la poésie.

Messala, orateur célebre dont Quintilien fait un grand éloge (3), et qui fut consul avec Auguste l'an 31 avant Jésus-Christ, dirigea les premieres études d'Ovide (4). Suivant le vœu de ses parents, il le formait pour le barreau: mais Ovide se sentoit entraîné par un secret penchant pour le commerce des muses. Son pere, qui l'avoit souvent surpris composant en secret des vers, lui

---

(1) P. Ovidii vita ex codice Farnesiano.

(2) *Trist., l. IV, el.* 10.

(3) At Messala nitidus, et candidus, et quodam modo præ se ferens in dicendo nobilitatem suam. (*Institut. orator. l. X, c.* 1.)

(4) *Ex Ponto, l. I, el.* 7.

disoit: « Pourquoi te livrer à une étude stérile? « Homere lui-même est mort dans l'indigence (1) ». Craignant que son fils, devenu incapable d'une étude sérieuse, ne mît lui-même obstacle à son élévation, il le conjuroit de s'appliquer à l'étude des orateurs: on rapporte même qu'il ne s'étoit pas toujours borné à d'inutiles remontrances; mais tel fut l'ascendant du génie sur un foible enfant, que tandis qu'on le châtioit, il demandoit grace en promettant en vers de ne plus faire des vers:

Parce mihi, nunquam versificabo, pater.

Les poëtes favorisés des dieux reçoivent donc en naissant un penchant irrésistible pour leur art! Ovide, Corneille, Boileau, Racine, Moliere, Crébillon, Voltaire, et plusieurs autres poëtes célebres ont confirmé la vérité de ce vers traduit d'Horace:

Chassez le naturel, il revient au galop. (2)

Ovide nous apprend qu'il étoit quelquefois ébranlé par les conseils de son pere, et que, laissant là tout l'Hélicon, il tâchoit d'écrire en prose: « Mais alors, dit-il, les mots venoient d'eux-mêmes

(1) *Trist. l. IV, el.* 10.

(2) Naturam expellas furcâ, tamen usque recurret.

Juvénal a rendu la même pensée par ce vers:

Custode et curâ natura potentior omni.

« se placer sous la mesure, et tout ce que je vou-« lois dire en prose étoit vers » (1).

Cependant on lui remontra si souvent que les muses le tiendroient toujours éloigné de la fortune et des emplois publics, qu'il consentit enfin à descendre du mont sacré pour entrer dans ce qu'il appelle l'arene du barreau. Son frere et lui étudierent sous les plus habiles rhéteurs: Plotius Grippus, qui tint le premier rang parmi les maîtres d'éloquence (2); Marcellus Fuscus, ami d'Horace; et Portius Latro, le premier professeur célebre qu'il y ait eu à Rome, suivant Quintilien (3). Ovide fut si charmé des leçons de ce dernier maître, qu'il mit depuis en vers la plupart de ses sentences (4).

---

(1) Sæpè pater dixit : Studium quid inutile tentas ?
Mæonides nullas ipse reliquit opes.
Motus eram dictis ; totoque Helicone relicto,
Scribere conabar verba soluta modis :
Sponte suâ carmen numeros veniebat ad aptos,
Et quod tentabam scribere versus erat.
(*Trist.*, *l. IV*, *el.* 10.)

(2) Quorum insignis maximè Plotius fuit. (*Quintil.*, *Inst. orat. l. II, c.* 4.

(3) Qui primus clari nominis professor fuit. (*Inst. orat. l. X, c.* 5.)

(4) Adeò studiosè audivit ut multas ejus sententias in versus suos transtulerit (*P. Ovidii Nasonis vita, ex vetusto codice Pomponii Lœti, cujus apographum extat in Vaticana bibliotheca.*)

On croit que ce fut à cette époque qu'il composa des déclamations, qui ne sont point parvenues jusqu'à nous, mais dont parlent plusieurs auteurs latins, et qui lui acquirent la réputation d'un habile orateur (1): ces déclamations étoient des plaidoyers qui devoient renfermer toutes les divisions, toutes les parties, toutes les figures qui se trouvent dans un discours suivi. On les donnoit à composer aux jeunes éleves pour les préparer, soit aux délibérations publiques, soit aux actions sérieuses du barreau (2). Les Grecs avoient commencé à s'exercer dans ce genre de compositions sous Démétrius de Phalere, et l'usage s'en étoit introduit à Rome dans les derniers temps de Lucius Crassus (3).

A l'âge de dix-sept ans Ovide et son frere quitterent la robe d'enfance appelée *prætexta*, parcequ'elle étoit bordée d'une large bande de pourpre; les enfants des sénateurs et des chevaliers avoient seuls droit de la porter. Ils furent revêtus de la robe virile appelée toge (4); elle étoit plus large et plus ample que la prétexte, pour désigner qu'en la prenant on devenoit plus libre

---

(1) *Ibidem.*

(2) Rollin, Hist. anc., tom. XI.

(3) *Quintil., Inst. orator., l. II, c. 4.*

(4) *Trist., l. IV, el.* 10.

et plus maître de ses actions : on l'appeloit aussi pure, *pura* (1), parcequ'elle étoit blanche et unie ; on la donnoit aux jeunes romains d'une naissance illustre, dans les fêtes de Bacchus, qui étoit révéré à Rome sous le nom de *pater liber*.

A cette époque Ovide et son frere déposerent la bulle d'or qu'ils portoient attachée à leur cou ; ils la suspendirent dans leur maison, et, suivant un usage antique, ils la consacrerent aux dieux lares (2) : ils furent conduits dans le forum par leur famille et par tous leurs amis ; cette cérémonie indiquoit qu'ils faisoient alors leur entrée dans le monde (3). On leur fit prendre en même temps la longue robe laticlave, *latus clavus* (4) : c'étoit celle des sénateurs ; mais les enfants des chevaliers romains la portoient jusqu'à leur vingt-cinquieme année, qui étoit l'âge requis pour entrer dans le sénat. Cette robe n'étoit donnée, sous

---

(1) Tempore quo primùm vestis mihi tradita pura est.
CATULLE.

(2) Cùm primùm pavido custos mihi purpura cessit,
Bullaque succinctis laribus donata pependit.
PERSE.

Les enfants des sénateurs et des chevaliers pouvoient seuls porter cette bulle d'or, qu'on leur donnoit avec la robe *prétexte*, et qu'ils quittoient avec elle.

(3) C'est ce que les Romains appeloient *forum attingere, in forum intrare*.

(4) *Trist., l. IV, el.* 10.

Auguste, qu'aux enfants des chevaliers les plus distingués; elle étoit une espece d'assurance que dans la suite ils seroient reçus dans l'ordre des sénateurs. Les chevaliers qui n'y étoient point admis ne paroissoient avec la robe laticlave que dans les cérémonies publiques; ils portoient habituellement la robe appelée angusticlave, qui ne différoit de l'autre qu'en ce qu'elle étoit ceinte par une bande de pourpre appelée *clavus*, qu'on attachoit au haut de la tunique. Les sénateurs, au lieu de la ceindre, la laissoient flotter, et la portoient d'ailleurs beaucoup plus large. (1)

L'année où Ovide prit la robe des sénateurs, Octave reçut du sénat, des chevaliers, et du peuple romain, le titre d'Auguste (2); le poëte étoit dans les rangs des chevaliers qui le saluerent de ce nom. Il s'y trouvoit aussi lorsqu'Auguste fut appellé par eux *pere de la patrie* (3).

---

(1) Latum demisit pectore clavum.

HORAT.

(2) L'an 727 de Rome (*Suétone*, *Censorinus*, *Dion.*, *l.* 55). Dès cette année, on voit le nom d'Auguste sur les médailles d'Octave: *Augustus divi filius*, *consul VII*, *civibus servatis*. Un aigle tient dans ses serres une couronne de chêne, au milieu de laquelle on lit, *Senatus consulto*. (*Lacarry*, *Hist. rom.*, *per numismata*.)

(3) Sancte pater patriæ, tibi plebs, tibi curia nomen
Hoc dedit, hoc dedimus nos tibi nomen eques.

Fast., *l. VI.*

Ovide nous apprend qu'il sortoit à peine de l'enfance lorsqu'il épousa sa premiere femme (1), née dans le pays des Falisques: il la répudia peu de temps après, parcequ'elle étoit stérile, et d'une naissance obscure. Sa seconde femme ne fut sans doute pas de son goût et de son choix, puisqu'il ne tarda guere à la répudier, quoique, dit-il, elle fût sage et sans reproche (2). Les lois romaines autorisoient les divorces, et les mœurs du siecle d'Auguste les rendoient trop fréquents. Le chef de l'empire avoit renvoyé successivement Servilie, Clodie, Scribonie; et sa quatrieme épouse, Livie, auroit eu peut-être le même sort, si elle n'eût joint, aux graces de la figure, un esprit fin et délié, et cette dissimulation profonde qui la fit appeler par Caligula *Ulysse en habit de femme*.

Ovide épousa, on ne sait à quelle époque, mais vraisemblablement dans l'âge mûr, une troisieme femme qui étoit de l'illustre famille des Fabiens: il lui conserva toujours son estime, et il lui fut tendrement attaché, du moins dans les dernieres années de sa vie; elle ne l'abandonna pas dans sa

---

(1) Penè mihi puero nec digna, nec utilis uxor
Est data: quæ tempus per breve nupta fuit.
Trist., l. IV, el. 10.

(2) Illi successit, quamvis sine crimine, conjux;
Non tamen in nostro firma futura toro.
Ibid.

disgrace ; elle fut constamment sa consolation et son appui (1). Nous ne connoissons le nom d'aucune des trois femmes d'Ovide : quelques auteurs ont prétendu que la troisieme étoit cette Perille dont le poëte loue beaucoup, dans une de ses élégies (2), l'esprit, l'érudition, et le talent pour la poésie lyrique ; mais dans les sept épîtres élégiaques qu'Ovide écrivit à sa femme du fond de son exil, il ne la nomme jamais, et les grands éloges qu'il lui donne n'ont pour objet ni son esprit, ni ses talents ; mais sa fidélité, son courage, et sa vertu.

Cependant Ovide et son frere avoient suivi leur génie, l'un pour l'éloquence, et l'autre pour les vers. Né sans ambition, ne connoissant pas ce secret tourment de l'ame, cette inquiete activité de l'esprit qui fait tout entreprendre à ceux qui veulent parvenir aux charges et aux dignités, Ovide montroit beaucoup d'éloignement pour l'étude des lois et pour les exercices du barreau : on peut juger néanmoins combien il lui eût été facile de s'y distinguer, en lisant, dans le XIII[e] livre des Métamorphoses, les éloquents plai-

---

(1) Ultima, quæ mecum seros permansit in annos,
Sustinuit conjux exsulis esse viri.
Trist., l. IV, el. 10.

(2) *Trist., l. III, el.* 7.

doyers d'Ajax et d'Ulysse pour la dispute des armes d'Achille. On pourroit croire, d'après Séneque, qu'il plaida plusieurs causes avec succès : cette opinion, suivie par Bayle, et par plusieurs savants, a été combattue par d'autres, et principalement par Jean Masson, qui a écrit en latin une vie d'Ovide (1). Il est certain que ce poëte ne s'explique pas assez clairement dans ses Tristes (2) ; ce qu'il y rapporte peut aussi bien s'entendre des fonctions qu'il exerçoit comme juge, que de celles qu'il auroit pu remplir comme avocat : néanmoins il est vraisemblable que pour complaire à ses parents il suivit le barreau (3); et les magistratures dont bientôt après il fut revêtu semblent plutôt fortifier cette opinion que la détruire.

La Grece, devenue une province de l'empire romain, rendoit ses vainqueurs tributaires de son génie ; elle conservoit encore l'empire des lettres et des arts. Cicéron, Horace, Virgile, et tous les citoyens de Rome recommandables par leur naissance ou par leurs talents, avoient fait le voyage d'Athenes pour s'y perfectionner dans les belles lettres, l'éloquence, et la philosophie : le cours

---

(1) Imprimée à Amst. en 1708, *in*-8°.

(2) *L. IV*, *el.* 10.

(3) Paternis stimulis foro aliquandiu incubuit. (*Nasonis vita, ex codice Farnesiano.*)

de ces études duroit ordinairement sept ans (1). Ovide fut envoyé par ses parents dans la capitale de l'Attique (2): il y consacra ses veilles à l'étude de la langue d'Homere; il parcourut ensuite plusieurs villes de la Grece et de l'Asie mineure avec le poëte Macer, son parent, son Mentor, et son ami.

Lucius, son frere, se distinguoit dans le barreau; il y auroit sans doute acquis un nom célebre si une mort prématurée ne l'avoit enlevé à sa famille (3). Ovide le pleura long-temps; il l'aimoit tendrement: Par sa mort, dit-il, je perdis la moitié de moi-même, *Et cœpi parte carere mei* (4).

A dix-neuf ans, seul héritier des biens de son pere, il put se maintenir avec honneur dans le rang que sa naissance lui donnoit. Il entra bientôt dans les charges qui convenoient à son âge: il exerça d'abord celle de triumvir l'an 731 de Rome, époque de la mort de Marcellus, qui devoit livrer le monde à Tibere, et dont les funérailles furent un sujet de deuil pour tous les Romains; époque où le sénat déféra la puissance tribunitienne à

(1) Ingenium sibi quod vacuas desumit Athenas
Et studiis annos septem dedit.
HORAT.

(2) *Trist., l. I, el.* 2.—*Ex Ponto, l. II, el.* 10.

(3) *Trist., l. IV, el.* 10.

(4) *Ibid.*

Auguste, qui la retint et la transmit à ses successeurs (1).

Il y avoit à Rome plusieurs sortes de triumvirs, magistrats inférieurs, dont les uns avoient l'intendance des monnoies (*triumviri monetales*); les autres, la surveillance de la ville pour les incendies (*triumviri nocturni*); les principaux, la garde des prisons, et le jugement des esclaves (*triumviri capitales*). Masson croit qu'Ovide fut un de ces derniers triumvirs : ils étoient élus par les suffrages du peuple assemblé par tribus; ils informoient contre les esclaves, les homicides, les voleurs, et ceux qui étoient soupçonnés de quelques crimes; ils avoient la police des prisons; ils faisoient exécuter les coupables qui avoient été condamnés par le préteur. Les triumvirs étoient élus parmi les vigintivirs, et le vigintivirat étoit le premier degré pour parvenir à la questure, au tribunat, et aux autres magistratures.

Ovide fut ensuite nommé centumvir : « Je puis dire, observe-t-il dans son éloquente apologie, que la fortune de ceux qui étoient appelés au tribunal des centumvirs n'étoit pas mal entre mes mains (2) ». Ce tribunal étoit composé de trois

---

(1) *Dion, l. LIII.*

(2) Nec malè commissa est nobis fortuna reorum
Lisque decem decies inspicienda viris.
Trist., l. II.

hommes tirés de chaque curie ou tribu (1); les jugements des centumvirs étoient sans appel, et devoient être exécutés sans délai : on les appeloit *centumviralis hasta* ou *hastæ judicium*, parce-qu'ils étoient rendus dans des basiliques où l'on plaçoit une hache, marque d'une juridiction en dernier ressort, exercée par un tribunal qui représentoit le conseil de tout le peuple romain, et qui étoit dépositaire de son autorité.

D'après ce que dit Ovide, dans ses épîtres Pontiques, il paroît qu'une des principales fonctions de sa charge étoit d'assister aux harangues publiques des jeunes sénateurs; d'examiner s'ils avoient assez de talent pour être admis à plaider les grandes causes dans le sénat; et le sénat prononçoit sur l'avis des centumvirs.

La derniere magistrature qu'Ovide ait exercée est celle de décemvir (2). Ces dix magistrats, dont cinq étoient choisis parmi les sénateurs et cinq parmi les chevaliers, composoient le conseil du préteur, rendoient la justice en son absence, convoquoient les centumvirs, présidoient leurs

---

(1) Les curies romaines étoient au nombre de trente-cinq; le nombre des centumvirs étoit donc de cent cinq, mais afin de pouvoir les désigner plus facilement, on les appela centumvirs. (*Festus.*)

(2) Decemviri in litibus judicandis.

assemblées, recueilloient les voix, et formoient aussi un tribunal particulier : ils avoient une place marquée dans les jeux publics; Ovide s'asseyoit dans l'orchestre parmi les sénateurs, ou auprès du tribun, ce qu'il ne pouvoit faire comme chevalier, mais seulement comme décemvir (1).

Ainsi un poëte galant qui, léger et frivole dans ses vers, chantoit Corinne, les amours et l'art d'aimer, fut successivement revêtu de plusieurs magistratures, et les remplit avec honneur. C'est le témoignage qu'il se rend à lui-même dans son apologie : « J'ai jugé, disoit-il, des causes particulieres avec équité, et ceux que je condamnois étoient forcés de rendre hommage à mon intégrité ». (2)

Il ne lui restoit qu'un pas à faire pour entrer dans le sénat : «Mais, dit-il lui-même, la dignité de sénateur me parut au-dessus de mes forces; mon corps et mon esprit n'étoient point capables d'un grand travail : j'étois d'ailleurs libre des soucis de l'ambition, et j'écoutai les muses qui me conseil-

---

(1) *Fast.*, *l. IV*, *v.* 377. Il paroît qu'Ovide remplissoit cette charge peu d'années avant son exil.

(2) Res quoque privatas statui sine crimine judex;
Deque mea fassa est pars quoque victa fide.
(*Trist.*, *l. II.*)

loient les doux loisirs et le repos, que j'ai toujours beaucoup aimés ». (1)

Il se dépouilla donc de la robe des sénateurs, et se contenta de celle qu'on appeloit angusticlave; ce qu'il exprime par ces mots, *clavi mensura coacta est* (2).

Ce fut vers cette époque, l'an 735 de Rome, que mourut Virgile, surnommé le prince des poëtes latins. Après onze ans d'un travail soutenu, ayant achevé son Énéide, il s'étoit proposé de consacrer trois ans à la revoir et à la corriger, loin de Rome, dans le silence et les loisirs de la solitude: il avoit cherché le beau ciel de la Grece pour l'exécution de ce projet. Auguste, qui revenoit d'orient par Athenes, vit le poëte dont la santé, qui avoit toujours été foible et chancelante, se trouvoit alors sensiblement altérée; il le fit embarquer sur sa flotte: mais Virgile ne put arriver à Rome; il fut obligé de s'arrêter à Brindes dans la Calabre, où sentant approcher sa derniere heure, il ordonna par son testament que les

(1) Majus erat nostris viribus illud onus:
Nec patiens corpus, nec mens fuit apta labori;
Sollicitæque fugax ambitionis eram:
Et petere Aoniæ suadebant tuta sorores
Otia, judicio semper amata meo.
(*Trist., l. IV, el.* 10.)

(2) *Ibid.*

flammes dévorassent un poëme qu'il n'avoit pu rendre parfait. Ses amis Varius et Tusca n'oserent exécuter cet ordre funeste : Auguste le révoqua (1); et dix-huit siecles ont imprimé le sceau de l'immortalité sur un chef-d'œuvre que son auteur jugeoit trop peu digne de lui-même et de la postérité.

Ovide n'avoit fait qu'entrevoir l'auteur des Géorgiques, *Virgilium vidi tantùm* (2); il n'avoit pas encore cinq lustres accomplis (3). Properce et Tibulle ne survécurent pas long-temps à Virgile, et l'on croit que la même année termina les jours de ces trois poëtes immortels.

Properce, heureux imitateur de Philétas et de Callimaque, qui se nomme lui-même le *Callimaque latin*, lisoit souvent ses élégies à Ovide (4);

---

(1) Divus Augustus carmina Virgilii cremari contra testamenti ejus iracundiam (aliàs verecundiam) vetuit; majusque ita vati testimonium contigit, quàm si ipse carmina sua probavisset. (*Plin., Nat. Hist., l. VII, c.* 30.)

(2) *Trist., l. IV, el.* 10.)

(3) Virgile étoit né 70 ans avant l'ere chrétienne, et Ovide 43 ans avant la même époque. Virgile mourut l'an 19 avant J. C., âgé de 51 ans; Ovide, 37 ans après Virgile, l'an 17 de J. C.

(4) Sæpe suos solitus recitare Propertius ignes,
Jure sodalitii qui mihi junctus erat.

(*Trist., l. IV, el.* 10.)

dans les siennes, Ovide parle de l'amant de Cynthie comme d'un poëte délicat et poli dont il rechercha l'amitié.

La même année, le même jour avoit vu naître Ovide et Tibulle : bientôt amis, depuis inséparables, cultivant les muses avec un égal succès, ils devinrent les premiers poëtes élégiaques de leur temps ; mais Tibulle s'éteignit à la fleur de son âge (1) ; et plus de vingt ans après sa mort Ovide s'écrioit, « Les destins avares l'enleverent trop tôt à ma tendre amitié ». (2) L'esprit et le talent du poëte de Sulmone brillent encore moins que son cœur et sa sensibilité, dans cette belle et touchante élégie qu'il composa sur la perte de son jeune ami : (3)

---

(1) Tibulle (Aulus Albius), chevalier romain, mourut à l'âge de 24 ans. Horace, plus âgé que lui, fut son rival et son ami. Dans l'ode 33e du livre I, il lui conseille de ne pas trop s'affliger de l'infidélité de Glycere :

Albi, ne doleas plus nimio, memor
Immitis Glyceræ, etc.

On voit par la 4e épître du livre I que le lyrique latin soumettoit ses discours philosophiques à la censure du poëte des amants :

Albi, nostrorum sermonum candide judex, etc.

(2) . . . . nec avara Tibullo
Tempus amicitiæ fata dedere meæ.
(*Trist., l. IV, el.* 10.)

(3) *Amor., l. III, el.* 9.

« Laisse tomber en désordre tes cheveux, plaintive Elégie : ah ! ce nom ne te convient que trop aujourd'hui. Le poëte qui te fut dévoué, qui fit toute ta gloire, Tibulle n'est plus qu'un corps sans vie ; il brûle sur le bûcher. Vois le fils de Vénus ; il porte son carquois renversé, il a brisé son arc, éteint son flambeau. Regarde, il marche tristement les ailes abaissées : il frappe son sein d'une main désespérée ; ses cheveux sur son col épars sont mouillés de ses larmes, et l'air retentit de ses gémissements...

« Cependant, nous autres poëtes, on nous regarde comme des êtres sacrés ; on nous appelle les favoris des dieux : plusieurs même croient qu'il est en nous quelque chose de divin. Mais l'inflexible mort ne respecte point ce qui est sacré, et rien ne peut échapper à ses invisibles mains.

« De quel secours fut au chantre ismarien la puissance des auteurs de ses jours ? (1) que lui servit d'avoir, par ses chants mélodieux, enchaîné les tigres à ses pieds ?... Ainsi le poëte méonien, dont les ouvrages sont une source intarissable où les poëtes puisent comme dans l'Hippocrene, Homere, précipité dans le noir Averne, a trouvé son dernier jour. Les vers seuls

---

(1) Orphée étoit cru fils d'Apollon et de la muse Calliope.

échappent à la flamme des bûchers avides. L'ouvrage des poëtes est immortel. Nos derniers neveux parleront de la guerre de Troie, et de cette toile fameuse dont l'artifice prolongea si longtemps la trame (1). Ainsi vivront dans l'avenir Nemesis et Délie : Nemesis, derniere amie de Tibulle ; Délie, premier objet de ses amours...

« Tibulle n'est plus ! à peine reste-t-il de ce grand homme de quoi remplir une urne légere. O poëte sacré, les flammes du bûcher n'ont point respecté ta dépouille mortelle ; elles l'ont dévorée ! elles auroient donc pu réduire en cendres les temples dorés des dieux immortels (2), puisqu'elles ont commis envers toi un si grand sacrilege !

« La déesse du mont Eryx (3) détourna ses regards ; elle ne put, dit-on, retenir ses larmes : le sort de Tibulle fut toutefois moins à plaindre que s'il eût été enseveli, comme un inconnu, dans l'isle des Phéaciens (4). Ici du moins, à son

(1) Allusion à l'Iliade et à l'Odyssée.

(2) Ovide fait ici allusion au Capitole.

(3) Vénus, qui avoit un temple magnifique sur le mont Éryx en Sicile, d'où lui vint le surnom d'Érycine.

(4) Corcyre, isle de la mer Ionienne, jadis patrie des Phéaciens, fameuse par les jardins d'Alcinoüs. Tibulle ayant suivi Messala dans cette isle, y tomba malade ; il revint à Rome, et mourut peu de temps après à sa maison de campagne, entre Tibur et Préneste.

dernier soupir, sa mere a pu fermer ses yeux, lui rendre les derniers devoirs. Sa sœur, arrachant ses cheveux en désordre, a partagé la douleur de sa malheureuse mere. Nemesis et Délie, se réunissant à sa mere et à sa sœur, lui ont donné, avec elles, les derniers embrassements; elles n'ont point abandonné son bûcher: (1) « Tu fus plus heureux quand tu m'aimas, « dit Délie en s'éloignant: tu as vécu tant que je « fus ta vie (2). Pourquoi, répond Nemesis, vous « affliger de la perte que je fais? en mourant il « m'a serré de sa main défaillante. »

« Si, après notre mort, il reste de nous autre chose qu'un nom et qu'une ombre légere, Tibulle habitera dans les vallons de l'Elysée. Viens au devant de lui, le front couronné de lierre, docte Catulle (3), viens avec ton cher Calvus (4): viens

---

(1) Tel avoit été le souhait de Tibulle (*el.* 1, *l. I*):

Te spectem, suprema mihi cùm venerit hora,
  Et teneam moriens deficiente manu.
Flebis et arsuro positum me Delia lecto:
  Tristibus et lacrymis oscula mista dabis.

(2) Délie semble dire à Tibulle, « Tu meurs, parceque tu as cessé de m'aimer. »

(3) Catulle, natif de Véronne, ami de Cicéron, de Plancus, de Cinna, et recherché par les personnages les plus distingués

aussi, Gallus (5), si tu ne fus pas coupable envers ton ami, lorsque, sans son aveu, tu versas ton sang et sortis de la vie! Voilà, élégant Tibulle, les ombres qui accompagneront la tienne, si elle a augmenté le nombre des ames sensibles qui errent dans l'Elysée. Puissent tes os reposer en paix dans

---

de son temps, mourut vers l'an 57 avant J. C. Il avoit composé des épigrammes contre Jules-César; il avoit osé dire:

> Nil nimiùm, Cæsar, studeo tibi velle placere;
> Nec scire utrùm sis albus an ater homo.

Le maître de Rome et du monde se vengea d'une maniere digne de lui; il invita le poëte à souper, et le combla de caresses. On trouve ordinairement réunies dans un même volume les poésies de Catulle, de Properce, et de Tibulle. Ovide place Calvus à côté de Catulle. Leurs poésies étoient chantées par les musiciens Hermogene, Tigellius, et Démétrius.

(4) Calvus, grand orateur et poëte célebre, contemporain de Cicéron. Quintilien en fait un très grand éloge (*Inst. orator.*, *l. X, c.* 1). C'est de lui que Properce dit (*l. II*):

> Hæc eadem docti confessa est pagina Calvi,
> Cùm caneret miseræ funera Quintiliæ.

Il mourut à l'âge de 30 ans. Il reste de lui quelques vers qu'on trouve dans le *Corpus poëtarum*.

(5) Cornelius Gallus entra dans une conspiration contre Auguste, et se tua lorsque le sénat alloit être chargé de le condamner. Il reste quelques élégies sous son nom; mais on les croit supposées. Quintilien lui trouve un style dur et peu naturel, *Durior Gallus.* (*Inst. orator., l. X, c.* 1).

leur urne sacrée! puisse la terre ne pas peser sur ta cendre! (1) »

Lorsqu'Ovide perdit Properce et Tibulle il s'étoit déja fait dans Rome une grande réputation. « A « peine, dit-il, m'avoit-on coupé deux ou trois fois « la barbe, lorsque je commençai à réciter mes « vers au peuple romain (1) ». Les poëtes de la Grece lisoient leurs ouvrages aux jeux olympiques. Les Romains, au théâtre assemblés, écoutoient les poëtes latins; ils les applaudissoient avec transport, et les poëtes ne rougissoient pas de leur demander, avec une noble audace, la digne récompense du fruit de leurs veilles, par cette formule, ou d'autres équivalentes, *Plaudite manibus*.

Le penchant d'Ovide l'avoit emporté sur le vœu de sa famille; et, sans attendre la mort de son pere, il s'étoit réconcilié avec les muses, qu'il

---

(1) Tels étoient les vœux que les anciens faisoient pour leurs amis après leur mort. Ovide termine ainsi l'épitaphe qu'il composa pour lui-même :

. . . . . Nasonis molliter ossa cubent.
(*Trist.*, *l. III*, *el.* 3.)

(2) *Trist.*, *l. IV*, *el.* 10. — Les Romains fêtoient solennellement le jour où on leur coupoit la barbe pour la premiere fois. On voit dans Suétone que Néron célébra ce jour par des jeux publics, qu'il conserva ce premier poil dans une boîte d'or garnie de perles d'un grand prix, et qu'il le consacra dans la suite à Jupiter Capitolin.

servit le reste de ses jours avec une constance que les malheurs d'un long exil ne purent affoiblir. Il se flatta de trouver dans la culture des lettres une vie douce et tranquille ; il songea sans doute aussi à se faire un nom célebre qui, traversant l'abyme des âges, passeroit avec éclat jusqu'à la postérité la plus reculée.

Il s'étoit fait généralement aimer par la douceur de son commerce, et par l'agrément de son esprit ; on se fit bientôt gloire de le connoître et d'avoir part à son amitié : tout ce que Rome avoit de plus distingué dans l'un et l'autre sexe s'empressoit à le voir (1). Les poëtes les plus célebres de la cour d'Auguste le rechercherent avec la même ardeur qui le portoit à se lier avec eux (2) : « Je « cultivai, dit-il, je chéris tendrement les poëtes « de mon temps ; je les regardois tous comme des « dieux ». (3) Enthousiasme louable dans un jeune poëte qui ne pouvoit se passionner pour les muses sans être frappé d'admiration à l'aspect de leurs plus illustres favoris. Ses talents le firent bientôt

(1) Carmina fecerunt ut me cognoscere vellent
Omine non fausto fœmina virque, mea.
Trist., l. II.

(2) *Ibid, l. IV, el.* 10.

(3) Temporis illius colui fovique poetas.
Quotque aderant vates, rebar adesse deos.
Trist., l. IV, el. 10.

connoître et chérir d'Auguste, qui, cultivant lui-même les lettres avec succès (1), étoit un excellent juge des talents, savoit les distinguer et les récompenser.

Un jour qu'Auguste, en qualité de censeur, faisoit passer en revue les chevaliers romains, il fit présent d'un beau coursier au poëte des amours; c'étoit un témoignage éclatant de son estime pour lui (2). Cette revue avoit lieu tous les ans le 15 juillet; elle se faisoit avec beaucoup de pompe en mémoire de la bataille gagnée dans les premiers siecles de Rome, sur les bords du lac Régille, par le secours de Castor et de Pollux, que des historiens superstitieux disent avoir paru en l'air montés sur des chevaux blancs, et combattant vaillamment pour les Romains (3). Dans cette revue les chevaliers étoient couronnés de rameaux d'olivier, vêtus de robes de pourpre,

---

(1) Auguste avoit une éloquence pleine de simplicité et de grace. Il prononça l'oraison funebre de Marcellus, son neveu et son gendre; celle de Drusus, fils de Livie et frere de Tibere; celle d'Octavie, sa sœur. Il composoit facilement des vers : il avoit écrit un poëme sur la Sicile, une tragédie d'Ajax, et des mémoires sur sa vie. Tout cela est perdu.

(2) At (memini) vitamque meam moresque probabas
Illo, quem dederas, prætereuntis equo.
Trist., l. II.

(3) *Florus, l. I, c.* 11; *Denys d'Halyc., Hist. l. VI.*

et portoient dans leurs mains des trophées attributs du courage et de la victoire.

Ovide nous apprend qu'il fut passé plusieurs fois en revue par Auguste, qui étant censeur avoit le droit de lui adresser des reproches publics ; ce qu'il ne fit jamais, même après la publication de son Art d'aimer ; et le cheval que le poëte reçut étoit un hommage que le censeur rendoit à ses bonnes mœurs. (1)

Plusieurs auteurs ont cru qu'Ovide, dans sa jeunesse, avoit porté les armes en Asie sous M. Varron (2). Chez les Romains, peuple guerrier et conquérant, les savants, les gens de lettres, orateurs, historiens, et poëtes, unissoient souvent le laurier des Muses au laurier de Mars.

(1) Le censeur notoit les fautes personnelles qui n'étoient point du ressort des lois, comme d'avoir manqué de valeur dans le combat, d'avoir négligé la culture des terres, contracté des dettes sans nécessité, gardé le célibat sans cause légitime, offensé les mœurs, etc. Dans tous ces cas et dans plusieurs autres, le censeur avoit le droit de réprimander le coupable devant le peuple assemblé ; et ce châtiment étoit appelé *nota*. La note que le censeur infligeoit aux sénateurs consistoit à omettre leurs noms dans la lecture des catalogues publics ; celle des chevaliers étoit de leur ôter le cheval public ; celle des simples citoyens, de les faire passer dans une tribu inférieure.

(2) Militavit sub M. Varrone (*Ovidii vita ex vetusto codice Pomponii Læti*). Cum M. Varrone Asiam petiit, sub quo militavit (*alia Nasonis vita ex codice Farnesiano.*)

Cicéron, pendant son gouvernement de Cilicie, avoit conduit contre les Parthes les légions romaines, qui lui décernerent le titre d'*imperator;* Varron fut lieutenant de Pompée, et mérita une couronne navale ; Salluste fit la guerre d'Afrique avec Jules-César ; Horace se trouvoit à la bataille de Philippes, sous les drapeaux de Brutus ; Tibulle avoit suivi Messala dans la guerre de l'isle de Corcyre ; et Velleius Paterculus, tribun des soldats et lieutenant de Tibere, l'accompagna dans toutes ses expéditions. Mais Ovide ne dit dans aucun endroit de ses ouvrages qu'il ait porté les armes dans sa jeunesse ; et sur la fin de sa vie, relégué chez les Sarmates, il se plaint d'être réduit à s'armer tous les jours contre les barbares, et d'avoir été jusqu'alors inhabile aux combats.

Mais s'il ne porta point les armes sous Varron, il puisa beaucoup de connoissances dans la société de cet homme célebre, que Quintilien appelle le plus savant des Romains (1), et qui avoit composé plus de cinq cents volumes dont il ne reste que son traité de la langue latine, et son livre *de re rustica* (2). Ovide cultivoit aussi l'ami-

(1) Terentius Varro, vir Romanorum eruditissimus (*Inst. orat., l. X, c.* 1.)

(2) Jules-César avoit chargé Varron de rassembler tous les manuscrits de la Grece et de Rome. Auguste acheva la pensée de César, et forma sur le mont Palatin la premiere bibliothe-

tié de Cornelius Gallus, favori d'Auguste, gouverneur d'Égypte, enrichi des dépouilles de cette province, savant distingué, et poëte élégiaque célebre; il fut ami de Virgile, qui lui dédia sa dixieme églogue, et il se donna la mort pour avoir conspiré contre son bienfaiteur, ou pour s'être permis contre lui des épigrammes téméraires, ou des propos trop indiscrets (1).

Ovide eut un grand nombre d'amis, la plupart distingués par leurs talents, dont les noms conservés dans ses ouvrages sont presque tout ce qui reste aujourd'hui de leur célébrité. Le temps a dévoré de grandes réputations: peu d'illustres écrivains sont parvenus tout entiers jusqu'à nous; des chefs-d'œuvre du génie, beaucoup de livres utiles et recommandables, ont été perdus dans la longue nuit des révolutions de l'empire romain. Ovide, en louant plusieurs de ses amis qui brillerent dans

---

que publique qu'ait eu la ville maîtresse de l'univers. Ovide en parle dans son Art d'aimer, et Properce dans ses élégies. Varron fut le seul homme de lettres vivant dont l'image s'offrît à l'admiration et à la reconnoissance des Romains dans la bibliotheque que rassembla Pollion, et qu'il composa des dépouilles des peuples vaincus: *M. Varronis in bibliotheca, quæ prima in orbe ab Asinio Pollione de manubiis publicata Romæ, et unius viventis posita imago est.* (*Plin., Nat. hist., l. VII, c.* 30.)

(1) A Cornelio Gallo ditissimo et doctissimo cive, et a M. Varrone multa cepit. (*Nasonis vita, ex codice Farnesiano.*)

le siecle d'Auguste, a sauvé du moins leurs noms d'un entier oubli: il cite AEmilius Macer, parent de sa troisieme femme, natif de Véronne, qui lui lut souvent son poëme des oiseaux, des serpents et des plantes (1); il lui donne le titre *d'iliaque* (2), parcequ'il avoit continué l'Iliade, qui finit à la mort d'Hector: ces deux poëmes existoient encore du temps de Quintilien, qui en recommande la lecture (3). Macer, plus âgé qu'Ovide, l'accompagnoit dans un voyage qu'il fit en Asie et en Sicile. « Les « plus longs jours de l'été, dit l'auteur des lettres « pontiques, finissoient plutôt que nos entre- « tiens (4) ».

Ovide compte encore au nombre de ses amis Ponticus qui chanta la guerre de Thèbes, comme

---

(1) *Trist. l. IV, el.* 10. — *Amor., l. II, el.* 18.

(2) *Ex Ponto, l. II, ep.* 4.

(3) Macer et Lucretius legendi quidem.... Elegantes in sua quisque materia, sed alter humilis, alter difficilis. (*Inst. orat., l. X, c.* 1. — Le poëme des plantes qu'on a sous le nom de Macer est d'un écrivain postérieur au siecle d'Auguste, puisque Pline s'y trouve cité. Cet auteur est d'ailleurs aussi mauvais botaniste que plat versificateur.

(4) Te duce magnificas Asiæ perspeximus urbes:
Trinacris est oculis, te duce, nota meis.
Vidimus AEtneâ cœlum splendescere flammâ....
Hic mihi labentis pars anni magna peracta est....
Sæpè dies sermone minor fuit; inque loquendum
Tarda per æstivos defuit hora dies.
Ex Ponto, l. II, ep. 10.

le témoigne Properce; et qui fut célebre dans le genre héroïque.

Bassus ou Battus, poëte lyrique, fameux par ses vers ïambiques (1).

Lucius Cornelius Severus, qui avoit composé des tragédies, des épigrammes, des élégies, et qu'Ovide appelle le plus grand des poëtes héroïques (2).

Pedo Albinovanus, ami de Mécène, qui fut auteur d'un poëme en l'honneur de Thésée, et d'un autre sur la navigation de Germanicus; on lui attribue celui de la consolation à Livie sur la mort de Drusus. Ovide lui donne l'epithete de divin (3).

C. Julius Hyginus, affranchi d'Auguste, et bibliothécaire du palais impérial (4).

---

(1) Ponticus heroo, Bassus quoque clarus ïambo,
Dulcia convictus membra fuere mei. (*Trist., l. IV, el.* 10.)

(2) . . . . ô vates magnorum maxime regum.
Ex Ponto, l. IV, ep. 2.
Quique dedit latio carmen regale severus. (*Ibid, ep.* 16.)

(3) Sydereusque Pedo. (*Ex Ponto, l. IV, el.* 16. *Ibid., el.* 10.
On trouve des fragments d'Albinovanus dans le *Corpus omnium veterum poetarum latinorum*, imprimé à Lyon en 1603, *in*-4°, et dans les éditions de Genêve, 1611, 2 vol. *in*-4°, et de Londres, 1714, 2 vol. *in-fol.*

(4) Familiarissimus fuit Julii Hygini grammatici (*Nasonis vita, ex codice Farnesiano*). On attribue à Hygin 277 fables mythologiques, qui furent imprimées *cum notis variorum*, à Hambourg, 1674, *in*-8°, et une astronomie poétique en quatre

Cornelius Celse, de la famille patricienne de Cornelia, surnommé l'Hypocrate des Latins, qui fut à la fois homme de lettres et homme de guerre; qui écrivit sur la rhétorique, l'art militaire, la médecine, et l'agriculture; et qui vécut avec Ovide dans la plus étroite union (1): Ovide déplora la perte de cet ami dans une élégie plus touchante peut-être que celle qu'il avoit composée sur la mort de Tibulle (2).

Tuticanus, qui chanta les aventures d'Ulysse dans l'isle des Phéaciens, ou qui plutôt traduisit ces mêmes aventures du poëme d'Homere: « Votre Phéacide, lui dit Ovide, ne seroit pas indigne du poëte Méonien ». Tuticanus corrigeoit les vers d'Ovide; Ovide corrigeoit les siens. Il trouvoit en lui un sage conseiller, un guide éclairé, un aimable compagnon; il l'aimoit comme il avoit aimé son frere (3).

---

livres, dont la premiere édition fut donnée à Venise en 1482, *in-fol.*; mais la barbarie du style de ces deux ouvrages sembleroit prouver qu'ils ont été composés par quelque écrivain du bas empire.

(1) Il nous reste de Celse un ouvrage estimé sur la médecine, dont la meilleure édition est celle de Padoue, 1722, *in*-8°. Son Abrégé de rhétorique fut imprimé en 1569.

(2) *Ex Ponto, l. I, ep.* 9.

(3) Dignam mœoniis Phæacida condere chartis
Cum te Pierides perdocuere tuæ...
Sæpe ego correxi sub te censore libellos,
Sæpe tibi admonitu facta litura meo est...

Carus, précepteur des jeunes Césars. Il avoit chanté Hercule et les victoires de Germanicus: ses ouvrages sont perdus; mais sa tendre amitié pour Ovide le fera vivre éternellement. (1)

Parmi tant de noms jadis célebres, et qui maintenant sont, pour la plupart, obscurs ou inconnus, brille d'un éclat toujours nouveau le favori d'Auguste et l'ami de Mécene, Horace, qui, déja vieux lorsqu'Ovide s'élevoit sur le Parnasse, applaudit à son essor, et se plut à charmer souvent

---

Perque tot annorum seriem, quot habemus uterque,
  Non mihi, quam fratri frater, amate minus.
Tu bonus hortator, tu duxque comesque fuisti
  Cum regerem tenera fræna novella manu.

Ex Ponto, l. IV, ep. 12.

Voyez aussi la 14e épître du même livre:

(1) O mihi non dubios inter memorande sodales,
  Quique, quod es, verè id, care, vocaris; Ave...

Quam libet in multis positus noscere libellis;
  Perque observatas inveniere notas.
Prodent auctorem vires, quas Hercule dignas
  Novimus, atque illi, quem canis, esse pares...
Sic capto latiis Germanicus hoste catenis,
  Materiam vestris afferat ingeniis.
Sic valeant pueri, votum commune deorum;
  Quos laus formandos est tibi magna datos.

Ex Ponto, l. IV, ep. 13.

Ovide écrivit cinq fois à cet ami rare et généreux. (*Voyez Trist, l. III, el. 4 et 5; l. V, el. 4 et 7; Ex Ponto, l. IV, ep.* 13.)

ses oreilles par la douce harmonie de ses vers (1). Il existoit entre Horace et Ovide des rapports de goûts qui avoient pu faire disparoître l'inégalité d'âge (2). L'un et l'autre aimoient la gloire et le plaisir, qu'ils chantoient dans leurs vers immortels. Mais moins sobre à table, et plus déréglé dans ses amours, Horace a rempli ses poésies de mots obscenes qu'on ne trouve jamais dans l'auteur de l'Art d'aimer. Ovide célébra les talents de son vieil ami: il loua ses vers élégants, nombreux, et cadencés. C'est ainsi que souvent il exalte les talents de Catulle, de Properce, et de Tibulle; et qu'il semble, devançant le suffrage des siecles, placer sur la tête de Virgile la couronne des Muses et le laurier d'Apollon. (3)

Pour exprimer le sentiment qui l'unissoit aux poëtes de son temps, l'auteur des Métamorphoses dit qu'ils étoient une partie de lui-même, *Magnæ pars animæ*. Ainsi le lyrique romain appeloit

---

(1) Et tenuit nostras numerosus Horatius aures;
Dum ferit Ausoniâ carmina culta lyrâ.
Trist., l. IV, el. 10.

(2) Horace étoit né 22 ans avant Ovide. Il mourut la même année que Mécene, l'an 746 de Rome. Ovide avoit alors 34 ans.

(3) Tityrus, et fruges, AEneïaque arma legentur,
Roma triumphati dum caput orbis eris.
Amor., l. I, el. 15.

Et profugum AEneam, altæ primordia Romæ;
Quo nullum Latio clarius extat opus.
De Arte amandi, l. III.

Virgile la moitié de mon ame, *Animæ dimidium meæ.* Le siecle d'Auguste fut donc l'âge d'or de la poésie. Les trois premiers poëtes élégiaques de ces temps si fameux dans l'histoire des lettres, furent unis par la plus tendre amitié. Des hommes riches de tous les dons du génie, des trésors et de la faveur du prince, rivaux toujours amis, associerent au sein de la fortune les plus nobles passions de l'ame, la gloire et l'amitié. Les lettres n'étoient point alors déshonorées par de basses jalousies, d'affreux libelles, d'implacables fureurs. Aucun nom célebre n'est immolé dans les satires d'Horace; et Virgile, Ovide, Tibulle, et Properce, pouvoient dire comme Crébillon:

Aucun fiel n'a jamais empoisonné ma plume.

Dans un siecle où les premiers hommes de l'état cultivoient les lettres avec honneur, Ovide dut moins à sa naissance qu'à son esprit facile et brillant, et à la douceur de son caractere, des liaisons intimes avec les familles les plus distinguées de Rome. Il eut pour ami Atticus, fils ou proche parent de Pomponius Atticus dont Cornelius Nepos a écrit la vie, et que Cicéron, dans ses lettres, entretenoit familièrement de ses affaires domestiques et des affaires de la république (1). L'héritier de ce grand nom fut le com-

---

(1) Cornélius Népos dit que Titus Pomponius Atticus étoit

pagnon des études et des plaisirs d'Ovide ; il fréquentoit avec lui le barreau, les portiques, et les théâtres ; il censuroit ses poésies ; et Ovide lui dédia la neuvieme élégie du premier livre des Amours. (1)

Il compte parmi ses amis les plus chers Valerius Messalinus (2), et Maxime Cotta (3), fils du

---

riche de dix millions de sesterces ; qu'on ne pouvoit dire si Hortensius et Cicéron le respectoient plus qu'ils ne l'aimoient. On lui avoit donné le surnom d'Atticus parcequ'il avoit vécu longtemps à Athenes, et qu'il étoit aussi versé dans la langue grecque que s'il fût né dans la capitale de l'Attique. Il avoit composé une histoire universelle, qui n'est point parvenue jusqu'à nous. Les lettres que Cicéron lui écrivit ont été traduites par l'abbé Mongault, en six volumes *in*-12. Il mourut l'an 33 avant J. C.

(1) Sæpe citæ longis visæ sermonibus horæ :
Sæpe fuit brevior quàm mea verba dies.
Sæpe tuas factum venit modo carmen ad aures ;
Et nova judicio subdita musa tuo est.
Quod tu laudaras populo placuisse putabam.
Hoc pretium curæ dulce recentis erat.
Utque meus limâ rasus liber esset amici,
Non semel admonitu facta litura tuo est.
Nos fora viderunt pariter, nos porticus omnis,
Nos via, nos junctis curva theatra locis.
Denique tantus amor nobis, carissime, semper,
Quantus in AEcide Nestorideque fuit.

Ex Ponto, *l. II, ep.* 4.

(2) Ovide adressa quatre épîtres à Messalinus pendant son exil. (*Ex Ponto, l. I, ep.* 7 ; *l. II, ep.* 2. *Trist.*, *l. IV, el.* 4 *et* 5.)

(3) Maxime tiroit son origine de Numa par sa mere ; et, par

célebre orateur Messala ; Valerius, qui triompha dans la guerre de Pannonie (1); qui fut consul à l'époque où Ovide publia son Art d'aimer (2); et qui devoit avoir le triste honneur d'être l'aïeul de Messaline (3); Maxime, qu'Ovide appelle la lumiere des Muses et l'ornement du barreau (4), et dont la mémoire seroit cependant oubliée s'il n'avoit tendrement aimé un poëte immortel;

Rufin, qui avoit été questeur en Asie, philo-

---

son pere, de Volusius, sabin, qui vint s'établir à Rome avec Tatius.

Quos Volesus patrii cognoscat nominis auctor;
Quos Numa maternus non neget esse suos.

Ex Ponto, l. III, ep. 2.

On trouve dans les Pontiques trois épîtres adressées à Maximus Cotta, *l. II, ep.* 8; *l. III, ep.* 2 *et* 5.

(1) « Cet homme, plus illustre encore par son courage que par sa naissance, digne d'être issu de Corvinus, et de laisser son surnom à Cotta son frere, et qui commandoit en Illyrie lorsque la révolte éclata, s'étant vu enveloppé par les ennemis, sans autres forces que la moitié de la vingtieme légion, leur défit et leur dissipa plus de vingt mille hommes; ce qui lui mérita les honneurs du triomphe ». (*Velleius Paterculus, l. II, ch.* 55, *traduct. de l'abbé Paul.*)

(2) L'an 723 de Rome.

(3) Messaline étoit fille de M. Messala Barbatus.

(4) Pieridum lumen, præsidiumque fori.

Ex Ponto, l. IV, ep. 16.

sophe et savant doué d'une grande probité (1); Gallion, d'une naissance illustre (2); Salanus, homme éloquent, lié dès son enfance avec César Germanicus (3); Rufus, oncle de la femme d'Ovide, et poëte comique (4); Suillius, questeur, et ami de Germanicus (5);

---

(1) Ovide lui écrivit deux lettres de la province de Pont. (*l. I, ep.* 3; *l. III, ep.* 4.)

(2) On trouve dans l'histoire romaine un Junius Gallion, qui fut sénateur sous Tibere. Ovide écrivit à Gallion la 11[e] épître du IV[e] livre des Pontiques.

(3) . . . . sunt tua pectora, lacte
Et non calcatâ candidiora nive.
Mirarisque alios cum sis mirabilis ipse,
Nec lateant artes, eloquiumque tuum.
Te juvenum princeps cui dat Germania nomen,
Participem studii Cæsar habere solet.
Tu comes antiquus, tu primis junctus ab annis,
Ingenio mores æquiparante places.

Ex Ponto, l. II, ep. 5.

(4) Heinsius croit que cet ami d'Ovide est Antonius Rufus, qui, suivant le scholiaste d'Horace sur l'Art poétique, écrivit, ainsi que Pomponius Atticus, Melissus, Africanus, et AElius Lamia, des comédies appelées *Togatæ*, c'est-à-dire, dont le sujet étoit romain. On donnoit le nom de *Palliatæ* aux comédies grecques. Ce Rufus est peut-être le même dont parle Ovide. (*Ex Ponto, l. IV, ep.* 16.)

Pindaricæ fidicen tu quoque, Rufe, lyræ.

La 11[e] épître du livre II des Pontiques est adressée à Rufus.

(5) Paulus Suillius avoit épousé une fille de la troisieme





Moreau le jeune inv.t N. Courbe Sculp.t

Ecoutez mes leçons, et vous saurez aimer.

Julius Pomponius Græcinus (1) et Labeus Pomponius Flaccus (2), deux freres qui cultivoient les

---

femme d'Ovide; ce qui fait dire à ce poëte (*Ex Ponto, l. IV, ep.* 8):

Nam tibi quæ conjux, eadem mihi filia pænè est.
Et quæ te generum me vocat illa virum.

Suillius fut condamné à être déporté sous Tibere.

(1) Ovide appelle Græcinus un ami fidele. Il avoit une entiere confiance dans ses conseils et dans son amitié. Il lui adressa trois de ses épîtres Pontiques (*l. I, ep.* 6; *l. II, ep.* 6; *l. IV, ep.* 9.)

(2) Pomponius Flaccus avoit commandé aux peuples féroces du Danube, maintenu la paix parmi les Mysiens, reconquis Trézene, porté la terreur parmi les Gêtes, teint les eaux de l'Ister du sang des barbares (*Ex Ponto, l. IV, ep.* 9). Tibere parvenu à l'empire dans le temps même qu'il s'occupoit de la réformation publique des mœurs, passa deux jours entiers et une nuit à boire avec Pomponius Flaccus et L. Pison; et à la fin de cette orgie, il donna à l'un le gouvernement de la Syrie, à l'autre celui de la ville de Rome, les appelant dans ses lettres des amis agréables et des gens à tout faire (*Suétone, vie de Tibere, ch.* 42). Tacite peint ce Pomponius comme l'ami, le complaisant, le flatteur de Tibere, et comme un homme habile dans l'art de tromper (*Annal., l. II*). Il devint dans la suite suspect à son maitre. Lorsque Rome étoit inondée du sang de ses citoyens, Pomponius et Praxea sa femme se firent ouvrir les veines, et se donnerent la mort pour échapper au fer des bourreaux; car, dit Tacite, la crainte des supplices rendoit alors ces sortes de mort promptes et volontaires. *Nam promptas ejusmodi mortes metus carnificis faciebat* (*Annal., l. VI*). La 10e épître du Ier livre des Pontiques est adressée à Pomponius.

lettres, les armes, et la faveur d'Auguste ; dont le premier avoit été désigné consul (1), et dont le second fut gouverneur de Syrie ;

Sextus Pompée, ami de Germanicus, consul sous Auguste, homme riche et puissant, qui brilla par son éloquence et par son savoir, et qui rendit à Ovide tous les services d'un ami généreux et dévoué (2) ;

Brutus, qu'on croit être le fils du meurtrier de César. Après la bataille de Philippe, Auguste, devenu maître de l'empire, se réconcilia sans doute avec cette famille. L'ami d'Ovide occupoit

---

(1) On ne trouve point ce Græcinus dans les fastes consulaires : cependant Ovide le félicite sur son consulat (*Ex Ponto*, *l. IV, ep.* 9). Il lui donne pour successeur en cette qualité son frere Pomponius Flaccus, qui fut consul l'an 770 de Rome, époque de la mort d'Ovide. Suivant Lenglet Dufresnoy, Græcinus l'avoit effectivement précédé dans cette dignité, l'an 769, en remplacement de T. Statilius Sisenna Taurus, ou de L. Scribonius Libo. (*Voyez Tablettes chronologiques, édit. de* 1777, *tom.* 1. *p.* 134.)

(2) Sextus Pompée fut consul l'an 767 de Rome. Il avoit des terres en Sicile et en Macédoine, plusieurs belles maisons de campagne, et un magnifique hôtel qui étoit situé près du forum d'Auguste.

Non est Augusto junctior ulla foro.

Ovide lui adressa quatre lettres pendant son exil. (*Ex Ponto*, *l. IV*, *ep.* 1, 4, 5, *et* 15.)

à Rome une place dans la magistrature (1). Le poëte, qui l'appelle l'ornement du barreau, loue la force de son éloquence, la douceur de ses mœurs, et son attachement inaltérable qui, formé dans des temps prosperes, devint plus tendre dès qu'il imposa des devoirs courageux, et plus actif lorsqu'il fut dangereux de le montrer. (2)

Mais de tous les amis d'Ovide, le premier, et sans doute le plus recommandable, fut Maxime, de l'illustre famille des Fabiens (3). Maxime comp-

---

(1) C'est ce qu'on peut conjecturer en lisant la 6[e] épître du IV[e] livre des Pontiques.

(2) Lenem te miseris genuit natura, nec ulli
Mitius ingenium, quam tibi, Brute, dedit...
Cum tibi suscepta est legis vindicta severæ
Verba velut tinctum singula virus habent.
Hostibus eveniat, quàm sis violentus in armis
Sentire, et linguæ tela subire tuæ...
At si quem lædi fortunâ cernis iniquâ
Mollior est animo fœmina nulla tuo.
Ex Ponto, l. IV, ep. 6.

(3) Trois cents Fabiens périrent à la journée de Cremera, dans la guerre contre les Veïens, l'an 476 avant J. C. On lit dans les Fastes:

Una dies Fabios ad bellum miserat omnes;
Ad bellum missos perdidit una dies.

Il n'en resta, dit-on, qu'un seul, qui fut la tige des diverses branches de cette maison. Mais Denys d'Halicarnasse regarde comme fabuleuse cette guerre décrite par Tite-Live.

toit parmi ses ancêtres Quintus Fabius, l'un des plus grands capitaines de l'ancienne Rome, qui fut élevé cinq fois à la dignité de consul, qu'Annibal regardoit comme son plus dangereux ennemi, et qui, après la bataille de Cannes, rétablit la chose publique, et sauva la ville éternelle (1). Le pere de Maxime avoit, conjointement avec Messala, formé l'esprit d'Ovide, qui lui fut attaché dès ses plus jeunes ans. Il l'avoit guidé le premier dans les sentiers du Parnasse; le premier il l'avoit engagé à exposer ses vers aux caprices de la Renommée (2). Maxime n'avoit point dégénéré de la vertu de ses ancêtres. Ovide enfant lui donna les premiers baisers dans son berceau (3). Depuis il l'appela son frere; il chanta

(1) Après la bataille de Cannes, Quintus Fabius Maximus, surnommé *Cunctator* ou *le Temporiseur,* lassa par une savante inaction les troupes d'Annibal, et les mit hors d'état de rien entreprendre contre les Romains. Annibal lui fit dire : *Si Fabius est aussi grand capitaine qu'il veut qu'on le croye, il doit descendre dans la plaine, et accepter la bataille.* Fabius répondit froidement : *Si Annibal est aussi grand capitaine qu'il le pense, il doit me forcer à la donner.* La reprise de Tarente par Fabius fit dire au général carthaginois : *Eh quoi! les Romains ont donc aussi leur Annibal!*

(2) Primus ut auderem committere carmina famæ
Impulit. Ingenii dux fuit ille mei.
Ex Ponto, l. II, ep. 3.

(3) Quodque tibi in cunis oscula prima dedi...
Contendo fratrem posse referre tuum...

son hymen. Maxime avoit épousé Martia, parente et amie de la femme d'Ovide (1). Le poëte, convive et compagnon de Maxime, célébroit ses vertus et ses talents. Maxime, confident et allié d'Auguste (2), consul de Rome (3), et ami d'Ovide, eut, comme l'auteur de l'Art d'aimer, le sort funeste de la plupart des favoris; et la cause de sa mort tragique semble se rattacher à celle qui

---

Maxime, qui tanti mensuram nominis imples,
Et geminas animi nobilitate genus...
Ille ego sum qui te colui, quem festa solebat
Inter convivas mensa videre tuos.
Ille ego, qui duxi vestros Hymenæon ad ignes,
Et cecini fausto carmina digna toro.

Ex Ponto, l. I, ep. 2.

(1) Ovide dit que sa troisieme femme, de la maison des Fabiens, avoit été attachée par les liens de l'amitié à la tante maternelle d'Auguste, sœur d'Accie et mere de Martia; et ensuite à Martia elle-même. (*Ex Ponto, l. I, ep.* 2.)

Ille ego de vestrâ, cui data nupta domo
Hanc probat, et primo dilectam semper ab ævo
Est inter comites Martia censa suas;
Inque suis habuit matertera Cæsaris ante.

(2) Accie, mere d'Auguste, étoit fille de Julie, sœur de C. César, et de M. Accius Balbus. Après la mort de son mari Octavien, elle épousa Martius Philippus, qui descendoit d'Ancus Martius, et en eut Martia, femme de Maxime.

(3) Q. Fabius Maximus fut consul l'an 743 de Rome. Il avoit un frere, Paulus Fabius Maximus, qui avoit été consul l'année précédente.

attira sur la tête du poëte l'implacable colere de César.

Cette longue série de poëtes, de savants, et de citoyens distingués dans les premieres classes de l'état, qui furent unis à Ovide par les liens de l'amitié, peut servir à jeter quelque jour sur l'histoire littéraire du siecle d'Auguste, et fait assez connoître la grande réputation qu'Ovide s'étoit acquise dans Rome par les ouvrages qu'il avoit publiés.

Il avoit d'abord voulu composer un poëme épique sur la guerre des Géants (1); mais, entraîné par la fougue de ses passions, il quitta la trompette héroïque pour le luth des Amours. « Que m'eût servi, dit-il, d'avoir chanté Achille aux pieds légers? qu'eussent fait pour moi les deux Atrides, et ce guerrier qui fut errant sur les mers pendant autant d'années qu'il en avoit perdu au siege de Troie; et ce déplorable Hector inhumainement traîné par les coursiers du héros

---

(1) Arma gravi numero violentaque bella parabam
Edere, materia conveniente modis,
Par erat inferior versus: risisse cupido
Dicitur, atque unum surripuisse pedem.
Amor., l. I, el 1.
Ausus eram (memini) cœlestia dicere bella,
Centimanumque Gygen; et satis oris erat.
Ibid., l. II, el. 1.

d'Hémonie? Mais si je célebre la beauté d'une jeune nymphe, elle se donne à moi pour prix de mes vers » (1). L'Amour fut donc son premier Apollon. Il chanta l'Amour; et la Gloire vint bientôt le trouver dans le sein du plaisir. Mais elle ne fut pas toujours sans honte et sans remords : « Non, disoit-il, je ne veux point excuser le déréglement de mes mœurs, et par de vains arguments justifier mes vices. Je m'avoue coupable, si cet aveu peut être utile.... Je me hais; et malgré tous mes efforts, je ne puis cesser d'être tel que je me hais. Ah! qu'il est pénible de porter un joug qu'on voudroit secouer! Mais je n'ai pas assez de force pour régler ma conduite, et je suis emporté par mes passions comme un vaisseau balotté par les flots rapides. » (2)

(1) Quid mihi profuerit velox cantatus Achilles?
Quid pro me Atrides alter et alter agent?
Quique tot errando, quot bello, perdidit annos?
Raptus et Hæmoniis flebilis Hector equis?
At facie teneræ laudatâ sæpe puellæ,
Ad vatem pretium carminis ipsa venit.
Amor., l II, el. 1

(2) Non ego mendosos ausim defendere mores;
Falsaque pro vitiis arma movere meis.
Confiteor; si quid prodest delicta fateri...
Odi, nec possum cupiens non esse, quod odi.
Heu! quam, quæ studeas ponere, ferre grave est!
Nam desunt vires ad me mihi jusque regendum.
Auferor ut rapidâ concita puppis aquâ.
Ibid., l. II, el. 4.

Ovide se plaint encore d'avoir perdu ses droits à l'estime des Romains: «Quand, poëte efféminé, mettras-tu fin à tes amours? Dans la débauche des festins, dans les nombreux carrefours de Rome, on s'entretient de tes écarts licencieux. Les passants te montrent souvent du doigt, et disent, Le voilà ce poëte que brûle l'impitoyable amour. Tu es devenu, sans t'en appercevoir, la fable de la ville. » (1)

Ailleurs il se plaint de l'envie qui lui reproche de perdre sa jeunesse dans une molle oisiveté, et de se livrer à l'art frivole des vers, au lieu de suivre les traces de ses ancêtres, soit en cueillant des lauriers dans les champs de Mars, soit en se distinguant dans les exercices du barreau (2). Mais ni les sages conseils de quelques amis distin-

---

(1) Nequitiam vinosa tuam convivia narrant:
Narrant in multas compita secta vias.
Sæpe aliquis digito vatem designat euntem:
Atque ait, en ille est, quem ferus urit amor.
Fabula (nec sentis) tota jactaris in urbe.
Amor., l. III, el. 1.

(2) Quid mihi, livor edax, ignavos objicis annos;
Ingeniique vocas carmen inertis opus?
Non me more patrum, dum strenua sustinet AEtas
Præmia militiæ pulverulenta sequi:
Nec me verbosas leges ediscere: nec me
Ingrato vocem prostituisse foro
Ibid., l. I, el. 15.

gués par des mœurs irréprochables, ni l'opinion publique, ni les cris quelquefois salutaires de l'envie, ni les reproches que le poëte se faisoit à lui-même, ne purent triompher de ses passions. Il trouvoit une gloire facile dans le succès de ses vers élégiaques, fruit d'un esprit gracieux, d'une imagination riante échauffée par le délire des sens. Un double triomphe l'attendoit tous les jours, celui du poëte et celui de l'amant; et il se couronnoit en même temps du laurier du Parnasse et du myrte des Amours.

Ovide, dans le cours de ses égarements, faisoit l'éloge de sa pudeur et de la pureté de ses mœurs (1). Il aimoit, disoit-il, toutes les femmes de Rome, celles qui avoient la noire chevelure de Leda, ou les blonds cheveux de l'Aurore; celles qui se distinguoient par une taille svelte et élevée, ou par une moindre stature et une démarche qui n'avoit rien de léger; qui brilloient de la premiere fleur de l'âge, ou qui étoient arrivées à leur maturité; qui pouvoient plaire par l'esprit et les graces, ou qui étoient simples, sans culture et sans agréments (2). Il chantoit les unes et les autres,

---

(1) Et nulli cessura fides; sine crimine mores;
Nudaque simplicitas, purpureusque pudor.
Amor., *l. I*, *el.* 3.

(2) Non est certa meos quæ forma irritet amores.

également dominé par la passion de l'amour et par celle des vers; il desiroit enfin de mourir dans le sein de la volupté, et qu'à ses funérailles on dît en versant des larmes, Sa mort ne démentit pas sa vie (1). Bayle, dont la morale n'étoit point sévere, ne peut s'empêcher de condamner Ovide. « Que peut-on dire, que peut-on concevoir de plus propre à exprimer les fureurs d'un tempérament lascif jusques aux derniers excès ? Je ne pense pas que la courtisanne Laïs, qui mourut de la maniere qu'Ovide trouvoit si heureuse, eût voulu que cela lui arrivât ». On peut ajouter qu'Ovide lui-même ne faisoit sans doute un souhait aussi honteux que par une débauche d'esprit; et que ce vœu trop insensé n'étoit qu'un jeu de son imagination, qu'un caprice poétique né dans le double délire de l'amour et du vin.

Ovide avoit publié, en vers élégiaques, cinq livres d'Amours, qu'il réduisit ensuite à trois, ayant, dit-il, corrigé, en les livrant aux flammes,

---

Centum sunt causæ, cur ego semper amem...
Denique quas totâ quisquam probet urbe puellas;
Noster in has omnes ambitiosus amor.
Ibid., l. II, el. 4.

(1) Atque aliquis nostro lacrymans in funere dicat,
Conveniens vitæ mors fuit ista suæ.
Amor., l. II, el. 10.

les élégies qui lui paroissoient indignes d'être conservées à la postérité (1). Ce fut là son premier ouvrage; et à l'exemple de Gallus, de Calvus, de Properce, et de Tibulle, qui avoient chanté des dames romaines sous les noms empruntés de Lycoris, de Quintilie, de Cynthie, de Délie, et de Némésis, Ovide rendit célebre par ses vers celle qu'il aima sous le nom de Corinne. « Mon génie, dit-il, fut excité par le plaisir que j'eus de voir chantée dans toute la ville la beauté que je représentois dans mes vers sous le faux nom de Corinne. » (2)

Plusieurs savants ont prétendu que cette Corinne étoit Julie, fille d'Auguste; et cette opinion, quoique combattue par des objections assez fortes, n'est cependant pas sans vraisemblance, et sans quelques probabilités. Ovide avoit environ vingt ans lorsqu'il chanta son amour pour Co-

---

(1) Multa quidem scripsi : sed quæ vitiosa putavi
Emendaturus ignibus ipse dedi.
Trist., l. IV, el. 10.

Qui modo Nasonis fueramus quinque libelli
Tres sumus, etc.
Amor., l. I, el. 1.

Deve tribus libris titulus quos signat amorum,
Elige, quod docili molliter ore legas.
De Arte Amandi, l. III.

(2) Moverat ingenium totam cantata per urbem
Nomine non vero dicta Corinna mihi.
Trist., l. IV, el. 10.

rinne. Julie étoit alors veuve de Marcellus (1). Elle épousa deux ans après Marcus Agrippa, et ce fut vers la même époque qu'Ovide prit cette premiere femme qu'il n'aima point, et qu'il répudia. Ovide parle dans ses élégies du mari de Corinne ; il nomme parmi ses suivantes Cypassis et Bagoë ; il parle d'un eunuque qui lui servoit de gardien. Il la compare à Sémiramis (2) ; il se reconnoît très inférieur à elle par sa naissance ; mais il croit qu'elle peut l'aimer, puisque Calypso brûla d'amour pour un mortel ; puisque la déesse des eaux, fille de Nérée, ne dédaigna pas le roi de Phthie ; et que la nymphe Égérie fut rendue sensible par le juste Numa (3). La fausse Corinne avoit commis un crime qui fait assez connoître quelle étoit déja la corruption de ses mœurs ; et ce crime, suivant Ovide, étoit de son temps assez commun à Rome. Dans l'unique but de conserver sa beauté, elle avoit détruit dans son sein le fruit d'un coupable amour. Ovide s'en indigne, et lui dit ces paroles remarquables : « Si Vénus, avant

(1) Marcellus, fils d'Octavie, sœur aînée d'Auguste, mourut l'an 731 de Rome.

(2) Ecce Corinna venit, etc.,

Qualiter in thalamos formosa Semiramis isse dicitur.

Amor., l. I, el. 5

(3) *Ibid., l. II, el.* 17.

« de mettre Énée au jour, eût attenté à sa vie, la « terre n'eût point vu les Césars. » (1)

Il résulte du rapprochement de ces divers passages d'Ovide (2), et de l'opinion de plusieurs auteurs anciens et modernes, que Corinne pouvoit bien être la fille d'Auguste. Sidonius, préfet de la ville de Rome, et depuis évêque de Clermont, qui vivoit dans le cinquieme siecle, dit dans ses poésies qu'Ovide dans sa jeunesse avoit aimé Julie (3). « C'étoit, au jugement de Bayle, un maî-

---

(1) Si Venus AEneam gravidâ temerasset in alvo,
Cæsaribus tellus orba futura fuit.
Ibid., *l. II*, *el.* 14.

(2) Ovide se plaint, dans la douzieme élégie du dernier livre des Amours, des infidélités de Corinne, de ses amants; et il regrette d'avoir rendu sa beauté célebre par ses vers:

An prosint, dubium; nocuerunt carmina certè
Invidiæ nostris illa fuere bonis

Il paroît que l'avant-derniere élégie du troisieme livre des Amours est adressée à cette Corinne. Le tableau que le poëte fait de la dissolution de ses mœurs, de ses désordres, de ses prostitutions qu'elle publioit elle-même, paroît bien convenir à Julie:

Quis furor est, quæ nocte latent, sub luce fateri?
Et quæ clam facias, facta referre palam?...
Tu tua prostitues famæ peccata sinistræ, etc.

(3) Et te carmina per libidinosa
Notum Naso tener, Tomosque missum,
Quondam Cæsareæ nimis puellæ
Ficto nomine subditum Corinnæ.
Apollinaris Sidonii, *carmen* 23.

tre homme qui, par ses vers et par son esprit, porta ses conquêtes bien près du trône, dans un temps où la fille de l'empereur n'étoit pas aussi familiere avec tout le monde qu'elle l'a été ensuite » (1). Mais, il faut l'avouer, les conjectures les plus vraisemblables ne sont point des faits historiques; et la vérité déguisée par le poëte, et celée par les auteurs contemporains, reste cachée dans le silence des siecles, et dans les secrets domestiques de la famille des Césars.

Cependant l'amour du plaisir n'avoit point étouffé dans le poëte l'amour de la gloire. Il voyoit ensemble devant lui Corinne et la postérité: « Je cours, disoit-il, après une renommée éternelle. Je veux rendre mon nom célebre dans l'univers. Le poëte de Méonie vivra tant que subsisteront Tenedos et le mont Ida, tant que le Simoïs roulera ses flots rapides vers la mer. On parlera du vieillard d'Ascrée tant que le raisin grossira sur la vigne, tant que les blonds épis de Cérès tomberont sous la faux recourbée. Le fils de Battus sera toujours célebre, quoiqu'il doive sa gloire moins à son génie qu'à son art. Le cothurne de Sophocle conservera toujours sa dignité. Aratus aura la durée des astres. Ménandre existera tant qu'on verra l'esclave fourbe, le pere

(1) OEuvres diverses. La Haye, 1727, t. II, p. 290.

sévere, la prostituée perfide, la courtisanne chercher à plaire. Ennius, qui ne connut point l'art; Accius, d'une éloquence mâle et serrée, ont un nom qui ne doit point mourir. Quel siecle ignorera Varron, et ces Argonautes qu'il chanta, et cette toison d'or enlevée par un chef AEsonien? Les vers sublimes de Lucrece ne périront que le jour où le monde sera détruit. Rome, tant que tu seras la reine de l'univers soumis à tes lois, on lira les chants de Tityre, les soins dûs aux fruits de la terre, et les combats qu'Énée livra dans le Latium. Élégant Tibulle, on apprendra tes vers harmonieux tant que l'Amour conservera ses feux et son carquois. Les peuples de l'Hespérie et ceux de l'Aurore connoîtront Gallus, et avec lui sa chere Lycoris. Ainsi tandis que le temps use les rochers et brise les dents de la charrue, la mort ne peut rien sur les vers. Les vers sont au-dessus des rois et de leurs pompes triomphales; ils l'emportent sur les rives fortunées du Tage, qui roule l'or avec ses eaux. Que le vulgaire admire des objets périssables; ce que je desire, c'est qu'Apollon me verse à pleine coupe les eaux de Castalie; que ma tête se couronne d'un myrte toujours verd, et que mes poëmes soient lus souvent par l'amant inquiet et jaloux. L'envie ne s'attache qu'aux vivants; elle respecte les morts, et ne trouble ni leur gloire ni leur repos. Je

vivrai donc lorsque le bûcher funebre m'aura consumé, et une grande partie de moi-même subsistera toujours. » (1)

Il déclare que, suivant l'opinion des Romains, l'élégie lui doit autant que l'épopée doit à Virgile (2). Cependant Quintilien donne la préférence à Tibulle, et même à Properce (3); mais Vossius appelle Ovide le prince de l'élégie, *elegiæ princeps*. (4)

Pendant qu'Ovide chantoit les Amours (5) il composoit et publioit ses héroïdes, genre d'ouvrage dont il fut l'inventeur (6), et dans lequel

---

(1) *Amor., l. I, el.* 15. Ovide termine le dernier livre des Amours par ce vers :

Post mea mansurum fata superstes opus.

(2) Tantum se nobis elegi debere fatentur,
Quantum Virgilio nobile debet opus.
De remed. Amor., l. I.

(3) Mihi tersus atque elegans maximè videtur auctor Tibullus. Sunt qui Propertium malint. Ovidius utroque lascivior : sicut durior Gallus (*l. X, c.* 1.)

(4) *Institut. poët.*

(5) Les trois livres des Amours ont été traduits, dans le dix-septieme siecle, en prose, par le marquis de Villaine et Martignac; en vers, par l'abbé Barrin. Il a paru depuis plusieurs traductions de cet ouvrage, la plupart sans nom d'auteur.

(6) Ovide, dans son Art d'aimer, s'attribue lui-même l'invention de l'héroïde:

Vel tibi composita cantetur epistola voce

il a trouvé des imitateurs (1), sans avoir de rival: « Je trace, dit-il, une lettre de Pénélope à Ulysse, où je peins ta douleur, Phyllis, quand tu te vois abandonnée. J'écris à Pâris, à Macarée, à l'ingrat Jason, au pere d'Hippolyte, à Hippolyte lui-même. Je redis les plaintes de la malheureuse Didon, tenant l'épée nue qui va terminer son sort; et l'amante de Phaon, amie de la lyre Éolienne, soupire son amour dans mes vers. » (2)

Les héroïdes d'Ovide passent pour un des monuments les plus précieux que nous ait laissés l'antiquité. Le poëte y prodigue les plus riches fictions des siecles héroïques; mais les mêmes pensées y reviennent trop souvent: ce sont partout les plaintes d'un amour malheureux; la monotonie naît d'un même sujet, d'un même sentiment toujours reproduits, quoique, par une

---

Ignotum hoc aliis ille novavit opus.

On trouve dans le IVe livre des élégies de Properce une héroïde qui a pour titre : *Aréthuse à Lycotas;* mais Heinsius et quelques autres savants ont pensé que cette épître héroïque avoit été composée à l'imitation de celles d'Ovide.

(1) Les premiers imitateurs de ce genre de poésie furent, sous Louis XIII et Louis XIV, Croisilles, Malville, Ogier, Hubert, abbé de Cerisy, et Colletet; et les derniers, sous Louis XV, ont été Colardeau, La Harpe, Dorat, Blin de Sainmore, et plusieurs autres.

(2) *Amor., l. II, el.* 18.

grande richesse de style, par une prodigieuse fécondité, Ovide sache en varier l'expression. Mais notre langue n'a pas toutes les ressources que la langue du siecle d'Auguste offroit au poëte latin. (1)

Scaliger, dont l'autorité parmi les savants égaloit celle qu'Aristote conserva si long-temps dans les écoles, voulut attribuer à Aulus Sabinus (2), poëte contemporain d'Ovide et son ami, six des vingt-une héroïdes qui se trouvent dans toutes les éditions des œuvres de ce dernier. Ce sont les épîtres de Pâris, de Léandre, d'Aconce, d'Hélene, de Héro, et de Cidippe. Il est certain qu'Ovide reconnoît, dans une élégie adressée au poëte Macer, que ce même Sabinus avoit composé des réponses à la plupart de ses épîtres

---

(1) Quintilien, qui juge toujours Ovide avec sévérité, dit en parlant de ses héroïdes : *Lascivus quidem in heroïcis quoque Ovidius, et nimiùm amator ingenii sui, laudandus tamen in partibus* (*l. X, c.* 1.)

(2) Aulus Sabinus, chevalier romain, avoit composé les réponses des héros aux héroïnes d'Ovide, et deux poëmes qu'une mort prématurée l'empêcha de terminer. Ovide dit de ces derniers ouvrages (*Ex Ponto, l. IV, ep.* 16):

Quique suam Trazena, imperfectumque dierum
Deseruit celeri morte Sabinus opus.

Il ne nous reste rien des ouvrages de ce poëte, qui fut un des ornements du siecle d'Auguste.

héroïques. « Avec quelle promptitude, dit-il, mon ami Sabinus a parcouru l'univers et rapporté des diverses contrées des réponses à toutes ces lettres ! La fidele Pénélope a reconnu le sceau d'Ulysse ; Phedre a lu les reproches que lui adresse Hippolyte ; déja le pieux Énée a répondu à l'infortunée Élise ; Phyllis a une lettre à lire, si pourtant Phyllis vit encore ; Hypsipile a reçu les tristes adieux de Jason ; et Sapho, que chérit Apollon, n'a plus qu'à suspendre sa lyre consacrée dans le temple de ce dieu » (1). Mais toutes les productions de la muse de Sabinus ne sont maintenant connues que par les vers d'Ovide ; et ce témoignage ne prouve rien en faveur de Scaliger (2). Aussi son opinion n'a-t-elle pas généra-

(1) *Amor., l. II, el.* 18.

(2) Scaliger et les savants qui ont adopté son opinion l'ont soutenue en disant que, par le titre même de son livre (*Epistolarum heroïdarum*, Épîtres des héroïnes), le poëte ne s'étoit proposé de faire parler que des femmes ; que, dans son épître à Macer, il ne cite ni les héroïdes de Pâris, de Léandre, et d'Aconce, ni celles d'Hélene, de Héro, et de Cidippe ; qu'enfin on ne retrouve dans ces six épîtres héroïques ni le style, ni les tours heureux, ni les nombreuses allusions à la mythologie, qu'on remarque dans les quinze premieres héroïdes d'Ovide. Mais on a répondu aux partisans de l'opinion de Scaliger que le poëte avoit pu ne pas donner à Macer un catalogue complet de ses épîtres héroïques ; qu'il a négligé de nommer celles de Briséis, d'Hermione, de Déjanire, de Médée, et

lement prévalu ; et parmi ceux qui l'ont combattue avec le plus de succès, on doit remarquer M. de Boisgelin, alors archevêque d'Aix, à qui nous devons une traduction complette en vers des héroïdes d'Ovide (1) : « C'est à ceux, dit-il, qui connoissent la langue du siecle d'Auguste et celle d'Ovide à se rendre compte de leur propre sentiment ; et le monde peut juger si la traduction des élégies suspectes lui présente d'autres

---

d'Hypermnestre, qu'on ne lui conteste pas ; que les six héroïdes contestées se trouvant dans les plus anciens manuscrits d'Ovide et sous son nom, il falloit des preuves et non pas des conjectures pour les attribuer à un autre poëte qui, par la perte de tous ses ouvrages, ne peut fournir aucune piece de comparaison ; et qu'enfin Scaliger donnant ces six héroïdes à Sabinus, parcequ'elles portent l'empreinte du siecle d'Auguste, c'étoit une raison de plus de les laisser à Ovide.

(1) Cette traduction fut imprimée à Paris, en 1786, *in*-8°, par les soins de M. l'abbé Garnier, historiographe de France. L'édition ne fut tirée qu'à douze exemplaires.

Nous avons un grand nombre de traductions en vers et en prose des héroïdes d'Ovide ; ces versions ont été faites par Saint-Gelais, évêque d'Angoulême, le cardinal du Perron, les abbés Desportes, de Lingendes, de la Brosse, de la Marre, de Marolles, de Bellegarde, et Barrin ; par Ch. Fontaine, Hedelin, Colletet, Percheron, Renouard, Crosilles, Martignac, le président Nicole, Richer, M[lle] l'Héritier, etc.

Le moine Planude les traduisit en grec ; il en existe un grand nombre de versions en italien, etc.

différences que celles du sujet même, et de son influence, toujours sensible, sur les idées accessoires et sur les expressions. »

Cependant Ovide, qui sembloit avoir consacré sa lyre aux Amours, travailloit à élever pour sa gloire des monuments plus durables, et cherchoit des succès plus brillants : « J'ai manié, disoit-il, le sceptre ; et la tragédie a pris par mes soins un ton plus élevé. Je n'étois pas inhabile à ce genre de travail (1)... Que la tragédie romaine me doive sa gloire ; j'ai assez de talents pour remplir tous ses vœux (2). J'ai fait parler les rois avec la dignité qui leur convient, et j'ai rendu au cothurne toute sa majesté » (3). On reconnoît dans ce langage cette conscience d'un talent supérieur qui faisoit dire au grand Corneille :

Le prix que nous valons, qui le sait mieux que nous ?

Ce noble et franc enthousiasme, que partagerent presque tous les grands poëtes de l'anti-

---

(1) Sceptra tamen sumpsi ; curâque tragædia nostrâ
Crevit : et huic operi quamlibet aptus eram.
Amor., *l. II*, *el.* 18.

(2) Nunc habeam per te Romana tragædia nomen ;
Implebit leges spiritus iste meas.
Ibid., *l. III*, *el.* 1.

(3) Et dedimus tragicis scriptum regale cothurnis :
Quæque gravis debet verba cothurnus habet.
Trist., *l. II*, *v.* 553.

quité, et qui sans doute etoit préférable à la fausse modestie de la plupart des écrivains modernes, seroit aujourd'hui justifié, si la tragédie de Médée étoit parvenue jusqu'à nous ; mais elle est perdue avec le Thyeste de Varus, avec les tragédies d'Accius, de Pacuvius, de Pomponius Secundus, de Messala, de Caïus Pollion, surnommé le Sophocle romain, avec tant d'autres ouvrages dramatiques, dont la perte irréparable ne nous permet pas de juger jusqu'à quelle hauteur parvint la tragédie chez les Romains. Peut-être, dit Vossius, les Latins pourroient-ils opposer avec succès leur théâtre tragique à celui des Grecs, si la Médée d'Ovide et le Thyeste de Varus eussent résisté au temps qui détruit tout (1). « Médée me paroît montrer, dit Quintilien, de quoi Ovide eût été capable, si au lieu de se livrer à la fécondité d'un génie trop facile, il eût voulu le retenir dans les bornes de la raison (2)... Aucune piece de Pollion et de Messala n'est aussi célebre que la Médée d'Ovide ou le Thyeste de Varus. » (3)

(1) Fortasse haberent latini quos opponerent si Vari Thyestes, aut Ovidii Medea extarent. (*Vossius, de Imitatione, c.* 2.)

(2) Ovidii Medea videtur mihi ostendere quantum vir ille præstare potuerit, si ingenio suo temperare quam indulgere maluisset (*Quintil., l. X, c.* 1.)

(3) Nec ullus Asinii, aut Messalæ liber tam illustris est, quam Medea Ovidii, aut Vari Thyestes (*Idem, l. IV, c.* 1.)

On a remarqué, dit Érasme, que les peintres célebres se sont attachés à laisser, du moins dans une de leurs productions, un témoignage éclatant de l'excellence de leur art, qui pût faire juger par la postérité ce dont ils auroient été capables, s'ils avoient voulu employer toute la force de leurs talents : c'est ce que paroissent avoir voulu tenter Virgile dans ses Géorgiques, Ovide dans sa Médée, Cicéron dans son livre de l'Orateur. (1)

Ovide, dans son Apologie à Auguste, fait une critique sévere de la plupart des tragédies de son temps, qui étoient infectées de sales équivoques, de mots obscenes, de fades plaisanteries, et de caracteres faux et indécents qui dégradoient les héros (2). L'auteur de Médée avoit sans doute évité tous les défauts qu'il reprend dans les autres ; et comme il le dit lui-même, il avoit épuré

(1) Videmus hoc fermè, ut egregiis pictoribus studio esse, ut in uno quopiam opere, exactum aliquod et absolutum artis suæ specimen relinquant, undè posteritas æstimare valeat quid præstare potuissent, si summis viribus adniti voluissent. Id affectasse videntur Virgilius in opere Georgicon, Ovidius in sua Medea, M. Tullius in libris de Oratore, etc. (*D. Erasmi et P. Melancthonis epistolæ, etc. Londini*, 1642, *in-fol.*, *p.* 1633.

(2) Est et in obscænos deflexa tragædia risus,
Multaque præteriti verba pudoris habet.
Trist., *l. II.*

la scene et rendu au cothurne toute sa majesté. C'est ce qui doit rendre plus sensible la perte de sa tragédie. Un seul vers cité par Quintilien est maintenant tout ce qui reste de ce chef-d'œuvre. (1)

Ovide fixe lui-même, dans le premier chant de son Art d'aimer, l'époque à laquelle il composa ce poëme. Ce fut l'année où Caïus César, fils de Julie et d'Agrippa partit pour aller rétablir l'ordre dans les provinces orientales de l'empire romain, l'an 753 de la fondation de Rome (2). Le poëte avoit alors plus de quarante ans. Julie subissoit déja la peine d'un exil qui devoit être éternel (3); et cette circonstance mérite d'être remarquée, parcequ'elle prouve que ce ne fut pas l'Art d'aimer qui attira la colere de l'empereur sur sa fille, et qu'il ne fut pas non

---

(1) Servare potui, perdere an possim rogas?

L'abbé Gedoyn a traduit ainsi ce vers:

Moi qui l'ai pu sauver, je ne le pourrois perdre?

(2) Ecce parat Cæsar domito, quod defuit, orbi
Addere. Nunc, oriens ultime, noster eris...
Ultor adest; primisque ducem profitetur in armis:
Bellaque non puero tractat agenda puer, etc.

De Arte amandi, l. I.

(3) Quelques auteurs placent l'exil de Julie à l'an 748 de Rome; d'autres, avec plus de vraisemblance, à l'an 752, un an avant la naissance de J. C.

plus, environ dix ans après, la véritable cause de l'exil d'Ovide.

Les mœurs publiques étoient extrêmement corrompues lorsqu'il publia son poëme : « Dois-je, disoit-il, me plaindre ou me taire? On ne distingue plus ce qui est permis et ce qui ne l'est pas. L'amitié et la bonne foi ne sont plus que de vains noms. Hélas! il est dangereux de faire à son ami l'éloge de la beauté qu'on aime. Si cet éloge lui paroît mérité, il devient votre rival. Cependant le fils d'Actor ne souilla point le lit de Patrocle; Pirithoüs n'attenta point à l'honneur de Thésée; Pylade aimoit Hermione comme Phébus aima Pallas, comme t'aimoient, ô fille de Tyndare, Castor et son frere Pollux. Espérer aujourd'hui de voir revivre ces nobles exemples, c'est vouloir cueillir des fruits sur la stérile bruyere, c'est chercher du miel dans le courant d'un fleuve. Rien ne plaît que ce qui est honteux. Chacun ne songe qu'à son plaisir, et ce plaisir lui paroîtra plus doux s'il coûte des larmes à son ami. Quelle dépravation! Ce n'est point son ennemi que doit craindre un amant. Fuyez, pour être à l'abri du danger, ceux sur la fidélité desquels vous vous reposez. Défiez-vous d'un parent, d'un frere, d'un ami : ils vous donneront tous de justes sujets de crainte. » (1)

---

(1) *De Arte amandi*, *l. I.*

Le poëme de l'Art d'aimer peut être considéré comme un tableau historique et précieux qui retrace la vie et les mœurs des Romains sous le regne d'Auguste. On y voit que les théâtres, le cirque, les portiques, les bains, les temples même, étoient des lieux dangereux pour la pudeur; que les hommes publioient le jour les débauches de la nuit (1); que des tableaux obscenes offroient aux yeux un spectacle révoltant, dont une femme, nommée Elephantis, avoit fourni les sujets dans des poésies infâmes, qui heureusement ne sont point parvenues jusqu'à nous (2); que les hommes se glissoient furtivement dans les bains des dames romaines (3); qu'ils étoient

(1) At nunc nocturnis titulos imponimus actis.

De Arte amandi, l. II.

(2) Une ancienne épigramme parle d'un tableau de cette nature qui fut présenté, par une certaine Lalagé, au dieu de l'Hellespont:

Obscænas rigido deo tabellas
Ducens ex Elephantidos libellis
Dat donum Lalage, etc.

Martial (*l. XII, ep.* 43) parle ainsi des œuvres d'Éléphantide:

Nec molles Elephantidos libelli.

(3) Cum custode foris tunicas servante puellæ
Celent furtivos balnea tuta viros.

De Arte amandi, l. III.

secrètement admis dans le temple de la bonne Déesse (1); et que pour tromper d'inquiets surveillants, les dames traçoient avec des verges des lettres sanglantes sur le dos de leurs esclaves. (2)

Ovide nous apprend encore que les Romaines inventoient chaque jour quelque mode nouvelle (3); qu'elles teignoient leurs cheveux avec le jus de certaines herbes (4); que dans les festins on écrivoit le nom de sa maîtresse avec du vin répandu sur la table (5); et que les présents corrompant les femmes et les hommes, achetoient même le silence des maris. (6)

---

(1) Cum fuget e templis oculos bona diva virorum,
Præterquam si quos illa venire jubet.
De Arte amandi, l. III.

(2) Pro charta conscia tergum. (*Ibid.*)

(3) Quid istæ quæ vesti quot annis nomina inveniunt nova. (*Plaut., Epidicus, act. II, sc.* 1.)

(4) Tum studium formæ est, coma quum mutatur, ut annos
Dissimulet viridi cortice cincta nucis.
TIBULLE.

(5) Blanditiasque leves tenui prescribere vino;
Ut dominam in mensa se legat illa tuam..
De Arte amandi, l. I.

(6) Munera (crede mihi) capiunt hominesque, deosque.
Pacatur donis Jupiter ipse datis.
Quid sapiens faciat? Stultus quoque munere gaudet.
Ipse vir, accepto munere, mutus erit.
Ibid., l. III.

Le poëte fait aussi connoître les superbes édifices de Rome, dont les principaux étoient les portiques de Pompée (1), de Cneius Octave (2) et d'Octavie, sœur d'Auguste (3); les théâtres de Pompée (4), de Marcus Scaurus (5) et de Mar-

---

(1) Tu modo Pompeïa lentus spatiare sub umbra.

De Arte amandi, l. I.

Martial dit en parlant de ce portique célebre :

Inde petit centum pendentia tecta columnis
Illic Pompeïa dona nemusque duplex.

(2) Ce portique fut appelé Corinthien, parcequ'il étoit soutenu par des colonnes de cuivre de Corinthe.

(3) On admiroit dans ce portique les peintures d'Antiphile et d'Androbius, représentant Hésione, fille de Priam, Alexandre et Philippe avec Minerve, Hercule sur le mont OEta, etc. Quelques auteurs ont confondu le portique d'Octavie avec le temple que Livie avoit élevé à la Concorde, et dont Ovide parle dans ses Fastes.

(4) Ovide (dans le IIIe livre de l'Art d'aimer) fait connoître la magnificence du théâtre de Pompée, par ce vers :

Aureaque pendent ornato signa theatro.

Pline (*l. VII, c.* 3) rapporte qu'on y admiroit des statues rares et d'un grand prix, entr'autres celle d'Eutichys, de Tralles, que vingt de ses enfants portoient sur le bûcher funebre. Suivant le même auteur, ce théâtre pouvoit contenir quatre-vingt mille spectateurs.

(5) Le théâtre de M. Scaurus, aussi vaste que celui de Pompée, étoit orné de trois cent soixante colonnes, et de trois mille statues d'airain (*Solin.*)

cellus (1) ; le *forum* romain (2), et ceux de Jules César et d'Auguste (3) ; le cirque appelé *Maximus* (4), et le cirque Flaminien (5); plusieurs amphithéâtres (6), dont le plus célebre étoit au-

---

(1) Marcellus fit construire son théâtre auprès du Capitole; il fut consacré par Auguste.

(2) C'étoit le *forum* le plus ancien et le plus célebre : on le nommoit *Latinum* et *Vetus ;* on y voyoit les *rostres*, ou la tribune aux harangues.

(3) Ces deux *forum* servoient de supplément au premier : ils étoient tous destinés aux assemblées du peuple et à l'administration de la justice. Il y avoit encore le *forum* de Caïus César, que Stace appelle *Latium forum* (*Sylv. I.*)

(4) Varron donne ainsi l'étymologie du mot cirque : *Quod circum metas Pompa ferebatur, et equi currebant.* Le grand cirque, bâti par Tarquin, entre le mont Aventin et le mont Palatin, avoit deux mille deux cent cinq pieds de longueur, et neuf cent cinquante pieds de largeur. Juvénal a fortement exprimé la passion du peuple romain pour les jeux du cirque, en disant :

. . . . atque duas tantum res anxius optat
Panem et circenses.

(5) Le cirque Flaminien portoit le nom du consul qui l'avoit fait bâtir. Le Sénat s'y rassembloit souvent en descendant du Capitole; on y célébroit les jeux Apollinaires et les jeux Équestres.

(6) Les premiers amphithéâtres ne remontent qu'au temps de Jules César. Ils servoient aux combats des bêtes féroces et des gladiateurs : Scaurus y montra le premier au public cent cinquante pantheres. Le plus célebre de tous les amphithéâtres est celui que fit bâtir Néron, et qu'on appela le Colysée.

tour du champ de Mars; les naumachies (1) qui servoient à la représentation des batailles navales; et beaucoup de temples (2) qui, avec les autres édifices publics de la ville reine du monde, nous représentent la magnificence et le luxe d'un peuple enrichi des dépouilles de l'Europe et de l'Asie; maître de l'univers, mais esclave de ses plaisirs; corrompu par ses richesses, et vaincu par sa corruption.

Il ne faut donc pas croire légèrement qu'Ovide ait contribué par ses trois livres de l'Art d'aimer à corrompre les mœurs de son siecle; mais il faut plutôt reconnoître que la dépravation de ce siecle si vanté influa sur les talents du poëte, et sur l'emploi blâmable qu'il en fit trop souvent. Il faut avouer que ses chants sont moins obscenes

---

(1) Les naumachies furent le plus beau spectacle de l'antiquité. Tacite (*l. XII*) parle de la représentation de la bataille d'Actium.

(2) On peut juger du grand nombre de temples qu'on voyoit à Rome par ceux d'une seule divinité. Vénus en avoit six principaux qui lui étoient consacrés sous les noms de Vénus *Romaine*, dans la Voie sacrée; de Vénus *Calva* ou Chauve, dans le Capitole; de Vénus *Erycine*, près la porte Colline ou *Collina*; de Vénus *Victorieuse*, érigé par Pompée; de Vénus *Cluacine*, près la Voie sacrée; et de Vénus *Genitrix*, bâti par Auguste. Vitruve, contemporain d'Ovide, remarque (*l. I, c. 7*) qu'on plaçoit les temples de Vénus hors de l'enceinte des villes, afin d'ôter aux deux sexes des occasions de débauche.

que les écrits de plusieurs autres poëtes grecs et latins. Rien n'y approche de la licence de plusieurs épigrammes de Catulle, de Martial, et d'Ausonne; de quelques satires d'Horace et de Juvénal; et il ne faudroit pas retrancher quatre-vingts vers de l'Art d'aimer pour rendre ce poëme une des plus agréables et plus décentes productions de la muse érotique.

Il contient des préceptes utiles. « Voulez-vous, dit Ovide, fixer une maîtresse, et ne vous en voir jamais abandonné? joignez les qualités de l'esprit à celles du corps. La beauté est un bien périssable; le temps la détruit dans sa course rapide; elle s'efface par sa durée. La violette et le lis superbe ne sont pas toujours en fleur; la rose tombe, et le rosier reste hérissé d'épines. Ainsi, jeune homme trop fier de ta beauté, croîtront sur ta tête les cheveux blancs; ainsi les rides viendront sillonner ton visage. Ornez donc votre esprit; c'est le seul bien qui soit durable, le seul que l'on conserve jusqu'à sa derniere heure. Ne négligez point de cultiver les beaux arts, et de vous perfectionner dans l'étude des langues d'Athenes et de Rome. Ulysse n'étoit point beau, mais il étoit éloquent... Gardez-vous, qui que vous soyez, de compter sur une beauté trompeuse et fragile; ou joignez-y du moins quelque bien plus solide et plus estimable. C'est sur-tout une adroite

complaisance qui gagne tous les cœurs. La rudesse des manieres, un grossier langage, rendent odieux. Loin de vous les procès et les combats d'une langue mordante, etc. » (1)

Il donne à-peu-près les mêmes conseils au beau sexe de Rome : « Les années s'écoulent comme les eaux de ce fleuve. Les eaux de ce fleuve ne remontent point à leur source ; l'heure qui est passée ne reviendra plus. Il faut mettre à profit les instants de la vie. Le temps s'échappe avec rapidité ; et celui qui le suit ne le vaut jamais. Ces arbrisseaux flétris et dépouillés, je les ai vus couverts de fleurs et de verdure. Cette tige hérissée d'épines m'a donné d'agréables couronnes... Le serpent en quittant sa peau se dépouille de sa vieillesse ; le cerf en renouvelant son bois n'en paroît pas plus vieux ; mais rien ne nous dédommage des biens qui nous échappent. » (2)

Il conseille ensuite aux jeunes Romaines de lire Callimaque, Philétas, Anacréon, Sapho, Properce, Gallus, Tibulle, le poëme où Varron chante la conquête de la toison d'or, et celui dans lequel Virgile a décrit les aventures d'Énée fugitif, et l'origine de la superbe Rome.

On trouve même quelquefois dans l'Art d'ai-

---

(1) *De Arte Amandi, l. II.*

(2) *Ibid., l. III.*

mer des préceptes d'une morale austere : « Il importe qu'il existe des dieux. Croyons donc qu'ils existent. Portons le vin et l'encens sur leurs autels... Vivez dans l'innocence ; la divinité vous voit. Rendez le dépôt qui vous a été confié. Tenez religieusement votre foi et vos engagements. Bannissez la fraude. Que vos mains ne se trempent jamais dans le sang. » (1)

Le plan qu'Ovide se propose de suivre dans son Art d'aimer n'a rien qui révolte la pudeur. Il annonce qu'il va donner des lecons utiles : « D'abord occupez-vous de trouver un objet digne de votre amour... Cherchez ensuite à fixer celui dont votre cœur a fait choix. Le troisieme objet que vous devez vous proposer, c'est de rendre vos amours éternelles. » (2)

Cependant il s'écarte assez souvent des sentiers de la sagesse. Il écrivoit dans un siecle corrompu. Il donne aux deux sexes des conseils pernicieux ; tels sont ceux qu'il adresse aux jeunes dames romaines : « Quand vous auriez plus de liberté que Thaïs, feignez d'être dans les alarmes. Quand

---

(1) *De Arte amandi, l. I.*

(2) Principio, quod amare velis, reperire labora
Qui nova nunc primum miles in arma venis.
Proximus huic labor est, placitam exorare puellam ;
Tertius ut longo tempore duret amor.
Ibid.

vous pourriez faire entrer commodément votre amant par la porte, faites-le passer par la fenêtre. Qu'il lise la crainte sur votre visage; et que votre suivante rusée s'élance brusquement vers la porte en criant nous sommes perdus. » (1)

Il donne des avis plus détestables encore: « On peut, selon moi, combattre la fraude par la fraude; et les lois permettent de repousser les armes par les armes. Que la même main s'accoutume à varier son écriture de vingt manieres différentes. Ah! périssent ceux qui me forcent à donner de pareilles leçons (2)!... Si vous êtes sage, vous ne vous jouerez que des jeunes filles; vous le pouvez impunément. C'est le seul cas où la fraude ne soit pas plus honteuse que la bonne foi. Trompez un sexe trompeur: il est presque toujours perfide. Qu'il tombe dans les pieges qu'il a dressés » (3).

(1) Ut sis liberior Thaïde, finge metus.
Cum melius foribus possis, admitte fenestrâ:
Inque tuo vultu signa timentis habe.
Callida prosiliat, dicatque Ancilla perimus.
De Arte amandi, l. III.

(2) Judice me fraus est concessa, repellere fraudem;
Armaque in armatos sumere jura sinunt.
Ducere consuescat multas manus una figuras.
Ah! pereant, per quos ista monenda mihi.
Ibid., l. III.

(3) Ludite, si sapitis, solas impunè puellas.
Hac magis est una fraude pudenda fides.

Comment concevoir qu'après avoir exposé d'aussi dangereuses maximes, le poëte puisse dire: « Prêtez l'oreille à mes leçons, jeunes beautés: la pudeur et les lois vous le permettent; et votre intérêt vous y invite » (1).

Ovide croyoit n'avoir blessé ni les mœurs ni les lois: « Je chanterai, disoit-il, les ruses et les larcins d'un amour exempt de crimes; et mes vers n'offriront rien de répréhensible (2) »... Il ajoute dans le second livre: « Je le déclare encore une fois, je ne dis rien ici qui ne soit autorisé par la loi; et l'honneur des femmes est respecté dans mes jeux » (3).

Fallite fallentes. Ex magnâ parte profanum
Sunt genus. In laqueos quos posuere cadant.
De Arte amandi, l. I.

(1) . . . . Petite hinc precepta puellæ,
Quas pudor et leges, et sua jura sinunt.
Ibid., l. III.

(2) Nos venerem tutam, concessaque furta canemus:
Inque meo nullum carmine crimen erit.
Ibid., l. I.

(3) En iterum testor: nihil hîc nisi lege remissum.
Luditur in nostris instita nulla jocis.
Ibid., l. II.

Ovide nous apprend qu'il ne veut attenter ni à la pudeur des vierges, ni à l'honneur des femmes mariées. Tibulle avoit dit aussi:

Si modo casta doce, quamvis non vitta ligatos
Impediat crines, nec stola longa pedes.

Par les mots *vitta, stola,* et *instita,* Ovide et Tibulle entendent

Cependant Ovide ne suivit pas toujours cette sage résolution, et il oublia qu'il s'en étoit écarté dans ces vers qui devinrent dix ans après le prétexte de son bannissement: « Mettez aussi tous vos soins à plaire au mari de votre maîtresse; il vous sera très utile de gagner son amitié. Si vous buvez par tour, laissez-le boire avant vous. Détachez votre couronne pour la placer sur sa tête. Soit qu'il soit votre égal, soit qu'il soit votre inférieur, cédez-lui toujours l'honneur d'être servi le premier, N'hésitez pas à être toujours de son avis. C'est un moyen aussi sûr qu'il est usité d'emprunter le nom d'ami pour mieux tromper; mais quelque sûr, quelque usité que soit ce moyen, il n'est pas moins coupable. » (1)

On voit que le poëte a voulu tempérer par le dernier vers ce qu'il avoit dit dans les autres. On

---

les bandelettes qui relevoient les cheveux des vestales et des jeunes vierges, et les longues robes que portoient les dames romaines.

(1) Sint etiam tua vota viro placuisse puellæ.
Utilior vobis factus amicus erit.
Huic, si sorte bibes, sortem concede priorem:
Huic detur capiti dempta corona tuo.
Sive erit inferior, seu par, prior omnia sumat:
Neu dubites illi verba secunda loqui.
Tuta frequensque via est, per amicum fallere nomen
Tuta frequensque licet sit via; crimen habet.
De Arte amandi, l. I.

s'apperçoit en lisant son poëme qu'il craint bien moins de blesser les mœurs publiques que les lois d'Auguste contre l'adultere ; mais cette crainte ne peut l'arrêter long-temps ; et il se rend coupable lors même qu'il craint de faillir.

Il se promettoit de son livre un renom immortel : « Autant se sont acquis de gloire chez les Grecs Podalire dans l'art de guérir, le petit-fils d'AEacus par sa valeur, Nestor par sa prudence ; Calchas en expliquant les oracles, Télamon dans les combats, Automedon dans la conduite d'un char : autant je suis fameux dans l'art d'aimer. Mortels, célébrez mes vers, chantez mes louanges, et que mon nom vole dans l'univers. Je vous ai donné des armes ; Achille en reçut de Vulcain. Par ce présent il vainquit : triomphez par le mien ; mais que celui qui me devra sa victoire écrive sur ses trophées, Ovide étoit mon maître. » (1)

Ovide, âgé de quarante ans, parle dans l'Art d'aimer (2) de son amour pour cette Corinne qu'il

---

(1) *De Arte amandi, l. II.* Ovide termine le III[e] et dernier livre de son poëme par la même pensée :

> Ut quondam juvenes, ità nunc mea turba puellæ
> Inscribant spoliis : Naso magister erat.

(2) Et multi, quæ sit nostra Corinna rogant.

Ibid., l. III.

Il y a eu deux Corinnes célebres dans l'histoire, l'une Thé-

avoit chantée vingt ans auparavant. Cela doit suffire pour reconnoître que sa maîtresse ne pouvoit être la petite-fille d'Auguste, puisqu'Agrippa, son pere, ne devint gendre de l'empereur que l'an 733 de Rome, Ovide ayant déja vingt-deux ans. Ce simple rapprochement de dates eût pu épargner aux érudits de longs raisonnements. Mais il est plus difficile de nier que cette Corinne fût Julie, fille d'Auguste (1); et quoiqu'il ne paroisse pas vraisemblable que dans les premiers temps de l'exil de Julie, Ovide ait osé dire : « De toutes parts on demande, Corinne, qui tu es ». On sait néanmoins que les poëtes sont souvent indiscrets; et l'on a vu qu'Ovide a manqué de prudence et de circonspection au moment même où il vouloit être prudent et circonspect.

La licence des poëtes anciens n'empêche ni de les lire ni de les interprêter (2). Ils ont l'avantage

---

baine, rivale heureuse de Pindare, dont Properce a dit, en lui comparant Cynthie (*l. II, el.* 3):

Et sua cum antiquæ committit scripta Corinnæ.

l'autre, Thespienne, que plusieurs auteurs appellent *Corinthia*, et dont les poëtes ont chanté l'esprit et la beauté. Ovide donna sans doute le nom de Corinne à sa maîtresse parcequ'elle brilloit des dons qui distinguerent les deux Corinnes de la Grece.

(1) Julie étoit fille de Scribonie, qu'Octave répudia l'an 716 de Rome; Ovide avoit alors cinq ans. Ovide et Julie étoient donc à-peu-près du même âge.

(2) « C'est à quoi même se sont appliqués des prélats et des

d'être des auteurs classiques. Le suffrage des siecles ne peut être révoqué. La langue de Cicéron et de Virgile fait pardonner les écarts d'une imagination déréglée, et conserve des tableaux dont le nu révolte ou afflige la pudeur.

Il convient néanmoins de prémunir les esprits contre des lectures qui ne sont pas toujours sans danger. Un philosophe, qu'on ne soupçonnera point d'avoir une morale sévere, Bayle lui-même, n'a pu s'empêcher de condamner Ovide pour

---

personnes religieuses qui n'avoient pas moins de pieté que d'érudition, sans qu'on y ait jamais trouvé à redire, ni qu'on ait eu le moindre sujet de s'en plaindre ». C'est ainsi que s'exprime l'abbé de Marolles, qui a eu l'extravagante idée en traduisant Ovide d'expliquer l'art d'aimer les femmes par l'art d'aimer les sciences. Il dit pour justifier son entreprise qu'on a cherché des allégories dans les amours de Salomon et de la fille de Pharaon; qu'on a moralisé celles de Jupiter et de Junon, d'Apollon et de Daphné, de Mars et de Vénus, de Myrrha et de Cynire: « Cependant, ajoute-t-il, tout le monde les lit, tout le monde les estime, quoique l'apparence en soit un peu forte, et que le sens littéral en soit plus suspect que tous les préceptes d'amour qui se rencontrent dans les livres de l'Art d'aimer d'Ovide ne sont licencieux ». Et parlant de ces préceptes, il ajoute: « Tout cela peut cadrer fort bien à un philosophe qui cherche la sagesse et les sciences dont il veut jouir... Voilà de quelle sorte nous tromperons notre imagination, etc. » Le bon abbé de Marolles nous apprend qu'il avoit composé un volume entier de ces plaisantes allégories.

avoir réduit en systême une science pernicieuse dont la nature ne donne que trop de leçons. Enfin il ne faut pas perdre de vue que le poëte convient lui-même qu'il n'a point écrit l'Art d'aimer pour les femmes honnêtes, mais seulement pour les courtisannes. (1)

Ce poëme obtint un grand succès à Rome. Les lois resterent muettes : l'envie n'osa faire entendre ses cris, et le poëte continua de jouir de la faveur du prince et de l'estime publique. Mais dans la suite, devenu plus sévere pour lui-même que ne l'avoient été le peuple et ses magistrats, Ovide crut devoir composer le poëme qui a pour titre *le Remede d'amour;* il le publia avant son exil. Il s'y plaint de ce que l'envie attaquant l'Art d'aimer, ose accuser sa muse d'effronterie. « Mais que m'importent, dit-il, une ou deux cri-
« tiques si mes écrits plaisent toujours? Meurs
« de désespoir, détestable Envie; déja mon nom
« est célebre : il le sera encore plus dans l'ave-
« nir » (2). Il déclare qu'il avoit écrit l'Art d'aimer

---

(1) Nil mihi cum vittâ: Thaïs in arte meâ est.

Remed. amoris.

L'Art d'aimer a été traduit par Marolles, Nasse, le président Nicole, Ferrier, et Martignac. On a encore de ce poëme plusieurs versions anonymes en prose et en vers.

(2) Nuper enim nostros quidam carpsere libellos,
Quorum censurâ musa proterva mea est.

dans la fougue des passions, et que le Remede d'amour est l'ouvrage de sa raison (1). Ce dernier poëme contient en effet des maximes et des sentences graves, des préceptes salutaires; mais on y retrouve les écarts d'une imagination lascive; et quelquefois le remede devient pire que le mal. (2)

On attribue à Ovide un fragment de cent vers élégiaques, reste d'un poëme qu'il avoit composé sur l'art de soigner son visage. Le poëte parle de ce petit ouvrage dans le troisieme livre de son Art d'aimer (3). Il observe que la toilette est utile à tout le monde, et qu'elle plaît généralement. Il blâme ensuite dans les femmes l'excès de la parure et du desir de plaire. Il leur apprend

---

Dum modo sic placeam, dum toto canter in orbe;
Quot volet, impugnet unus et alter opus...
Rumpere livor edax; jam magnum nomen habemus;
Majus erit, etc.

(1) Et quod nunc ratio est, impetus ante fuit.

(2) Le Remede d'amour a été traduit par Guiart, Marolles, Martignac, et Grainville. Un nommé Dufour l'a mis en vers burlesques. Plusieurs auteurs anonymes en ont donné des versions en prose et en vers.

Le pape AEneas Sylvius (Pie II) a composé en latin des remedes d'amour, qui furent traduits en français gothique par Albin des Avenelles, chanoine de Soissons.

(3) Est mihi, quo dixi vestræ medicamina formæ
Parvus sed curâ grande libellus opus.

que les bonnes mœurs valent mieux qu'une beauté fragile et périssable. Il enseigne enfin les moyens de faire venir l'art au secours de la nature. Il convenoit à l'auteur de l'Art d'aimer de donner aussi des leçons sur l'art de plaire.

On trouve dans toutes les éditions d'Ovide un poëme intitulé *Consolation à Livie sur la mort de Drusus* (1); mais Scaliger et tous les commentateurs attribuent cet ouvrage à Pedo Albinovanus, contemporain et ami d'Ovide, qui partageoit avec lui la faveur des Césars. (2)

Déja la mort avoit enlevé les principaux écrivains du siecle d'Auguste. Depuis long-temps Cicéron, Varron, Salluste, et Pomponius Atticus, ne vivoient plus que dans leurs ouvrages, dont la plupart devoient encore périr. Ovide avoit donné d'inutiles regrets à Gallus, Virgile, Ti-

---

(1) *Consolatio ad Liviam Augustam de morte Drusi Neronis filii ejus, qui in Germania morbo periit.* Ce poëme est composé de quatre cent soixante-quatorze vers élégiaques.

Livie, surnommée Drusilla, eut de Tibérius Néron, son premier mari, Tibere, qui succéda à Auguste, et Drusus Néron, qui mourut dans la Germanie, l'an 745 de Rome. Ovide avoit alors trente-quatre ans.

(2) Nic. Heinsius adopte l'opinion générale, en observant néanmoins que les anciens manuscrits et les premieres éditions d'Ovide lui attribuent la *Consolation à Livie*. Il pense d'ailleurs que ce poëme est digne d'appartenir au beau siecle d'Auguste.

bulle, Horace, et Properce; et il étoit le dernier vivant des grands poëtes de ce siecle fameux.

Parvenu au faîte de la gloire et de la puissance, après avoir soumis Rome et l'univers, réformé le calendrier, établi les jeux Séculaires, fondé la bibliotheque Palatine, rempli Rome de monuments dont plusieurs ont bravé les efforts des barbares, et résistent encore aux outrages du temps, Auguste avoit perdu ses deux principaux favoris, Agrippa et Mécene; et tandis qu'il avoit eu injustement l'honneur de tous les exploits du premier, il devoit être injustement dépouillé par le second de la gloire qu'il méritoit d'obtenir pour les récompenses et les encouragements prodigieux qu'il accordoit au génie et aux talents. (1)

Il avoit étouffé plusieurs conjurations. Il avoit pardonné à ceux qui porterent les armes contre lui, à ceux qui, comme Cinna, voulurent attenter à sa vie. On vantoit sa clémence, la sévérité de ses mœurs, la sagesse de ses lois. Il réunissoit

---

(1) Mécene ne faisoit qu'exécuter les volontés de son maître. L'histoire le peint comme l'homme le plus insouciant et le moins capable de cet enthousiasme pour les lettres et les arts, qui distingua Louis XIV et Colbert; mais l'amitié d'Horace et de Virgile a immortalisé Mécene. Il est à remarquer qu'Ovide ne le nomme dans aucun de ses ouvrages.

le sacerdoce et l'empire. Tribun, censeur, empereur, et pontife, il retenoit et honoroit tous les pouvoirs. Il inspiroit la crainte, l'amour, et le respect. Il étoit appelé Auguste, pere de la patrie, fils du dieu César; et déja lui-même il avoit des autels dans diverses provinces de l'empire romain.

Mais, grand, heureux, et puissant dans l'univers, Auguste étoit, dans son palais, foible, crédule, et malheureux. Les chagrins domestiques assiégeoient sa vieillesse. Depuis long-temps le monde lui coûtoit moins à gouverner que sa famille. Tibere ne pouvant plus supporter les débauches de Julie, qu'il n'osoit ni accuser, ni répudier, selon Tacite, s'étoit retiré pendant sept ans dans l'isle de Rhodes. Caïus et Lucius César lui avoient fait ombrage; Caïus et Lucius César n'étoient plus; Julie étoit exilée. Auguste avoit perdu Marcellus, Octavie, et Drusus. Germanicus, l'orgueil et l'espoir des Romains, étoit déja l'objet de la haine de Tibere. Tibere, digne fils de Livie, adopté par Auguste, et désigné son successeur, sur les degrés du trône, craignoit de ne pas y monter. Sa sombre politique, son caractere et ses mœurs épouvantoient les Romains et Auguste lui-même. L'ambitieuse Livie remplissoit l'ame de son époux d'inquiétudes et d'ennuis, de terreur et de soupçons. Elle étoit le premier

artisan des intrigues et des désordres qui troubloient la famille des Césars. Frere de Caïus et de Lucius, que la mort avoit moissonnés au printemps de leur âge, Agrippa Posthumius, petit-fils d'Auguste, pouvoit lui succéder. Livie le rendit suspect, Auguste l'exila, et quelques années après Tibere le fit mourir.

A tous ces chagrins domestiques vinrent enfin se mêler des malheurs publics. Arminius avoit détruit trois légions romaines dans la Germanie. Auguste, affligé de ce désastre, s'enferma dans son palais, laissa croître sa barbe et ses cheveux, et dans les transports de sa douleur il s'écrioit en se frappant la tête, *Varus, rends-moi mes légions!*

C'est à cette époque qu'effrayé de Tibere, tourmenté par Livie, affoibli par l'âge, livré à des pratiques superstitieuses, sans conseil et sans amis, aigri, défiant, et malheureux, ayant vu périr la moitié de sa famille, et réduit à proscrire l'autre, Auguste chassa de Rome, où il ne devoit plus rentrer, le plus proche héritier du trône des Césars. C'est à cette même époque que fut exilée Julie, sœur d'Agrippa, qui devoit mourir dans son exil; c'est enfin à cette époque qu'Ovide fut relégué sur les bords du Pont-Euxin, qui devoient être son dernier asile et son tombeau.

Il n'est guere permis de douter que le poëte

n'ait été victime de quelque intrigue de cour. Protégé ou amant de Julie, avoit-il embrassé les intérêts d'Agrippa, fils de cette Julie? avoit-il osé défendre ses droits auprès d'Auguste dans un de ces moments où les souverains, se souvenant qu'ils sont hommes, épanchent leurs chagrins devant les familiers de leur palais? n'avoit-il pas été témoin, non de quelque inceste de l'empereur, mais de quelque retour secret vers le légitime héritier de l'empire, ou de quelque scene violente et honteuse entre Tibere, Auguste, et Livie? n'est-ce point là ce qu'il avoit vu, ce qu'il ne pouvoit révéler, puisque c'étoit un secret de l'état; ce qui ne lui fut jamais pardonné? et cette conjecture n'est-elle pas plus vraisemblable que toutes celles qui ont été imaginées pour expliquer la disgrace de l'ingénieux auteur de l'Art d'aimer? On sait qu'Auguste éprouva quelquefois des remords d'avoir écarté son petit-fils du trône pour y faire monter l'étranger qu'il avoit adopté; on sait qu'il voulut le rappeler de son exil; Plutarque (1) et Tacite (2) l'attestent. Tacite nous

(1) « Fulvius, un des amis d'Auguste, entendit un jour ce prince, déja vieux, déplorer les pertes de sa famille. Il disoit que deux de ses petits-fils étoient morts; que Posthumus, le seul qui lui restât, vivoit en exil victime de la calomnie, et qu'il se voyoit forcé d'appeler à l'empire le fils de sa femme. Touché du sort de Posthumus, il paroissoit vouloir le rappeler de son exil.

représente Auguste accompagné du seul Fabius Maximus, son confident, et l'ami le plus cher d'Ovide, visitant le malheureux Agrippa dans l'isle de Planasie, où il étoit relégué, pleurant

---

Fulvius rapporta ces discours à sa femme, qui les rendit à l'impératrice. Celle-ci se plaignit amèrement à Auguste de ce qu'au lieu de rappeler son petit-fils, comme il en avoit depuis long-temps la pensée, il la rendoit odieuse à celui *qu'il destinoit à l'empire*. Le lendemain matin Fulvius vint, selon sa coutume, saluer l'empereur, et lui souhaiter le bonjour : « Et moi, lui dit « Auguste, je vous souhaite d'être plus sage ». Fulvius comprit ce que cela vouloit dire, et revenant aussitôt chez lui, il appela sa femme, et lui dit : « L'empereur sait que j'ai trahi son secret, « et je vais me donner la mort ». — « Vous vous ferez justice, « lui répondit sa femme ; car depuis long-temps que nous som- « mes ensemble vous auriez dû me connoître, et vous tenir en « garde contre mon indiscrétion. Mais je dois mourir avant « vous ». En même temps elle prend l'épée, et se tue avant son mari ». (*Plutarque, OEuvres morales, trad. par D. Ricard, tome VI, p.* 410.)

En conférant Plutarque avec Tacite, on voit que le premier a confondu Fulvius avec Fabius Maximus.

(2) Quippe rumor incesserat, paucos ante menses, Augustum electis consciis, et comite uno Fabio Maximo Planasiam vectum, ad visendum Agrippam. Multas illic utrimque lacrymas, et signa caritatis, spemque ex eo fore ut juvenis penatibus avi redderetur. Quod Maximum uxori Martiæ aperuisse : illam Liviæ ; C. Navum id Cæsari. Neque multo post, extincto Maximo (dubium an quæsita morte) auditos in funere ejus Martiæ gemitus semet incusantis, quòd caussa exitii marito fuisset. (*Tacit., Ann., l. I.*)

avec son petit-fils, lui prodiguant les témoignages touchants de l'affection d'un pere, et comme si, maître du monde, il étoit déja dépendant de Tibere et de Livie, n'osant donner à son petit-fils, reconnu par lui innocent et calomnié, que l'espoir qu'il seroit bientôt rappelé de son exil. Maxime osa confier ce secret important à son épouse, et celle-ci eut l'imprudence de le révéler à Livie. Maxime se donna la mort, et Ovide s'accusa d'en être la cause (1); circonstance remarquable, et qui auroit dû ne pas échapper à ceux qui ont voulu expliquer les causes de l'exil d'Ovide. Maxime fut indiscret; Ovide l'avoit été sans doute : tous les deux furent punis. Cependant Auguste alloit pardonner; il alloit rappeler Ovide (2), et son petit-fils, et sa fille peut-être: Auguste mourut subitement à Nole; Tibere fut proclamé empereur, Agrippa tué par un centurion, et Julie sa mere, privée d'aliments, périt du long supplice de la faim; dès lors l'exil d'Ovide et celui de Julie, sœur d'Agrippa, ne durent avoir d'autre terme que la mort. (3)

---

(1) Occidis ante preces; caussamque ego, Maxime, mortis
(Nec fueram tanti) me reor esse tuæ.
Ex Ponto, l. IV, el. 6.

(2) Cœperat Augustus deceptæ ignoscere culpæ.
Ibid.

(3) L'an 767 de Rome, 14 ans avant Jésus-Christ, Maxime

Le silence des historiens contemporains laissera toujours ignorer à la postérité les vrais motifs de l'exil d'Ovide. Ce secret est pour jamais enfermé dans la tombe des Césars. « Il faut remarquer, « dit l'abbé Desfontaines, d'après Montesquieu, « que, depuis les empereurs, il fut presque impos- « sible d'écrire l'histoire. Tout devint secret dans « les mains d'un seul ; rien ne transpira dans le « public, du cabinet des empereurs. On ne sut « plus que ce que la folle hardiesse des tyrans ne « vouloit point cacher, ou ce que les historiens « conjecturerent. » (1)

La nouvelle conjecture hasardée ici sur les véritables causes de l'exil d'Ovide est beaucoup moins invraisemblable que toutes celles qui ont été imaginées jusqu'à ce jour ; il ne sera pas difficile de le prouver.

Plusieurs auteurs ont adopté, d'après un his-

---

et sa femme Martia se donnent la mort pour avoir révélé la touchante entrevue d'Auguste avec son petit-fils. Auguste meurt à Nole ; son petit-fils est assassiné par un centurion ; sa fille meurt de faim (*alimentis detractis*), dans l'isle Pandataire (aujourd'hui Sainte-Marie, sur les côtes de la Campanie) ; Julie, petite-fille d'Auguste et sœur d'Agrippa, meurt après vingt ans d'exil, l'an 781 de Rome, dans la principale des isles Diomedes, *Trimetum*, aujourd'hui *Tremiti*, sur les côtes de la Pouille. (*Tacit., Ann., l. IV, c.* 71.)

(1) Abrégé de l'Hist. romaine.

torien du quatrieme siecle, l'opinion qu'Ovide fut exilé pour avoir composé les trois livres de l'Art d'aimer (1). Il est certain que cet ouvrage devint le prétexte de son exil. L'Art d'aimer fut exclu de la bibliotheque du mont Palatin, et de celle qu'Agrippa avoit fondée dans le vestibule du temple de la Liberté (2); mais Ovide dit souvent, dans ses Tristes et dans ses Pontiques, qu'il a été puni non seulement pour avoir écrit ce poëme, mais pour avoir vu ce qu'il ne devoit point voir. Il suppose que se plaignant à l'Amour de n'avoir obtenu d'autre récompense pour avoir travaillé à étendre son empire que d'être exilé parmi les barbares, l'Amour lui répond : « Vous « savez bien que ce n'est point ce qui vous a fait « le plus de tort » (3). Il est donc constant qu'Ovide ne fut point exilé pour avoir publié son Art d'aimer. (4)

---

(1) Nam et poëtam Ovidium, qui et Naso, pro eo quod tres libellos artis amatoriæ conscripserat, exilio damnavit. (*Aurel. Victor.*)

(2) Ovide désigne ces deux bibliotheques sous le nom de *publica monumenta.* (*Trist., l. III.*)

(3) Utque hæc, sic utinam defendere cætera posses,
Scis aliud quod te læserit esse magis.
Ex Ponto, l. III, ep. 3.

(4) «Comment Auguste, dont nous avons encore des vers remplis d'ordures, pouvoit-il sérieusement exiler Ovide à To-

Le poëte avoue souvent, dans ses Tristes et dans ses Pontiques, qu'il a commis une faute, mais il ne veut pas qu'on la qualifie du nom de crime. Cette faute n'est qu'une imprudence et l'effet du hasard. (1)

Il est vrai qu'Ovide ne fait point connoître la nature de cette faute, et qu'il parle toujours avec une espece de mystere de ce qu'il a vu Tantôt son génie a été la cause de son exil (2); tantôt ses yeux seuls l'ont rendu criminel (3). Il écrit à son épouse que César pouvoit le condamner à mort sans injustice (4). Il dit ailleurs qu'il a été

---

mes, pour avoir donné à ses amis, plusieurs années auparavant, des copies de l'Art d'aimer? comment avoit-il le front de reprocher à Ovide un ouvrage écrit avec quelque modestie, dans le temps qu'il approuvoit les vers où Horace prodigue tous les termes de la plus infâme prostitution?... Il y a certainement de l'impudence à blâmer Ovide quand on tolere Horace. Il est clair qu'Octave alléguoit une très méchante raison, n'osant parler de la bonne, etc. » (*Voltaire, Questions encyclopédiques.*)

(1) *Trist., l. I, el.* 3; *l. II, etc.*

(2) . . . . ingenio sic fuga parta meo.
Trist., l. I, el. 1.

(3) Cur aliquid vidi? cur noxia lumina feci?
Ibid., l. II.

(4) Nec vitam, nec opes, nec jus mihi civis ademit;
Quæ merui vitio perdere cuncta meo.
Ibid., l. V, el. 11.

plus insensé que coupable (1). On le voit sans cesse desirer et n'oser s'expliquer clairement (2); il craint de renouveler les blessures d'Auguste (3); il craint de ranimer les siennes. Il ne veut point qu'on l'interroge. Il consent à ce que les Romains croient que l'Art d'aimer a seul causé sa perte (4). « Il seroit, dit-il, trop pénible et trop doulou-« reux de raconter l'origine de mes malheurs. « Taisez-vous, ma langue ; je ne puis en dire da-« vantage. » (5)

Ces réticences, ces plaintes, ces contradictions,

---

(1) Stultaque mens nobis, non scelerata fuit.
Trist., *l. I*, *el.* 2.

(2) Inscia quod crimen viderunt lumina, plector :
Peccatumque oculos est habuisse meum.
Non equidem totam possim defendere culpam ;
Sed partem nostri criminis error habet.
Ibid., *l. III*, *el.* 5.

(3) Cur imprudenti cognita culpa mihi?...
Perdiderint cum me duo crimina, carmen et error;
Alterius facti culpa silenda mihi.
Ibid., *l. II.*

(4) Neve roges quid sit; stultam conscripsimus artem.
Innocuas nobis hæc vetat esse manus.
Ecquid prætereà peccarim quærere noli :
Ut lateat sola culpa sub arte mea.
Ex Ponto, *l. II*, *ep.* 9.

(5) Nec leve, nec tutum est peccati quæ sit origo
Dicere: tractari vulnera nostra timent... (*Ibid.*, *l. I*, *ep.* 6.)
Lingua, sile : non est narrabile quicquam. (*Ibid.*, *l. II*, *ep.* 2.)

ont ouvert un vaste champ aux conjectures des savants, des biographes, et des commentateurs.

Plusieurs ont imaginé qu'Ovide avoit surpris l'empereur dans une action criminelle avec sa fille. Il est vrai que Caligula publioit que sa mere étoit née d'Auguste et de Julie (1). Mais quelle foi peut-on ajouter à cet odieux témoignage d'un prince plus odieux encore? D'ailleurs l'historien des Césars auroit-il négligé de révéler cet exécrable inceste? « C'étoit son génie, dit Bayle, de « déterrer cette espece d'anecdotes, et de les in- « sérer hardiment dans son ouvrage ». Mais il suffit d'observer que lorsqu'Ovide fut relégué chez les Sarmates, Julie, triste objet de l'indignation de son pere, étoit exilée de Rome depuis dix ans.

Plusieurs auteurs ont prétendu qu'Auguste avoit été surpris non avec sa fille, mais avec sa petite-fille. Cette conjecture ne résiste pas, comme la premiere, à la chronologie, puisque

---

(1) *Prædicabat matrem suam ex incesto quod Augustus cum Juliâ filiâ commisisset, procreatam.* (Sueton., in vita Caligulæ.)

Cælius Rhodiginus cite des fragments d'un certain Cæcilius Minutianus Apuleius, auteur presque contemporain d'Auguste, qui paroît avoir le premier parlé d'un inceste de cet empereur, vu par Ovide, et cause de son exil: *Pulsum quoque in exilium, quòd Augusti incestum vidisset.* (*Antiq. Lect., l. XIII, c.* 1.)

l'exil d'Ovide et celui de la seconde Julie se rapportent à la même époque. Mais on peut alléguer pour la détruire le silence de Suétone. On doit ajouter que le poëte, quelque indiscret qu'on le suppose, ne seroit pas revenu si souvent, même avec les expressions les plus vagues, sur ce qu'il avoit vu, s'il s'étoit agi d'un crime qui eût exposé Auguste à l'exécration du peuple romain. Les révélations d'Ovide pouvoient donc compromettre le repos, mais non la réputation et la gloire de l'empereur. Le poëte auroit-il osé dire à ce prince, dans son apologie : « Ma fortune « me paroît trop peu de chose pour que je veuille « ici me justifier en renouvelant vos blessures. « C'est déja trop que vous en ayiez une fois res- « senti les atteintes » (1). L'inceste de Julie avec son grand-pere, âgé de soixante-dix ans, étoit-il donc de nature à pouvoir être rendu public dans certains cas, c'est-à-dire, comme le remarque Bayle, *par une personne qui se seroit cru fort importante?* N'étoit-ce pas un crime qu'absolument et sans réserve il falloit tenir dans un silence éternel? et croira-t-on que le maître du monde se fût borné à reléguer Ovide loin de sa

---

(1) Nam non sum tanti, ut renovem tua vulnera, Cæsar;
Quem nimio plus est indoluisse semel.
Trist., *l. II.*

patrie, si le secret dont ce poëte étoit seul dépositaire avoit pu, par une manifestation échappée à la vanité d'un poëte indiscret, ou rendue légitime par le desir de se justifier aux yeux de ses contemporains et de la postérité, ou arrachée par le malheur et par le désespoir, attacher au nom d'Auguste une flétrissure éternelle, et changer en haine et en mépris l'amour et la vénération du peuple romain?

D'autres écrivains ont pensé qu'Ovide fut exilé pour avoir été témoin de quelques débauches de la petite-fille de l'empereur. Mais il suffit d'observer qu'Auguste ayant lui-même publié le déshonneur de sa famille, Ovide ne pouvoit être puni pour avoir vu ce que l'empereur dénonçoit au sénat, à Rome, et à l'univers; imprudence qui lui fut sans doute arrachée par Livie, et dont il se répentit dans sa vieillesse, en s'écriant: « Rien de tout cela ne seroit arrivé, si Agrippa « ou Mécene avoient vécu. » (1)

---

(1) *Sæpè exclamavit : Horum mihi nihil accidisset, si aut Agrippa, aut Mæcenas vixisset.* (Senec.)

La plupart des auteurs anciens, Tacite, Suétone, Dion, Velleius Paterculus, Pline, Séneque, Juvénal, etc., parlent de la dissolution des mœurs de la fille d'Auguste. Valere Maxime est peut-être le seul qui ait osé lui donner pour compagne assidue la pudeur : *Tu palatii columen Augustos penates, sanctissi-*

Ceux qui ont voulu voir la cause de l'exil d'Ovide dans la découverte d'une intrigue de ce poëte avec l'une ou l'autre Julie, ont oublié que c'étoit un crime de lese-majesté, qui fut puni de mort dans Jule Antoine, fils du triumvir (1). Il est vrai que Quintius Crispinus, homme consulaire; qu'Appius Claudius, Sempronius Gracchus, Scipion, et plusieurs autres sénateurs ou chevaliers, qu'on accusa d'avoir déshonoré la fille d'Auguste et la femme de Tibere, ne furent punis que comme s'il se fût agi d'une femme ordinaire (2); c'est-à-dire qu'on leur appliqua la loi

---

mumque Juliæ genialem thorum assiduâ statione celebras. (l. VI, c. 1, de Pudicitiâ.)

On pourroit trouver matiere à beaucoup de conjectures contre Livie et contre Tibere, en faveur des deux Julies, dans ce passage de Velleius Paterculus : Julie, femme dont la fécondité fut également malheureuse et pour elle et pour l'état. *Fœminam neque sibi, neque reipublicæ felicis uteri* (l. II, c. 48.)

(1) Tacite semble dire que Jule Antoine fut mis à mort par ordre d'Auguste (*Ann.*, *l. I*); mais Velleius Paterculus, lâche adulateur d'Auguste et de Tibere, dit que Jule Antoine se tua de sa propre main : *Julius Antonius, singulare exemplum clementiæ Cæsaris, violator ejus domus, ipse sceleris à se commissi ultor fuit* (l. II, c. 50.)

(2) Quintiusque Crispinus, et Appius Claudius, et Sempronius Gracchus, ac Scipio, aliique minoris nominis, utrius-

Julia, qui condamnoit à l'exil les adulteres, de quelque condition qu'ils fussent. Mais Ovide ne fut même pas exilé. Il conserva ses biens et ses droits de citoyen romain. Relégué aux extrémités de l'empire parmi les barbares, tandis que tous les exilés étoient envoyés dans des provinces beaucoup moins éloignées, on eût dit qu'Auguste vouloit moins se venger et punir, qu'ensevelir un secret important sur une terre à peine connue des Romains.

Ceux qui ont cru qu'Ovide fut relégué sur les bords du Pont-Euxin pour avoir désigné, dans l'Art d'aimer, sous le nom de Corinne, la fille ou la petite fille de l'empereur, n'ont point réfléchi que la seconde Julie n'étoit pas née lorsqu'Ovide, à peine âgé de vingt ans, chantoit déja Corinne et les amours. Ils n'ont point observé qu'Auguste, ami des vers et poëte lui-même, n'avoit pu ignorer pendant vingt ans qu'Ovide avoit célébré Corinne dans ses élégies; et pendant dix ans, qu'il la nommoit dans son Art d'aimer. Auguste ne pouvoit ignorer si le poëte, qu'il aimoit, qu'il admettoit familièrement auprès de lui, avoit osé désigner l'un de ses enfants sous le nom de cette

---

que ordinis viri, quasi cujuslibet uxore violatâ, pœnas pependere, cùm Cæsaris filiam et Neronis violassent conjugem. (*Velleius Paterculus*, *l. II*, *c.* 50.)

Corinne, qui retentissoit dans Rome, et jusque sur les théâtres, où l'on récitoit au peuple assemblé les élégies du poëte latin. Dans tous les cas il devient impossible de croire que le maître du monde ait pu si long-temps arrêter sa justice, ou retarder sa vengeance.

Quelques écrivains ayant observé qu'Ovide n'avoit parlé de Mécene dans aucun de ses ouvrages, ont imaginé que ce ministre courtisan avoit pu être l'ennemi de ce poëte, et l'auteur de sa disgrace. Mais pour réfuter cette opinion, il suffisoit de dire que Mécene étoit mort depuis quinze ans lorsqu'Ovide fut relégué chez les Tomitains; et il est étonnant que le savant abbé Goujet ait lui-même adopté cette erreur de chronologie, en paroissant rejeter, par d'autres motifs, l'opinion que le favori d'Auguste ait été le persécuteur d'un poëte digne émule de ceux qu'il se fit gloire de protéger. (1)

De toutes les conjectures qui ont été formées sur les causes de l'exil d'Ovide, il ne reste à examiner que celle qui porte sur une prétendue passion de ce poëte pour Livie, femme de l'empereur; ou du moins sur le malheur qu'il eut de la voir, par hasard, dans le même état où Diane

(1) Voyez la vie d'Ovide par l'abbé Goujet, dans la plupart des éditions des Métamorphoses traduites par l'abbé Banier.

fut surprise par Actéon; et sur l'imprudence qu'il commit en osant parler de ce qu'il avoit vu.

Ce qui a donné lieu à cette conjecture, c'est que le poëte dit dans son apologie à Auguste : « Pourquoi ai-je vu quelque chose?... Ainsi Ac-« téon vit Diane sans vêtements; il la vit sans « chercher à la voir; et il n'en devint pas moins « la proie de ses chiens » (1). Mais une comparaison n'est pas toujours une allusion. En admettant néanmoins qu'Ovide eût vu, par l'effet du hasard, la chaste Livie dans le bain, Auguste l'auroit-il puni si cruellement pour une faute involontaire? et s'il l'avoit proscrit dans un premier emportement, n'est-il pas vraisemblable qu'il se seroit ensuite laissé fléchir aux prieres de Maxime son confident; aux larmes de la femme d'Ovide, qui avoit été élevée dans sa famille; aux supplications de plusieurs citoyens recommandables par leur crédit, leurs vertus, et leurs dignités?

---

(1) Cur aliquid vidi!...
Inscius Acteon vidit sine veste Dianam,
Præda fuit canibus non minus ille suis.
Trist., l. II, v. 203.

Ces mots *sine veste Dianam* convenoient à Livie, qui passoit pour une femme chaste; mais la comparaison des deux Julies avec Diane eût été regardée comme une épigramme sanglante; et Ovide ne pouvoit se la permettre dans son éloquente et ingénieuse Apologie.

Mais si Auguste avoit pu rester inflexible, après sa mort Livie n'eût-elle pas demandé sa grace; et Tibere, sollicité par les amis d'Ovide, dont plusieurs étoient ses favoris, auroit-il eu quelques motifs pour ne pas l'accorder?

Il est donc vrai que les diverses opinions émises jusqu'à ce jour sur les causes de l'exil d'Ovide ne peuvent soutenir un examen réfléchi, tandis que nulle invraisemblance ne se trouve dans celle qui fait ce poëte victime d'un secret d'état. Il est certain qu'il fréquentoit familièrement le palais d'Auguste, qu'il y avoit été témoin de quelque fait, ou dépositaire de quelque secret important. Il paroît constant qu'il ne fut pas assez discret. En effet il écrivoit à Pomponius Græcinus: « Lorsque mon vaisseau vo-« guoit à pleines voiles, on pouvoit m'avertir de « prendre garde aux écueils; maintenant que j'ai « fait naufrage, il est bien inutile de m'enseigner « la route que j'aurois dû tenir » (1). Il mandoit du fond de son exil à son ami Carus, précepteur des enfants de Germanicus: « Tu étois le seul à « qui je confiois tous mes secrets, tous, excepté

(1) Cum poteram recto transire Ceraunia velo,
Ut fera vitarem saxa, monendus eram.
Nunc mihi naufragio quid prodest discere facto
Quam mea debuerit currere cymba viam?
Ex Ponto, l. II, ep. 6.

« celui qui a causé ma perte ; et si je te l'avois « communiqué, tu jouirois encore de la présence « de ton ami ; et, par tes sages conseils, j'aurois « évité ma disgrace » (1). Ovide appelle ailleurs sa faute imprudence, malheur (2) : « Personne à « Rome n'ignore, écrivoit-il à Messalinus, que « je ne fus coupable d'aucun crime » (3) ; et cependant il reconnoît plusieurs fois qu'il méritoit d'être puni plus sévèrement ; il loue la clémence d'Auguste (4) ; et l'on doit sur-tout remarquer qu'il ne le conjure pas de finir, mais de changer son exil (5). Il recommande à sa femme, lors-

(1) Cuique ego narrabam secreti quidquid habebam,
Excepto quod me perdidit, unus eras.
Id quoque si scisses, salvo fruerere sodali ;
Consilioque forem sospes, amice, tuo.
Trist., l. III, el. 6.

(2) Cœlestique viro, qui me deceperit error,
Dicite ; pro culpa ne scelus esse putet.
Ibid., el. 3.

Stulta magis dici quam scelerata decet.
Ibid., l. I, el. 6.

(3) Sic facinus nemo nescit abesse mei.
Ex Ponto, l. I, ep. 7.

(4) Sed tua peccato lenior ira meo est.
Trist., l. V, el. 2.

Nec vitam, nec opes, nec jus mihi civis ademit ;
Quæ merui vitio perdere cuncta meo. (*Ibid., l. V, el.* 11.)

(5) Tutius exsilium pauloque quietius oro. (*Ibid., l. II.*)
Quod petitur, pœna est : neque enim miser esse recuso ;
Sed precor, ut possim tutius esse miser. (*Ibid., l. V, el.* 2.)

qu'elle implorera Livie (1) ; à ses amis, quand ils solliciteront le maître du monde, de se borner à demander pour lui un ciel plus doux, un pays moins barbare. (2)

Il savoit donc que sa faute n'étoit pas de nature à être excusée ; ou plutôt il n'oublioit pas qu'il avoit dans le palais des Césars des ennemis puissants qui ne pourroient lui pardonner. Il invitoit Brutus, Fabius Maximus, Messalinus, Sextus Pompée, à ne rien négliger pour fléchir Auguste. Il osoit l'implorer lui-même : il écrivoit à l'empereur, à Germanicus ; mais il ne s'adressa jamais à Livie, jamais à Tibere. Il n'exhorta point ses amis à réclamer leur crédit, à les attendrir sur ses malheurs. Une seule fois, près de succomber aux longues miseres de son exil, il invita sa femme à tenter une démarche auprès de Livie. Mais avec quelles précautions il l'invitoit à l'aborder, à

(1) Ut minus infesta jaceam regione, labora.
Ex Ponto, l. III, ep. 1.

(2) Inque locum Scytico vacuum mutabor ab arcu.
Plus isto, duri, si precer, oris ero.
Ibid., l. I, ep. 1, Bruto.

Ut propior patriæ sit fuga nostra, roga.
Ibid., l. I, ep. 2, Maximo.

Detque solum miseræ mite, precare, fugæ.
Ibid., l. II, ep. 2, Messalino.

Ipsa locum per se littera nostra rogat.
Ibid., l. IV, ep. 15, Sexto Pompeio.

choisir un moment favorable, lorsque Rome et la famille impériale seroient dans la joie d'une fête publique, lorsque le sénat en corps se trouveroit au palais d'Auguste : « Alors, dit Ovide, « passez à travers la foule ; tombez aux pieds de « Junon, et, prosternée à terre, d'une voix tremblante, entrecoupée de larmes, suppliez.... « Mais gardez-vous de vouloir justifier ma faute ; « et ne demandez pour toute grace qu'un exil « moins rigoureux. » (1)

Germanicus, haï de Tibere et de Livie, parceque les vœux des Romains l'appeloient à l'empire du monde, protégeoit secrètement Ovide. Parmi les amis les plus tendres, les plus constants, et les plus courageux du poëte, on remarque les plus illustres favoris du prince : Carus, précepteur de ses enfants ; Salanus, qui, dès sa plus

(1) Eligito tempus captatum sæpè rogandi...
Cum status urbis erit, qualem nunc auguror esse ;
Et nullus populi contrahet ora dolor ;
Cum domus Augusti, Capitoli more colenda,
Læta, quod est, et sit, plenaque pacis erit...
Curia cum patribus fuerit stipata verendis ;
Per rerum turbam tu quoque oportet eas...
Nec factum defende meum : mala caussa silenda est.
Nil nisi sollicitæ sint tua verba preces.
Tum lacrymis demenda mora est : submissaque terræ
Ad non mortales brachia tende pedes.
Tum pete nil aliud, sævo nisi ab hoste recedam.
Ex Ponto, l. III, ep. 1.

tendre enfance, fut le compagnon de ses études; Suillius, et Sextus Pompée, qui furent admis dans sa confidence et dans son amitié. Salanus écrivoit à Ovide pour lui demander des vers, peut-être par les conseils et suivant les desirs du prince (1). Suillius communiquoit sans doute à ce dernier sa correspondance avec le poëte proscrit, puisque dans une même lettre (2) le poëte s'adressoit tantôt au favori de Germanicus, tantôt à Germanicus lui-même. Enfin ce fut aux prieres de Sextus Pompée que le poëte fut peut-être redevable de la vie que lui laissa César (3). Ce fut Sextus Pompée qui veilla sur les dangers du long et pénible voyage de son exil; qui le fit passer en sûreté à travers des nations barbares; qui l'empêcha d'être égorgé par les Bistoniens (4);

(1) Huic tu cum placeas, et vertice sidera tangas,
Scripta tamen profugi vatis habenda putas.
Ex Ponto, l. III, ep. 5.

(2) *Ibid., l. IV, ep.* 8.

(3) Cæsaribus vitam, Sexto debere salutem
Me sciat: à superis hic mihi primus erit.
Ibid., l. IV, ep. 15.
Vivit adhuc, vitamque tibi debere fatetur,
Quam prius à miti Cæsare munus habet.
Ibid., l. IV, ep. 5.

(4) Te sibi, cum fugeret, memori solet ore referre,
Barbariæ tutas exhibuisse vias.
Sanguine Bistonium quod non tepefecerit ensem,
Effectum cura pectoris esse tui. (*Ibid.*)

ce fut Sextus Pompée qui l'assista constamment dans son exil de ses immenses richesses, et de tous les secours d'une amitié généreuse et puissante. (1)

Mais, soit qu'Ovide s'adressât directement à Germanicus, soit qu'il écrivît à ses favoris, il ne les invita jamais à solliciter la fin de ses malheurs. Après la mort d'Auguste, Sextus Pompée étant consul, il osa une seule fois réclamer son intervention auprès de Tibere, pour obtenir, non son rappel à Rome, mais un changement d'exil sous un ciel moins triste et moins affreux.

Toutes ces circonstances réunies semblent prouver qu'Ovide étoit sincèrement attaché aux enfants et à la famille d'Auguste; qu'il ne se borna pas à faire des vœux secrets comme les Romains; qu'il eut l'imprudence de faire connoître ses sentiments généreux; qu'il osa peut-être davantage; et qu'il ne fut pas plus difficile à Livie d'arracher à la vieillesse d'Auguste la proscription de ce poëte, que celle des deux Julies, que celle du malheurcux Agrippa, le dernier de ses petits-fils, le premier que sa naissance appeloit légitimement à l'empire.

---

(1) Nec mihi munificas arca negavit opes...
Nunc quoque nil subitis clementia territa fatis
Auxilium vitæ fertque, feretque meæ.
Ex Ponto, l. IV, ep. 1.

Les excès de la premiere Julie paroissent constatés par les témoignages de l'histoire ; mais la haine toute puissante de Livie pouvoit les avoir considérablement exagérés, mais la crainte ou l'adulation avoient pu les propager, quand on vit Auguste lui-même en faire une révélation effrayante à son peuple, à son siecle, et à l'univers. Le scandale de la vie de sa petite-fille est moins certain : elle fut accusée d'adultere par son aïeul, et perdue sans retour. Agrippa fut proscrit comme ayant un caractere sombre et farouche ; et ce fut la mere de Tibere, le plus sombre et le plus féroce des Romains, qui obtint ce triomphe odieux, ridicule, mais nécessaire à son ambition. Enfin Ovide fut condamné comme corrupteur des mœurs, dans une cour corrompue, par un monarque qui avoit aimé et protégé les poëtes les plus licencieux, et qui lui-même avoit composé des vers que l'auteur de l'Art d'aimer eût peut-être rougi d'insérer dans ses chants.

Mais il falloit que Tibere régnât : il falloit perdre la famille d'Auguste ; il falloit comprimer ses partisans par la terreur. On chercha des prétextes, on aggrava des fautes, on supposa des crimes, et l'on en commit. L'héritier des Césars fut assassiné, la fille d'Auguste mourut de faim, sa petite-fille de misere, Ovide de chagrin, dans quatre exils différents, mais qui paroissent avoir

eu une même cause, et dont le terme fut marqué par la mort des quatre victimes de la haine d'une femme, dont l'ambition devoit être si fatale à la famille d'Auguste et au repos du monde.

Il a fallu donner quelque étendue à cette digression sur les causes de l'exil d'Ovide, puisqu'on présentoit de nouvelles conjectures, puisqu'on cherchoit à expliquer un mystere que le silence de l'histoire a laissé impénétrable ; et qu'on essayoit de jeter quelque lumiere sur une époque intéressante de la vie des Césars.

Il est temps de reprendre la série des évènements qui compléteront le tableau de la vie d'Ovide.

Son pere étoit mort après avoir fourni honorablement une carriere de quatre-vingt-dix ans. Le poëte nous apprend qu'il pleura son trépas comme ce pere tendre auroit pleuré le sien. Sa mere ne tarda pas à le suivre au tombeau : « Il fallut, dit « Ovide, renouveler mon deuil, et je lui rendis « les mêmes honneurs funebres. Heureux l'un et « l'autre de n'avoir pas été témoins de ma dis- « grace! heureux moi-même qu'ils n'aient pas « survécu à mes malheurs » (1)! Après leur mort, sa famille se composoit d'une épouse adorée, dont les Romains estimoient la vertu ; d'une fille

(1) *Trist., l. IV, el.* 10.

nommée Pérille (1), qu'il avoit mariée à Cornélius Fidus; et de deux petits-enfants qu'il alloit abandonner pour ne plus les revoir. Sa fille, dont il chante les talents et les succès dans la poésie lyrique (2), avoit suivi son mari dans la Libye (3), et ne devoit point recevoir les derniers adieux du plus tendre des peres.

Ovide possédoit dans le pays des Péligniens des terres, héritage de ses ancêtres (4); il avoit à Rome une maison auprès du Capitole (5); et dans

(1) Filia bis primâ mea me fœcunda juventâ,
Sed non ex uno conjuge, fecit avum.
Trist., l. IV, el. 10.

(2) Aut illam invenies dulci cum matre sedentem,
Aut inter libros Pieridasque suas...
Tu quoque, dic, studiis communibus ecquid inhæres,
Doctaque non patrio carmina more canis?
Nam tibi cum fatis mores natura pudicos
Et raras dotes ingeniumque dedit...
Sola tuum vates Lesbia vincet opus...
Dum licuit, tua sæpe mihi, tibi nostra legebam:
Sæpe tui judex; sæpe magister eram.
Trist., l. III, el. 7.

(3) Nata procul Libycis aberat diversa sub oris.
Ibid., l. I, el. 3.

(4) Non meus amissos animus desiderat agros,
Ruraque Peligno conspicienda solo.
Ex Ponto, l. I, ep. 8.

(5) Hanc ego suspiciens, et ad hæc Capitolia cernens,
Quæ nostro frustrà juncta fuere lari.
Trist., l. I, el. 3.

un faubourg de la ville, des jardins situés sur une colline, entre la voie Claudienne et la voie de Flaminius (1). Il aimoit à cultiver la terre, à greffer des arbres, à arroser les fleurs (2). Pere tendre, ami fidele, il avoit tous les goûts simples, tous les sentiments généreux qui sont inconnus aux cœurs corrompus. Il déclare lui-même que sa vie avoit été pure et sans tache (3); il se donne ce témoignage devant Auguste lui-même (4). Il est vrai que Catulle, Tibulle, Properce, et Martial, osent aussi parler de la régularité de leurs mœurs, et de la licence de leurs écrits (5). Des doutes peuvent s'élever sur la sincérité de leurs aveux; mais il ne faut pas oublier que le fabuliste français, qui eut toute la simplicité d'un enfant, et que le

---

(1) Nec quos piniferis positos in collibus hortos
Spectat Flaminiæ Claudia juncta viæ.
Ex Ponto, l. I, ep. 8.

(2) Quos ego nescio cui colui, quibus ipse solebam
Ad sata fontanas (nec pudet) addere aquas.
Sunt ibi, si vivunt, nostrâ quoque consita quondam,
Sed non et nostrâ poma legenda manu.
Ibid., l. I, ep. 8.

(3) Vita prior vitio caret, et sine labe peracta:
Auxilii misero nil tulit illa mihi.
Ibid., l. II, ep. 7.

(4) Vita verecunda est, musa jocosa mihi.
Trist., l. II.

(5) Lasciva est nobis pagina, vita proba.

sévere Boileau appeloit le bon-homme, fut le poëte le plus licencieux du siecle de Louis-le-Grand.

Quoi qu'il en soit, Ovide étoit d'une sobriété remarquable. Ami d'Horace, il ne buvoit guere que de l'eau (1); il ne chantoit ni le Falerne, ni le Cécube, ni la joie bruyante des festins, ni les désordres de l'ivresse. Il n'aimoit point le jeu (2). Exempt d'un autre vice, si commun chez les Grecs et chez les Romains, que les poëtes célébroient dans leurs vers, et dont le sage Virgile ne put se garantir, Ovide est presque le seul des anciens qui ait chanté l'amour, sans parler de tous ses égarements (3). Il ne fut ni envieux ni jaloux. Aucune passion basse et cruelle ne troubla son repos et ne flétrit sa vie; aussi la satire respecta-t-elle ses mœurs et ses ouvrages (4).

---

(1) Scis mihi quàm solæ pœnè bibantur aquæ.
Ex Ponto, l. I, ep. 10.

(2) Nam quia nec vinum, nec me tenet alea fallax,
Per quæ clam tacitum tempus abire solet.
Ibid., l. IV, ep. 2.

Nec juvat in lucem nimio marcescere vino:
Nec tenet incertas alea blanda manus. (*Ibid., l. I, ep.* 5.)

(3) Odi concubitus qui non utrumque resolvunt:
Hoc est cur pueri tangar amore minùs.
De Arte amandi, l. II, v. 683.

(4) Nec, qui detrectat præsentia, livor iniquo
Ullum de nostris dente momordit opus.
Trist., l. IV, el. 10.

Il suffit enfin de lire ses Tristes et ses épîtres Pontiques, qui sont comme les mémoires justificatifs de sa vie, pour se convaincre qu'il avoit beaucoup de candeur, une belle ame, un cœur sensible et reconnoissant, des goûts simples, et les qualités de l'homme aimable réunies aux sentiments de l'honnête homme.

Mais lorsque la fortune sembloit le favoriser et le combler de tous ses dons; lorsque ses vers, qui faisoient les délices de Rome, étoient lus en plein théâtre et applaudis par les maîtres de l'univers; lorsque sa réputation s'étendoit jusqu'aux extrémités de l'empire, et qu'allié à plusieurs familles consulaires, il comptoit parmi ses amis tout ce que Rome avoit de plus illustre par la naissance et par les talents; lorsqu'enfin il croyoit pouvoir se dire heureux, une disgrace éclatante, imprévue, vint le frapper au sein de la gloire, de la faveur, des plaisirs, et de l'amitié. Sans égard ni pour les talents d'un poëte qu'il avoit aimé, ni pour son âge, ni pour son dévouement à la famille des Césars, Auguste le relégua dans la Sarmatie, sur les bords du Pont-Euxin, aux dernieres frontieres de l'empire, chez des barbares, où la domination romaine étoit encore mal affermie.

Ovide a tracé le tableau touchant de son départ de Rome. Redire ce qu'il a dit lui-même de ce

funeste évènement est le plus sûr moyen d'intéresser et de plaire. (1)

Le jour étoit arrivé où, devant quitter ce qu'il avoit de plus cher au monde, sa patrie, sa femme, sa maison, ses amis, Ovide alloit s'éloigner de Rome pour n'y jamais rentrer.

Il ne songeoit ni aux esclaves ni aux autres personnes qui devoient l'accompagner ; il ne s'occupoit point des tristes apprêts de son exil.

Sa femme, qui l'aimoit tendrement, l'embrassoit éplorée, et mêloit ses larmes à celles de quelques amis fideles qui ne changerent pas avec la fortune de son mari. Leurs noms doivent être conservés : Rufus (2), Gallion (3), Celse (4),

---

(1) Voyez la troisieme élégie du premier livre des Tristes.

(2) Grande voco lacrymas meritum, quibus ora rigabas,
Cum mea concreto sicca dolore forent.
Grande voco meritum, mæstæ solatia mentis;
Cum pariter nobis illa tibique dares.
Ex Ponto, l. IV, ep. 9.

(3) Tu quoque enim (memini) cœlesti cuspide facta
Fovisti lacrymis vulnera nostra tuis.
Ibid., l. IV, ep. 11.

(4) Adfuit ille mihi, cum pars me magna reliquit,
Maxime; fortunæ nec fuit ipse comes.
Illum ego non aliter flentem mea funera vidi,
Ponendus quam si frater in igne foret.
Hæsit in amplexu, consolatusque jacentem est:
Cumque meis lacrymis miscuit usque suas.
Ibid., l. I, ep. 9.

Brutus (1), Carus (2), remplirent avec courage un devoir dangereux. Tibulle, tu n'étois plus. Ce jour eût été le plus douloureux de ta vie. Maxime, alors absent de Rome, regretta de n'avoir pu pleurer sur le sein de son ami. Quelques autres apprirent trop tard sa disgrace; un plus grand nombre craignit d'approcher un homme que la foudre avoit frappé.

Pérille, fille de sa troisieme femme, étoit alors en Afrique avec son mari; heureuse de n'être point présente à cette séparation si douloureuse et si cruelle! La maison retentissoit de cris et de gémissements. Femmes, hommes, enfants, tout le monde pleuroit comme si Ovide fût déja descendu au cercueil.

Le silence régnoit au loin avec les ombres, et

---

(1) Quique tuas pariter lacrymas nostrasque videret,
Passuros pœnam crederet esse duos.
Ex Ponto, l. IV, ep. 6.

(2) Vidi ego confusos vultus, visosque notavi;
Osque madens fletu, pallidiusque meo.
Et lacrymas cernens in singula verba cadentes
Ore meo lacrymas, auribus illa bibi;
Brachiaque accepi mæsto pendentia collo,
Et singultatis oscula mista sonis.
Trist., l. III, el. 5.

Nostra tuas vidi lacrymas super ora cadentes;
Tempore quas uno, fidaque verba, bibi.
Ibid., l. III, el. 4.

la lune s'élevoit sur l'horizon, lorsque regardant cet astre et tournant ses yeux vers le Capitole, dont le faîte couvroit sa maison, Ovide s'écrie : « Divinités qui habitez ces lieux; vous, temples « que je ne verrai plus; et vous, dieux puissants « que Rome révere, je vous dis adieu pour jamais ». Son épouse vouloit aussi prier les dieux, mais les sanglots étouffoient ses prieres. Les cheveux épars, dans la posture des suppliants, elle étoit prosternée devant ses dieux domestiques; tantôt accusant leur infidélité, elle se répandoit en invectives contre eux; tantôt de sa bouche tremblante elle baisoit les foyers éteints : comme si déja les Lares eussent annoncé leur retraite d'une maison que son maître alloit abandonner.

Ovide voulut plusieurs fois se donner la mort. Sa femme et ses amis calmerent son désespoir. L'espérance retint aussi son bras (1). Celse le pressoit sur son sein; il relevoit son courage abattu; il mêloit ses pleurs à ses pleurs : « Ah ! « combien de fois ce digne ami, que je supportois « alors impatiemment, dit Ovide, m'empêcha-t-il « d'attenter à mes jours ! combien de fois il me

---

(1) Me quoque conantem gladio finire dolorem
Arcuit, injecta continuitque manu.
Ex Ponto, l. I, ep. 6.

« dit : « La colere des dieux n'est point implaca-
« ble : vis, et crois qu'elle s'appaisera. » (1)

Irrité contre les Muses, maudissant l'art des vers, qui lui devenoit si funeste, Ovide brûla plusieurs ouvrages qu'il parut regretter dans la suite (2); il voulut aussi détruire ses Métamorphoses, poëme qui n'étoit pas encore terminé (3). Déja les flammes le consumoient : l'univers, qui devoit à Auguste la conservation de l'Enéide,

---

(1) O quoties vitæ custos invisus amaræ,
Continuit promptas in mea fata manus!
O quoties dixit, placabilis ira deorum est.
Vive, nec ignosci tu tibi posse nega.
Ex Ponto, l. I, ep. 9.

(2) Tum quoque, cum fugerem, quædam placitura cremavi
Iratus studio, carminibusque meis.
Trist., l. IV, el. 10.

(3) Carmina mutatas hominum dicentia formas;
Infelix, domini quod fuga rupit, opus.
Hæc ego discedens, sicut bene multa meorum,
Ipse meâ posui mæstus in igne manu.
Utque cremasse suum fertur sub stipite natum
Thestias, et melior matre fuisse soror;
Sic ego non meritos, mecum peritura libellos
Imposui rapidis, viscera nostra, rogis:
Vel quòd eram musas, ut crimina nostra, perosus:
Vel quòd adhuc crescens et rude carmen erat.
Quæ quoniam non sunt penitùs sublata, sed extant,
Pluribus exemplis scripta fuisse reor.
Ibid., l. I, el. 6.

alloit lui devoir la perte des Métamorphoses. Mais, heureusement pour la mémoire d'Auguste, pour la gloire d'Ovide, pour l'honneur des lettres latines, il existoit déja plusieurs copies de ce poëme immortel. Le désespoir en avoit fait le sacrifice, l'amitié le conserva; et, quoiqu'il ne paroisse pas qu'Ovide se soit occupé de le revoir dans son exil, il est devenu le premier titre de sa gloire dans la postérité.

Déja la nuit étoit avancée ; le jour alloit paroître : Ovide hésitoit, combattu par l'amour de sa patrie, pressé par l'ordre fatal, encouragé par ses amis, qui l'exhortoient à obéir : « Voyez, s'écrioit-« il, où vous voulez que j'aille, et de quels lieux « il faut m'éloigner » ! Trois fois son pied touche le seuil de la porte, il le retire trois fois. Enfin il fait et reçoit les derniers adieux; il donne et reçoit les derniers embrassements. Il recommande son épouse expirante à ses amis; il leur redit vingt fois les mêmes paroles; il recommence ses plaintes, ses prieres, et ses adieux. Il regarde autour de lui ; il y voit tout ce qu'il a de plus cher : « Ah ! pourquoi, s'écrie-t-il, précipiter mon départ ! C'est dans la Scythie qu'on me relegue, et c'est Rome que je vais quitter ! Ma femme.... elle m'est ravie ! Je ne reverrai plus ma femme, ma fille, mes amis, ma maison ! »

Enfin le jour commence à paroître. Un des



J. M. Moreau J.ne inv.t — V M Langlois Sculp.t

Les adieux d'Ovide a sa femme.

gardes d'Auguste, chargé de le conduire dans son exil, hâte l'instant fatal. Ovide va s'arracher à cette scene de douleur et remplir son destin. Carus, pâle, troublé, sanglottant, le presse dans ses bras. Celse, Brutus, Gallion, et Rufus, lui montrent dans l'avenir l'espérance, qui soutient et console les malheureux. Ovide recueille avidement les tendres paroles et les douces larmes de l'amitié. Il alloit franchir le seuil de sa maison: ses esclaves font retentir l'air de leurs cris et de leurs gémissements; ils se frappent la poitrine. Sa femme s'élance dans ses bras: « Epoux trop cher! dit-elle; non, tu ne peux ainsi te séparer de moi. Je te suivrai dans ton exil. Si la colere de César te bannit de ton pays, eh bien! ma tendresse m'en a chassée. Avec toi je pars; oui, j'irai, je te suivrai jusqu'aux extrémités de la terre.»

Cependant les amis d'Ovide obtiennent avec peine qu'elle restera dans Rome, où elle tâchera de fléchir Auguste; où elle préparera pour son époux un avenir plus heureux. L'infortunée cede; elle pleure, elle tombe évanouie, et succombe à sa douleur. Cependant on entraîne Ovide. Il part, il s'éloigne, il fuit, pâle, défait, négligé dans ses vêtements; ses cheveux épars tombent sur son visage, dont les traits altérés portent l'empreinte terrible d'un long bonheur détruit, de la douleur sans espérance, de la raison prête à s'égarer.

Sa femme est sans connoissance : ses cheveux traînent dans la poussiere ; et quand elle a rouvert les yeux, elle cherche Ovide, elle l'appelle, elle se plaint de voir ses foyers déserts ; elle invoque la mort ; elle accuse les dieux ; elle accuse César et le destin. Enfin l'espoir d'être utile à Ovide la rattache encore à la vie. Elle prolongera ses jours dans la Scythie : elle sera du moins sa consolation et son appui.

Ovide partit de Rome, l'an 763. Il étoit alors âgé de cinquante ans accomplis (1). Il ne fut condamné ni par un arrêt du sénat, ni par la sentence d'aucun juge délégué par Auguste, mais par un édit de l'empereur lui-même. Le poëte n'étoit point exilé, mais seulement relégué. L'édit étoit conçu en peu de mots, et, contre l'usage, il

---

(1) Ovide, dans la dixieme élégie du quatrieme livre des Tristes, marque qu'il avoit cinquante ans, en faisant, par erreur, chaque olympiade de cinq années.

Jam mihi canities, pulsis melioribus annis,
 Venerat ; antiquas miscueratque comas :
Postque meos ortus, Pisæâ vinctus olivâ
 Abstulerat decies præmia victor eques ;
Cum maris Euxini positos ad læva Tomitas
 Quærere me læsi principis ira jubet.

Ciofanus, qui a écrit la vie d'Ovide, lui donne, à l'époque de son départ de Rome, cinquante ans, sept mois, et vingt-un jours. Le P. Kervilars croit qu'il avoit cinquante-un ans.

ne dépouilloit point Ovide de ses biens, dont il conserva la jouissance. (1)

Il quitta Rome vers la fin du mois de novembre. Le généreux Maxime, qui n'avoit pu le voir et le consoler à l'époque de son départ, le suivit et le rejoignit à l'extrême frontiere de l'Italie, à Brindes, où il dut s'embarquer. Maxime osa interroger le cœur de son ami : « Es-tu coupable, lui dit-il, et que faut-il croire des bruits que la renommée a publiés » ? Il vit alors Ovide égaré, dans le désordre de tous ses sens, hésiter entre le desir de se justifier et la prudence, qui lui commandoit de se taire. Des pleurs, des sanglots, furent enfin son unique réponse. Il n'osa s'expliquer devant les gardes qui l'entouroient, et son visage altéré marquoit le trouble profond de son ame. Maxime l'entendit ; il pleuroit, il pressoit

(1) Vita data est, citraque necem tua constitit ira,
O princeps parcè viribus use tuis.
Insuper accedunt, te non adimente, paternæ
(Tanquam vita parum muneris esset) opes.
Nec mea decreto damnasti facta senatûs :
Nec mea selecto judice jussa fuga est.
Tristibus invectus verbis (ita principe dignum)
Ultus es offensas, ut decet, ipse tuas.
Adde quod edictum, quamvis immane minaxque,
Attamen in pœnæ nomine lene fuit.
Quippe relegatus, non exul dicor in illo :
Parcaque fortunæ sunt data verba meæ.
Trist., l. II.

Ovide sur son sein ; il lui promettoit son appui : c'étoit celui de la vertu courageuse et compatissante, celui qu'une amitié forte et généreuse doit à l'innocence et au malheur. Ovide lui recommande sa femme ; il embrasse la terre qui l'a vu naître, et qui ne le verra point mourir ; il l'arrose de ses larmes, et monte sur le vaisseau qui l'éloigne à jamais de sa patrie, de sa femme, de ses enfants, de ses amis. (1)

Ce vaisseau flotta long-temps sur l'Adriatique, à la vue de l'Italie. Les vents sembloient se refuser à seconder la colere de César. La mer étoit agitée par d'horribles tempêtes (2). Ovide en essuya trois dans le long voyage de son exil (3). Il

---

(1) Ultima me tecum vidit, mæstisque cadentes
Excepit lacrymas AEthalis ilva genis.
Cum tibi quærenti, num verus nuncius esset,
Attulerat culpæ quem mala fama meæ;
Inter confessum dubiè dubièque negantem
Hærebam pavidas dante timore notas:
Exemploque nivis, quam solvit aquaticus Auster,
Gutta per attonitas ibat oborta genas....
Respicis antiquum lapsis in rebus amicum;
Fomentisque juvas vulnera nostra tuis.
Ex Ponto, l. II, ep. 3.

(2) *Trist., l. I, el.* 2, 3, *et* 10.

(3) Perque tot eventus, et iniquis concita ventis
AEquora, etc.
Ibid., l. I, el. 9.

Ovide, parti de Brindes sur la fin de novembre de l'an 762,

décrivit celle dont le vaisseau fut assailli à la sortie du port (1). Il parcourut plusieurs mers et plusieurs climats. Ayant mis pied à terre dans la Grece, il traversa l'isthme de Corinthe, et se rembarqua sur un second vaisseau au port de Cenchrée, dans le golfe Saronique. Il passa l'Hellespont, découvrit la ville d'Hector, relâcha aux ports d'Imbrie, de Samothrace, et de Tempyre. Il traversa à pied le pays des Bistoniens, peuples féroces de la Thrace, qui l'eussent égorgé si Sextus Pompée n'eût veillé de loin sur ses jours.

Le vaisseau sur lequel il se rembarqua fit voile vers la ville de Dardanie, ainsi nommée par son fondateur ; Ovide aborda ensuite à Lampsaque, que protege le dieu des jardins. Il franchit le détroit fameux qui sépare Sestos et Abydos ; il vit sur les bords de la Propontide la ville de Cizique, fondée par une colonie de Thessaliens ; il navigua sur le Bosphore de Thrace, s'approcha de Byzance, évita les isles Cyanées,

---

se trouvoit encore au mois de décembre sur la mer Adriatique.

Aut hanc me, gelidi tremerem cum mense decembris ;
Scribentem mediis Hadria vidit aquis.
Trist., l. I, el. 10.

(1) Di maris et cœli (quid enim nisi vota supersunt?)
Solvere quassatæ parcite membra ratis.
Ibid., l. I, el. 2.

qui paroissent toujours flottantes ; passa le détroit de Thynnes, vit la ville d'Apollonie et les hautes murailles d'Anchiale, les ports de Mésambrie, d'Odessa, de Dionysiopolis, et la ville que fonderent les descendants d'Alcathoë. (1)

Enfin, après une longue et périlleuse navigation, pendant laquelle il fut jeté sur trois vaisseaux différents, il arriva à la ville de Tomes, bâtie par les Milésiens, et qui étoit le dernier lieu soumis à la domination romaine.

Pendant son voyage, il composa les dix élégies qui forment le premier livre des Tristes (2). « Je ne fais point, disoit-il, des vers, comme autrefois, dans mes jardins émaillés de fleurs. Je suis agité sur une mer indomtable que couvrent de noirs frimas, et les vagues rejaillissent sur les tablettes où j'écris ces vers. » (3)

---

(1) *Trist., l. I, el.* 9.

(2) Il dut l'envoyer à Rome peu de temps après son arrivée chez les Tomitains :

Littera quæcunque est toto tibi lecta libello,
Est mihi sollicitæ tempore facta viæ.
Ibid., l. I, el. 10.

(3) Non hæc in nostris, ut quondam, scripsimus hortis :
Nec consuete meum lectule corpus habes.
Jactor in indomito brumali luce profundo :
Ipsaque cæruleis charta feritur aquis.
Ibid., l. I, el. 10.

Il fut maltraité par les matelots, dépouillé par ses gardiens et par des valets perfides (1), menacé par le fer des barbares (2). Jouet de la tempête, il s'écrioit : « Les vents furieux de l'hiver agitent violemment les flots ; mais la mer est encore moins agitée que mon cœur. » (3)

Il étoit arrivé au lieu de son exil, dans la province de Pont, sous la froide constellation de l'Ourse ; on l'avoit jeté sur la rive gauche du Pont-Euxin, que les anciens appeloient *Axene*, c'est-à-dire, *inhabitable, inhospitalier;* il alloit achever sa carriere dans la ville de Tomes, située vers les embouchures du Danube, et défendue par de foibles remparts contre les irruptions des Daces et des Jaziges, des Getes et des Méthéréens, des Basternes et des Sauromates, des Héniochiens et des Achées, des Besses et des Bistoniens, peuples belliqueux et féroces, puissants en cavalerie, armés de fleches empoisonnées qu'ils tiroient de

---

(1) Ditata est spoliis perfida turba meis.

Ex Ponto, l. II, ep. 7.

Quid referam comitumque nefas, famulosque nocentes ?
Ipsâ multa tuli non leviora fugâ.

Trist., l. IV, el. 10.

(2) Ut taceam strictas in mea fata manus.

Ibid., l. V, el. 2.

(3) Cumque sit hibernis agitatum fluctibus æquor ;
Pectora sunt ipso turbidiora mari.

Ibid., l. I, el. 10.

loin ; portant des arcs tendus d'un nerf de cheval, ne respirant que sang et que carnage, infestant les campagnes, enlevant les troupeaux, incendiant les chaumieres, mettant en fuite les laboureurs, ou les emmenant prisonniers, ou les faisant tomber sous leurs traits homicides.

Le Danube ne mettoit la ville de Tomes à l'abri des incursions des barbares que lorsque ses flots n'étoient point durcis par le froid des hivers. Bâtie sur une éminence, dans une plage déserte et sablonneuse, cette cité étoit plus forte par sa situation que par ses murailles. « Lorsqu'on y pense le moins, dit Ovide, les ennemis viennent fondre sur nous comme des oiseaux de proie ; souvent ils ont enlevé leur butin avant même d'être apperçus. Souvent il arrive que, les portes de la ville étant fermées, nous ramassons des traits empoisonnés qu'ils lancent par-dessus les murs. Les toits des maisons en sont hérissés ainsi qu'un champ de bataille : aussi voit-on peu de laboureurs qui osent cultiver les champs. D'une main ils tiennent les armes, de l'autre la charrue. Le berger, le casque en tête, chante des airs sur ses chalumeaux rustiques ; et ce n'est plus le loup que craint la brebis timide ; elle n'est effrayée que par le bruit des armes. » (1)

(1) *Trist., l. V, el.* 10 ; *ex Ponto, l. I, ep.* 2, *etc.*

Les habitants de Tomes restoient toujours enfermés dans leurs tristes remparts. Ils portoient l'arc emboîté dans une gaîne ; ils s'armoient de traits empoisonnés du fiel des viperes. Ce peuple, entre-mêlé de Grecs et de Getes, mais plus Gete que Grec, avoit la voix rude, le regard féroce, la physionomie funeste. Il ne coupoit ni sa barbe ni ses cheveux. Il étoit toujours prêt à tirer le glaive et à se venger : « Si je considere les habitants de cette ville, disoit Ovide, ils ne sont pas dignes d'être appelés hommes, car ils sont plus cruels et plus féroces que les tigres du désert. Ils méprisent les lois ; la force l'emporte sur l'équité, et la justice opprimée gémit sous l'épée du vainqueur. » (1)

Ovide avoit non seulement à se défendre contre les ennemis du dehors, mais il devoit craindre encore ses étranges et nouveaux concitoyens. Les Getes occupoient une grande partie de sa maison. Les peaux qui leur servoient de vêtements, et les longs cheveux qui tomboient sur leur visage rendoient leur air farouche et leur aspect hideux. Ils ne connoissoient d'autre droit que le glaive, et souvent les tribunaux étoient arrosés du sang des parties. (2)

---

(1) *Trist.*, *l. V*, *el.* 7.

(2) *Ibid.*, *l. V*, *el.* 10.

Le poëte banni n'entendoit point le langage de ces nations sauvages. Il ne restoit parmi les habitants de Tomes que de foibles vestiges d'un grec corrompu par l'accent des barbares. A peine y trouvoit-on un homme qui sût parler la langue des Romains. Les idiômes des Thraces, des Scythes, et des Getes, retentissoient seuls aux oreilles d'Ovide (1). «On ne parle ici, disoit-il, que d'arcs et de fleches. Si je veux lire mes vers, je ne vois personne qui puisse les entendre, et je ne saurois trouver aucune retraite pour en composer.» (2)

Il avoit fui, pendant sa jeunesse, le métier des armes; et dans son exil, déja avancé en âge, un casque couvroit souvent ses cheveux gris; il s'armoit de l'épée, il prenoit le bouclier; car les sentinelles donnant souvent l'alarme, soudain les habitants couroient aux armes: de nombreux escadrons de barbares paroissoient dans la plaine, autour de la ville, cherchant à la surprendre et à la piller. (3)

Le climat de Tomes étoit digne de ses habitants: Ovide ne voyoit que des neiges éternelles, que des champs sans fruits, des collines sans raisins, des printemps sans fleurs et sans oiseaux; le

(1) *Trist., l. V, el.* 2.
(2) *Ibid., l. IV, el.* 1.
(3) *Ibid., el.* 5.

chêne ne couronnoit point les montagnes, le saule n'ombrageoit point les rivages. Par-tout des campagnes incultes, sans arbres, sans fruits, et sans verducre où le soleil se montroit rarement, où les vents exerçoient leur empire; des champs déserts qui n'appartenoient en propre à personne, où croissoient seulement l'absynthe et d'autres herbes ameres (1). Le vin, endurci par la gelée, retenoit la forme du vaisseau qui le renfermoit; on ne le versoit pas, on le coupoit par morceaux. Les Sarmates, conduisant des charriots attelés de bœufs, traversoient le Danube sur des ponts de glace, ou marchoient à pied sec sur les profonds abymes du Pont-Euxin. Ils portoient des casaques fourrées. Leur visage seul étoit à découvert, mais leurs barbes luisoient, et leurs cheveux retentissoient blanchis par les glaçons. (2)

Telle étoit la province de Pont, qu'Ovide disoit peu différente des Enfers (3); tel étoit l'horrible

---

(1) Tristia per vacuos horrent absynthia campos
Conveniensque suo messis amara loco....
Tristia deformes pariunt absynthia campi,
Terraque de fructu quam sit amara docet.
Ex Ponto, l. III, ep. 8.

(2) *Trist., l. III, el. 8.*

(3) A Styge nec longè Pontica distat humus.
Ex Ponto, l. III, ep. 5.

séjour qui l'attendoit à la fin de sa carriere, lorsqu'il venoit de renoncer pour toujours au beau ciel de l'Italie, de dire un adieu éternel aux plaisirs et aux délices de Rome; d'abandonner ses théâtres, ses portiques, ses jardins enchanteurs; de perdre la faveur du maître du monde, toutes les jouissances de l'esprit, tous les besoins du luxe, les charmes de la gloire, et les douceurs de l'amitié.

Bientôt l'air de ces climats sauvages, l'eau salée des marais, qui étoit son unique boisson; le bruit continuel des armes, une solitude effrayante au milieu de plusieurs peuples ignorants et cruels, les chagrins, l'ennui, et tous les maux de l'ame altérerent la santé d'Ovide. Aucun médecin ne pouvoit le soulager; aucun ami ne pouvoit le consoler. Il étoit accablé d'insomnies; il ne pouvoit goûter les aliments grossiers des Sarmates. Il étoit devenu d'une maigreur affreuse: « Mon teint, disoit-il, est de la couleur des feuilles qui tombent aux premiers froids de l'automne. » (1)

Aucun criminel n'avoit été relégué aussi loin que lui: il étoit le seul Romain qui habitât vers les embouchures du Danube (2). « De tant de citoyens bannis, disoit-il, je suis le seul réduit à

(1) *Trist., l. III, el.* 8.

(2) *Ibid., l. II.*

faire le métier de soldat. Tous les autres vivent en sûreté dans un tranquille repos (1)... Les vieux Romains exilés dans les premiers siecles de Rome n'avoient point été envoyés au-delà de Tibur : et si l'on citoit tous les bannis dont l'histoire a conservé les noms, en trouveroit-on un seul qui ait été relégué aussi loin que moi, et dans un pays si affreux? » (2)

Rarement il venoit des vaisseaux d'Italie ou de Grece dans ces mers glacées et vers ces rivages, qui, n'ayant point de port (3), étoient situés auprès de la Chersonnese Taurique, où des barbares immoloient les étrangers sur l'autel de Diane. « Ces sacrifices funestes, dit Ovide, se font non loin des lieux que j'habite (4) ». Dans des siecles antérieurs, les Athéniens avoient établi sur les côtes du Pont-Euxin des colonies florissantes,

---

(1) *Ex Ponto, l. I, ep.* 8.

(2) Quid referam veteres Romanæ gentis apud quos
Exsulibus tellus ultima Tibur erat.
Persequar ut cunctos; nulli datus omnibus ævis
Tam procul à patria est, horridiorve locus.
Ibid., l. I, ep. 3

(3) Rarus ab Italiâ tantum mare navita transit :
Littora rarus in hæc portubus orba venit.
Trist., l. III, el. 12.

(4) Nec procul à nobis locus est, ubi Taurica dirâ
Cæde pharetratæ pascitur ara deæ.
Ibid., l. IV, el. 4.

qu'auroient dû protéger les Romains, peuple conquérant, qui n'eut une marine que pour combattre, qui négligea trop le commerce et la navigation, et qui, sous Auguste et sous Tibere, ne connut plus les bords du Pont-Euxin que par l'exil d'Ovide.

Une année entiere se passoit avant que les lettres d'Ovide arrivassent à Rome, avant que les réponses de ses amis pussent lui parvenir. (1)

Il n'osa, dans les trois premieres années de son exil, nommer aucun de ses amis lorsqu'il leur écrivoit; il craignoit de les compromettre. Plusieurs avoient desiré qu'il en usât ainsi à leur égard; quelques uns même n'avoient voulu correspondre avec lui qu'à cette condition. Mais dans la suite, lorsqu'Auguste parut voûloir rappeler de l'exil son petit-fils, lorsqu'il fut permis de lui parler des malheurs d'Ovide sans l'offenser, l'amitié plus libre devint moins circonspecte, et, dans les quatre livres des Pontiques, écrits pendant les dernieres années d'Ovide, le poëte osa nommer et se plut à nommer tous ses amis.

Il ne voulut cacher à Rome, où ses vers étoient lus avec avidité; il ne voulut cacher à la posté-

---

(1) Dum tua pervenit, dum littora nostra recurrens
Tot maria ac terras permeat annus abit.
Ex Ponto, l. IV, ep. 11.

rité, qui devoit conserver ses ouvrages, que les noms de ces amis pusillanimes qui changerent avec sa fortune, et dont il accusa la coupable et lâche indifférence avec tant de noblesse, de modération, et de générosité (1). Nous savons qu'Ovide eut des amis ingrats, dont le changement fit à son ame sensible de profondes blessures. Il nous a fait connoître et presque partager sa douleur; mais il a craint d'imprimer une flétrissure éternelle sur des noms qui lui furent trop chers.

Il dédaigna même de donner une honteuse célébrité à quelques noms obscurs, à des hommes avides de ses dépouilles, ou jaloux de sa gloire, qui, pendant son adversité, eurent la bassesse, les uns de convoiter ses biens, ce qu'il appelle énergiquement les tables de son naufrage (2); les autres, également vils, mais plus cruels, qui, tournant le poignard dans une plaie profonde, insultoient à la victime en louant le bras qui l'avoit

---

(1) Conquerar, an taceam? ponam sine nomine crimen?
An notum, qui sis, omnibus esse velim?
Nomine non utar, ne commendere querelâ, etc

Ex Ponto, l. IV, ep. 3*; ibid., l. III, ep.* 6*; Trist., l. I, el.* 7 *et* 8*; ibid., l. V, el.* 6.

(2) *Naufragii tabulas* (*Trist. l. I, el.* 5.) L'épouse d'Ovide, aidée du crédit et du zele de ses amis, fit échouer leurs odieuses prétentions.

frappée, faisoient du malheur un crime, et de l'abus du pouvoir la justice des dieux. (1)

Ovide répondit à ses détracteurs. Il disoit à l'un : « Cruel! mes malheurs, qui attendriroient les hôtes féroces des déserts, te trouvent insensible, et tu foules aux pieds un homme abattu » (2); il disoit à l'autre : « Je ne suis plus qu'une ombre déja descendue chez les morts; ne me poursuis point de tes calomnies ; cesse, cesse, je t'en supplie, de tourmenter mes mânes » (3). Il écrivoit à un troisieme : « Renonce enfin à me persécuter, et je tairai volontiers ton nom et ton crime. (4)

Une seule fois il repoussa l'outrage avec les armes d'une trop juste indignation. Il avoit déja vu s'écouler dix lustres (5); il avoit composé un

---

(1) *Trist. l. III, el.* 11; *ibid., l. IV, el.* 9; *ibid., l. V, el.* 8 *et* 11; *ex Ponto, l. IV, ep.* 11 ; *in Ibin.*

(2) Nec mala te reddunt mitem placidumve jacenti
Nostra, quibus possint illacrymare feræ?
Trist., l. V, el. 8.

(3) Quid simulacra, ferox, dictis incessis amaris?
Parce, precor, manes sollicitare meos.
Ibid., l. III, el. 11.

(4) Si licet, et pateris, nomen facinusque tacebo, etc.
Ibid., l. IV, el. 9.

(5) Tempus ad hoc, lustris jam bis mihi quinque peractis,
Omne fuit musæ carmen inerme meæ:
Nullaque, quæ possit, scriptis tot millibus exstat,
Littera Nàsonis, sanguinolenta legi.
In Ibin.

grand nombre d'ouvrages, et sa plume ne s'étoit jamais trempée dans le fiel de la satire. Il souffroit toutes les horreurs de l'exil, lorsqu'il apprend qu'un Romain (l'on croit que c'est Hygin, bibliothécaire du palais impérial, célebre grammairien, et mythographe estimé) ose demander à l'empereur (il étoit son affranchi) la confiscation des biens d'Ovide (il avoit été son ami!); qu'il insulte sa vertueuse épouse, en l'appelant la femme d'un banni; qu'il se répand publiquement en injures et en déclamations contre lui. Il saisit le fouet vengeur de la satire; il manie avec succès un arme qui lui étoit inconnue (1). Il immole son ennemi; mais c'est encore sans le nommer (2). En le poursuivant des plus terribles imprécations, en appelant successivement sur sa tête tous les malheurs qui ont assailli tant de héros fabuleux, tant de personnages célebres dans les premiers temps de l'histoire, il ne le voue à l'exécration de son siecle et de la postérité que sous le nom d'*Ibis;* imitant en cela Callimaque, qui ayant reçu quelque outrage d'Apollonius de Rhodes, auteur du poëme des Argonautes,

---

(1) Cogit inassuetas sumere tela manus.

In Ibin.

(2) Et neque nomen in hoc, nec dicam facta, libello.

Ibid.

composa contre lui une satire violente sous le même nom (1). Ovide termine la sienne en menaçant son ennemi de le poursuivre bientôt sous son véritable nom, d'employer le rhythme terrible du vers ïambique, et de l'accabler de traits trempés dans le sang de Lycambe. (2)

Il paroît que les menaces du poëte imposerent silence à son lâche détracteur ; et si ce détracteur fut Hygin, on peut conjecturer qu'il reçut le salaire de sa bassesse : il tomba dans la disgrace d'Auguste, et mourut dans l'indigence. (3)

---

(1) *Ibis*, nom d'un oiseau célebre dans l'antique Égypte. Hygin étoit Espagnol de nation ; mais quelques auteurs ont écrit que César l'avoit amené d'Alexandrie à Rome. Quoique Apollonius soit surnommé Rhodien, Strabon prétend (*l. XIV*, *p.* 45 *de l'édit. de Casaubon*) qu'il étoit natif d'Alexandrie. Ainsi, suivant l'opinion de plusieurs savants, Apollonius étant né en Égypte, et Hygin s'y étant trouvé lors de la pris d'Alexandrie par les Romains, Callimaque et Ovide ont donné chacun à leur satire le titre d'*Ibis*, pour désigner leurs ennemis, qu'ils dédaignoient cependant de nommer.

(2) Postmodo plura leges, et nomen habentia verum :
Et pede quo debent acria bella geri.

Ovide avoit dit dès son début :

Postmodo, si perges, in te mihi liber ïambus
Tincta Lycambeo sanguine tela dabit.

(3) Le livre d'*Ibis*, composé de 644 vers, a été commenté par Domitius Calderinus, de Véronne, vers la fin du quinzieme siecle ; par Jean Mercerius, François Sanctius, Ciofa-

Le livre d'Ibis fut le premier ouvrage qu'Ovide composa dans son exil. Il y acheva le poëme des Fastes, qu'il avoit commencé avant sa disgrace (1). Il avoit voulu d'abord le dédier à Auguste; il le publia sous les auspices de Germanicus. Le mot *fastes* désignoit des annales civiles et religieuses (2). Ovide consulta les livres de Cl. Quadrigarius, d'Afranius, d'Ennius, de Lucius Calpurnius Pison, de Fannius, de Laberius, de Licinius, et de plusieurs autres annalistes qui avoient écrit avant lui, et dont les ouvrages sont perdus (3). Il remplaça la simplicité, la sécheresse de leur style, par les richesses de la poésie, et par les

---

nus, de Sulmone; Ange Politien, Badius Ascensius, André Alciat, Jacques Micylle, André Turnebe, Joseph Scaliger, Abstemius, Juste-Lipse, André Schott, Nicolas Heinsius, Denis de Salvaing, seigneur de la Boissiere; l'abbé de Marolles, et plusieurs autres.

Il a été traduit en français par Marolles, Martignac, et le P. Kervillars.

(1) Il parle, dans le quatrieme livre, de son exil dans la Scythie:

Sulmonis gelidi patriæ, Germanice, nostræ,
Me miserum, Scythico quam procul illa solo est!

(2) Sacra recognosces annalibus eruta priscis...
... Sacra cano, signataque tempora Fastis.
Fastor., l. I, v. 7.; l. II, v. 7.

(3) Voyez la dissertation sur les Fastes, par Couture, dans le tome I des Mémoires de l'académie des belles-lettres.

jeux brillants d'une imagination féconde. Ce qui rend son poëme un des plus précieux monuments de l'antiquité, c'est qu'il rapporte les causes historiques ou fabuleuses des fêtes des Romains, et qu'il nous fait connoître leur calendrier, leurs coutumes, leurs mœurs, et leurs superstitions. Le poëte, à l'exemple d'Horace, ose ridiculiser des dieux assujettis aux caprices, aux passions, et aux foiblesses des mortels. Eh! pouvoit-il croire à une religion où le nombre de ces dieux égaloit presque celui de leurs adorateurs; où ces mêmes adorateurs régloient et bornoient leur autorité, et pouvoient à leur tour demander, obtenir un culte et des autels?

Plusieurs critiques ont pensé que les Fastes d'Ovide étoient le plus solide, le plus savant, et le plus parfait de ses ouvrages (1). Ce poëme devoit avoir douze livres ou chants; Ovide les avoit composés: il le déclare lui-même dans ses Tristes (2). Nic. Heinsius conjecture que les six der-

---

(1) Rapin, comparaison d'Homere et de Virgile.

L'auteur du livre *de Mirabilibus Romæ*, que le savant Montfaucon a inséré dans son *Diarium Italicum*, a pris, dans son ignorante simplicité, le poëme des Fastes pour un martyrologe: *Fuit templum Jovis et monetæ sicut reperitur in martyrologio Ovidii de Fastis.*

(2) Sex ego Fastorum scripsi, totidemque libellos;

niers livres étoient déja perdus plusieurs siecles avant Lactance, parceque cet auteur, qui cite les six premiers dans ses Institutions divines, ne fait aucune mention des autres : or Lactance vivoit au commencement du quatrieme siecle de notre ere. (1)

Cumque suo finem mense volumen habet.
Idque tuo nuper scriptum sub nomine, Cæsar,
Et tibi sacratum sors mea rupit opus.
Trist., l. II, v. 549.

(1) Dans un très ancien manuscrit écrit en lettres lombardes ou saxonnes, ainsi que dans trois autres qu'il avoit examinés au Vatican, à Padoue, et dans la bibliotheque Sfortiane, Heinsius avoit lu, à la fin du sixieme livre, les vers suivants:

Si novus à Jani sacris numerabitur annus,
Quintilis falso nomine dictus erit.
Si facis; ut fuerant, primas à Marte kalendas
Tempora constabunt ordine ducta suo.

Dans le manuscrit du Vatican, ces quatre vers formoient le commencement du septieme livre.

Gronovius avoit vu en Allemagne un exemplaire d'une ancienne édition d'Ovide, sur lequel Conrard Celtes, premier restaurateur des lettres dans sa patrie, avoit écrit de sa main que les six derniers livres des Fastes étoient conservés dans le presbytere d'un bourg auprès d'Ulm; et que le septieme commençoit par ces vers :

Tu quoque mutati causas et nomine mensis
A te qui sequitur, maxime Cæsar habes.

Heinsius croyoit que Conrard Celtes avoit été induit en

Les amis d'Ovide avoient sauvé des flammes son poëme des Métamorphoses (1). Il écrivoit à un de ces amis généreux : « Maintenant je desire que cet ouvrage puisse me survivre. Qu'on le lise avec plaisir, et qu'en le lisant on se souvienne de moi. Si néanmoins quelqu'un n'en pouvoit soutenir la lecture, sachant que je n'y ai point mis la derniere main, qu'il apprenne que cet ouvrage me fut enlevé lorsqu'il n'étoit encore qu'ébauché. Je ne demande donc pas ici qu'on

---

erreur par quelque imposteur qui lui avoit dit avoir vu les six derniers livres des Fastes.

Les principaux interpretes et commentateurs de ce poëme sont Paulus Marsus (en 1483), Constantius Fanensis (en 1528), Philippe Melanchthon, Hercule Ciofanus, Vitus Amerbachius, Grégoire Bersman, Micylle, Charles de Naples, etc.

La premiere version des Fastes est due à l'infatigable abbé de Marolles (en 1661); il se vante de n'avoir *employé que six semaines à ce labeur.* Nous avons eu depuis les traductions de Martignac, en 1697; de Lezeau, en 1714; du P. Kervillars, en 1742; et enfin celle de Bagneux, en 1783. Cette derniere est estimée.

Ce poëme a été traduit en vers en 1678, et de nos jours par M. de Saint-Ange.

Il existe plusieurs versions des Fastes, en prose et en vers, dans la littérature étrangere.

(1) Sunt quoque mutatæ ter quinque volumina formæ
Nuper ex exequiis carmina rapta meis.
Trist., l. I, el. 1.

m'admire et qu'on me loue, mais je réclame l'indulgence du lecteur. Je serai satisfait s'il peut me lire sans dégoût. Et vous, mon ami, si vous le jugez à propos, inscrivez sur le frontispice de mon poëme ces vers »:

Vous qui rencontrerez ces livres orphelins,
Donnez-leur un asile, accueillez-les, Romains!
Leur pere auroit voulu leur faire un nom célebre:
Ils furent arrachés à son bûcher funebre.
Il connoît leurs défauts. Destins trop ennemis,
Il les eût corrigés si vous l'eussiez permis! (1)

Il recommande encore ce poëme dans plusieurs

---

(1) Nunc precor ut vivant, et non ignava legentem
Otia delectent, admoneantque mei.
Nec tamen illa legi poterunt patienter ab ullo,
Nesciet his summam si quis abesse manum.
Ablatum mediis opus est incudibus illud:
Defuit et scriptis ultima lima meis.
Et veniam pro laude peto: laudatus abunde,
Non fastiditus si tibi, lector, ero.
Hos quoque sex versus, in primi fronte libelli
Si præponendos esse putabis, habe:

Orba parente suo quicumque volumina tangis,
His saltem vestrâ detur in urbe locus.
Quoque magis faveas, non sunt hæc edita ab ipso,
Sed quasi de domini funere rapta sui.
Quidquid in his igitur vitii rude carmen habebit,
Emendaturus, si licuisset, eram.

Trist., l. I, el. 6.

autres élégies (1); il en parle à Auguste dans son apologie (2) : « Jettez, dit-il, les yeux sur le plus grand de mes ouvrages. Il est resté imparfait. Les changements merveilleux qu'ont subi les corps sont l'objet de mes chants. Vous y trouverez votre nom souvent célébré, et des marques sinceres de mon zele et de mon dévouement. »

Mais quoiqu'Ovide ait demandé grace pour ce poëme; quoiqu'il ne soit point exempt de défauts, il n'en est pas moins considéré comme un des principaux chefs-d'œuvre des muses latines (3). Il a été traduit dans les langues de tous les peuples qui ont une littérature; et Ovide lui-

---

(1) Sunt quoque mutatæ ter quinque volumina formæ,
Carmina de domini funere rapta sui.
Illud opus potuit, si non prius ipse perissem,
Certius à summa nomen habere manu.
Nunc incorrectum populi pervenit in ora :
In populi quicquam si tamen ore meum est.
Trist., l. III, el. 14.

(2) Inspice majus opus, quod adhuc sine fine reliqui,
In non credendos corpora versa modos;
Invenies vestri præconia nominis illic :
Invenies animi pignora multa mei.
Ibid., l. II.

Dictaque sunt nobis, quamvis manus ultima cæpto
Defuit, in facies corpora versa novas.
Ibid.

(3) Opus præclarum, ingenii et eruditionis plenissimum. *Lactance.*)

même a jugé comme la postérité, en assurant que ce poëme dureroit éternellement :

Enfin j'ai terminé cet immortel ouvrage :
Du feu, du fer, des ans, il bravera l'outrage.
Que le temps de ma vie accélere le cours :
Le temps n'a de pouvoir que sur mes foibles jours.
Et mon nom s'élevant à la voûte éthérée,
Des astres et du monde atteindra la durée.
Les peuples me liront par-tout, dans l'univers,
Où Rome portera sa puissance et mes vers;
Et si dans l'avenir je présage ma gloire,
Les siecles légueront aux siecles ma mémoire. (1)

L'auteur des Métamorphoses dut revoir ce poëme pendant son exil ; et s'il ne put le rendre aussi parfait qu'il l'eût desiré, c'est que la tristesse de son ame ne lui laissoit pas la tranquillité d'esprit nécessaire pour embrasser l'ensemble de cette grande composition, en revoir le plan, en soigner les détails, et consacrer à polir ses vers

---

(1) Jamque opus exegi : quod nec Jovis ira, nec ignes,
Nec poterit ferrum, nec edax abolere vetustas.
Cum volet illa dies, quæ nil nisi corporis hujus
Jus habet, incerti spatium mihi finiat ævi :
Parte tamen meliore mei super alta perennis
Astra ferar : nomenque erit indelebile nostrum.
Quaque patet domitis Romana potentia terris ;
Ore legar populi : perque omnia sæcula famâ
(Si quid habent veri vatum præsagia), vivam.
Metamorphoseon, l. XV, in fine.

les loisirs pénibles et douloureux qu'il employoit à écrire à sa femme, à ses amis, à leur dépeindre ses malheurs, et à solliciter un ciel moins rigoureux, des peines plus légeres, un asile où il fût éloigné de Rome, mais non du repos, de la nature, et des humains. (1)

---

(1) Ce fut Jean André, évêque d'Aleria, qui donna la premiere édition des Métamorphoses, l'an 1471. Il publia aussi vers la même époque tous les ouvrages d'Ovide, qu'il dédia au pape Paul II. Cette édition, en deux volumes *in-folio*, fut imprimée à Rome, par Conrad Sweynheym et Arnold Pannartz. Elle est extrêmement rare. (*Voyez la Bibliographie de Debure*, *n*° 2744.)

Dans la même année, 1471, Balthasar Azzoguidi donna à Boulogne une édition devenue encore plus rare, et que les curieux regardent comme la premiere qui ait paru complette, des Métamorphoses et de toutes les œuvres d'Ovide; il la dédia à Franç. de Gonzague, cardinal de Mantoue. (Voyez *Maittaire*, Annales typograph., et *Debure*, Bibliogr. instr., n° 2745.

Depuis cette époque, aucun poëme ancien n'a eu un nombre d'éditions, de commentaires, et de traductions plus considérable que celui qui distingue les Métamorphoses et les œuvres d'Ovide.

Les Métamorphoses ont eu pour commentateurs ou pour éditeurs : Jean-André, évêque d'Aleria; Bonus Accursius, André Asulanus, Alde Manuce, Nicolo Agostini, Grégoire Bersman, Pierre Burmann, Jean-Henri Bœclerus, Barnabas Celsanus, Borchardus Cnippingius, Daniel Crespin, Hercule Ciofanus, Antoine Constantius, Donat, J. A. Ernest, Jean Fischer, Th. Farnabe, Jean Gruter, Glareanus, Daniel et Ni-

N'eût-il composé que les cinq livres d'élégies

colas Heinsius, Giuseppe Horologgi, Pierre de Jodde, Joseph Jouvency, Longolius, Luctatius, Jacques Micylle, Gui Morillon, Michel Maittaire, Millerus, Jean Min-Ellius, André Naugerius, Franç. Puteolanus, Lactantius Placidus, Pompeïus Pasqualinus, Raphaël Reggius, Raderus, Valerius Superchius, Sichardus, Joseph Scaliger, Corneille Schrevelius, Francesco Turchi, Raphaël Volaterranus, Thomas Waleys, etc.

Les Métamorphoses ont été traduites en prose, par Colard Mansion, 1484; Nic. Renouard, 1619; Pierre du Ryer, 1660; Martignac, 1697; Bellegarde, 1701; Ant. Banier, 1732; Fontanelle, 1767 et 1802; Barett, 1778; Malfilatre, 1798. — En vers, par Chrestien Gouays, XVe siecle, manuscrit; François Habert, 1557; Christophe Deffrans, 1595; Raymond et Charles Massac, 1603; du Bartas, 1609; Th. Corneille 1697; Saint-Ange, 1783 et 1788. — En rondeaux, par Benserade, 1676; en distiques, par Trepagne de Menerville, curé de Surêne, 1730, manuscrit; en vers burlesques, par Richer, 1662. (En 1534, Clément Marot traduisit en vers les deux premiers livres, et Barth. Aneau le troisieme. Presque toutes les traductions françaises en prose et en vers ont eu plusieurs éditions.)

Versions latines, en prose, par Th. Waleys ou Waloys, 1515; Georgius Sabinus, 1572. — En vers élégiaques, par Barth. Bologninus, 1538; Nigrus, 1544; J. L. Gottofridi, 1619. — En distiques, par Q. Stou. 1544. — En vers tétrastiques, par Jean Posthius, 1569.

Versions italiennes, en prose, par Giovann. Bonsignore, 1497. — En vers, par Ludovico Dolce, 30 canti, 1553; Andrea dell' Anguillara, 1561, plus de vingt éditions; Nicolo di

connus sous le nom de Tristes (1), et les quatre livres d'Épîtres Pontiques, il seroit classé parmi

Agostini, 1533; Fabio Marretti, 1570; Gabriello Symeoni, in forma d'epigrammi, 1559.

Versions espagnoles, par Viana, 1589; Felipe Mey, 1586, etc.

Plusieurs traductions anglaises, allemandes, hollandaises, etc.

(1) Scaliger, dans sa Poétique, l. III, ch. 127, veut que ces livres soient appelés, non *de Tristibus*, mais *Libros Tristium*, livres des regrets. Nic. Heinsius donna son édition des Tristes sur un manuscrit du Vatican, et sur un autre de Hambourg, qui avoient six cents ans d'antiquité. Il en avoit consulté un à Venise, et un autre dans le Palatinat, qu'il regardoit comme les meilleurs. Ovide écrivit les quarante-huit élégies qui forment les cinq livres des Tristes pendant les trois ou quatre premieres années de son exil.

Le titre *ex Ponto*, donné aux quatre livres contenant quarante-six élégies qu'Ovide composa dans les dernieres années de sa vie, ne paroît pas être celui que le poëte avoit adopté. Heinsius, qui avoit compulsé pour son édition un grand nombre de manuscrits, dont plusieurs remontoient à cinq, six, sept, et huit siecles avant lui, remarque que les plus anciens n'avoient aucun titre. Il croit qu'Ovide avoit intitulé les quatre derniers livres de ses élégies *Ponticorum* ou *Epistolarum Ponticarum*, les Pontiques ou Epîtres Pontiques; et pour appuyer sa conjecture, il ne cite que ce vers des Tristes, l. V, él. 2:

Ecquid, ut è Ponto nova venit epistola, palles.

Le sujet des Pontiques est le même que celui des Tristes. Le titre seul differe. Dans les Tristes, Ovide supprime les noms de ceux à qui il écrit, pour ne pas les compromettre; dans les

les poëtes les plus célebres du siecle d'Auguste. Il n'a rien écrit de plus éloquent. Il conserva, dans la plus affreuse adversité, toutes les graces de son esprit; il conserva au milieu des Getes toute la pureté de la langue des Romains; et il faut se garder de le croire lorsqu'il se plaint d'être devenu Sarmate dans son style (1); lorsqu'il assure que ses malheurs ont éteint son génie. (2)

Soit qu'il raconte son départ de Rome, ses

Pontiques les lettres portent la suscription des personnes à qui elles étoient adressées :

Rebus idem, titulo differt : et Epistola cui sit
Non occultato nomine missa docet.

Ex Ponto, l. I, ep. 1.

Les Tristes et les Pontiques, indépendamment des commentaires généraux des œuvres d'Ovide, ont eu quelques commentateurs particuliers, dont les plus estimés sont B. Merula, 1553; Jac. Pontanus, 1610; et J. Oberlinus, 1778.

Les Tristes et les Pontiques ont été traduits en français, par Binard, 1625; Marolles, 1661; Martignac, 1697; et Kervillars, 1724. La version de ce dernier est la plus estimée.

Ces deux ouvrages ont été traduits en polonais, par H. Przybylski, *Cracovie*, 1805, *in* 8°.

(1) En pudet, et fateor, jam desuetudine longa
Vix subeunt ipsi verba latina mihi.

Trist., l. V, el. 7.

(2) . . . . carmina lætum
Sunt opus, et pacem mentis habere volunt.

Ibid., el. 12.

Carmina proveniunt animo deducta sereno :
Nubila sunt subitis tempora nostra malis.

Ibid., l. I, el. 1.

adieux déchirants à sa femme et à ses amis, les dangers de son voyage, les miseres de son exil; soit qu'il trace la description des lieux sauvages qu'il habite; qu'il compare les horreurs de la province de Pont avec les délices de Rome; qu'il se représente au milieu des Sarmates comme une statue qui n'entend point la langue de ces barbares; et qu'il sollicite la fin de ses malheurs: soit que, dans l'apologie de sa vie et de ses vers, qui forme le second livre des Tristes, et qui passe pour un des plus beaux ouvrages de l'antiquité, il plie et replie son génie avec un art admirable pour tâcher de fléchir Auguste, et qu'il emploie une éloquence forte, naturelle, et touchante, toutes les richesses du talent, toutes les ressources de l'art oratoire: soit qu'il retrace à la postérite les diverses époques de sa vie; qu'il parle de sa vieillesse, de ses chagrins, de ses douleurs, de ses ouvrages, de Rome et de Tomes, de son siecle et de la postérité: soit qu'il chante le printemps dans les déserts glacés de la Scythie; qu'il adresse des prieres à Bacchus, à Auguste, à Germanicus; qu'il se plaigne de l'inconstance de la faveur, de l'amitié du vulgaire; qu'il célebre les triomphes de Tibere, le pouvoir des bienfaits, les charmes de la poésie, la fidélité de son épouse, les talents de sa fille, le consulat de Pompée, la mort de Celse, la constante vertu de ses amis: son style a toujours la couleur du temps, du lieu, du sujet:

semblable au pinceau d'un peintre habile qui représente avec un égal succès d'affreux déserts et de beaux paysages ; le torrent qui se précipitant avec fracas roule impétueux au milieu des rochers, et le ruisseau paisible qui coule et murmure à travers de riantes prairies. (1)

Tout plaît et tout attache dans les élégies qu'Ovide composa pendant son exil. S'il redit souvent ses plaintes, ses vœux, et ses regrets, il en varie heureusement l'expression par des tours différents. Aucun livre n'intéresse davantage à son auteur : tous les sentiments y sont dans la nature ; le poëte parle la langue toute-puissante du malheur sans mesure, sans terme, et sans espoir.

Un roi de Thrace, nommé Cotys (2), régnoit sur la ville de Tomes ; mais il étoit lui-même sous

(1) Le style des Pontiques est, suivant l'opinion de plusieurs savants, plus mâle, plus nerveux, et plus châtié que celui des Tristes. Pontanus trouve dans ces deux ouvrages la différence qu'on remarque entre un poëme héroïque et une simple élégie : *Ut hi libri cum illis collati, propemodum eandem proportionem ad eos, quam heroïcum poëma ad elegiacum, obtinere existimandi sint.*

Les Tristes et les Pontiques contiennent quatre-vingt-quatorze élégies.

(2) Ovide le fait descendre d'Eumolpe, fils de Musée, ou, selon Pausanias, fils de Neptune et de Chione. Diodore de Sicile et Suidas, parlent d'un roi de Thrace qui portoit le nom de Cotys, et qui sans doute étoit un des ancêtres de celui dont Ovide implora le secours.

la domination des Romains. Il cultivoit les lettres, il aimoit les arts : il étoit aussi bon poëte que grand capitaine. Ovide lui écrivit pour le prier d'adoucir les rigueurs de son exil (1). On ignore si ce nouvel Orphée de Thrace lui répondit, et s'il osa tendre une main secourable à un homme frappé de la même foudre qui pouvoit l'atteindre sur son trône chancelant. (2)

Ovide luttoit contre le sort avec le calme de l'innocence. Son amour pour les vers étoit devenu son unique ressource contre ses ennuis, sa consolation dans son adversité. Il composa sur la chasse et sur les poissons un poëme intitulé *Halieuticon* ou les Halieutiques. Pline loue cet ouvrage (3), dont il ne reste que des fragments. (4)

---

(1) Neve sub hoc tractu vates foret unicus Orpheus;
Bistonis ingenio terra superba tuo est....
Ad vatem vates orantia brachia tendo,
Terra sit exsiliis ut tua fida meis.

Ex Ponto, l. II, ep. 9.

(2) Tacite loue son esprit, la douceur de ses mœurs, et rapporte sa fin tragique dans le second livre de ses Annales.

(3) Mihi videntur mira quæ Ovidius prodidit piscium ingenia, in eo volumine quod Halieuticon inscribitur. (*Hist. Nat., l. XXXII. c.* 2.)

His adjiciemus apud Ovidium posita nomina, quæ apud neminem alium reperiuntur; sed fortassis in Ponto nascuntur, ubi id volumen supremis suis temporibus inchoavit. (*Ibid., c.* 2.)

(4) Dans un ancien manuscrit qui appartenoit au célebre

On attribue à Ovide une élégie intitulée *de Nuce*. Un noyer, planté sur la voie publique, se plaint d'être souvent assailli à coups de pierres par les voyageurs et par les passants. Le poëte reprend sous cette allégorie l'avarice et les vices de son siecle, en même temps qu'il loue la continence et les mœurs austeres des anciens Romains. (1)

---

historien de Thou, et qui étoit du neuvieme ou dixieme siecle, on lisoit : *Incipit Ovidii versus de Piscibus et feris*. C'est de ce manuscrit que Nic. Heinsius a extrait les cent trente-deux vers qu'il a publiés. *Deerant non admodum multa consumpta penitùs vetustate*. Le titre d'*Halieuticon* se trouve sur un grand nombre de manuscrits.

Hercule Ciofanus, qui a écrit la vie d'Ovide et commenté ses ouvrages, dit que si ce poëme étoit parvenu jusqu'à nous en entier et sans altérations, il auroit été également utile et agréable (*nemo sanè esset ex omnibus honestarum artium professoribus, quin ex eo summos fructus summâ cum voluptate perciperet*). Mais il ajoute qu'on n'a aucun espoir de recouvrer une copie entiere de ce poëme, ni même une copie des fragments assez châtiés pour qu'on puisse corriger les fautes grossieres qui les défigurent.

Heinsius pense que les Halieutiques furent trouvés dans les papiers d'"Ovide après sa mort, et défigurés par quelque copiste ignorant.

(1) On ne doit point trouver extraordinaire, dit Erasme, qu'Ovide fasse parler un noyer, puisqu'Homere et Lucien font discourir, l'un le vaisseau Argo, et l'autre les voyelles qui disputent entre elles. Erasme avoit composé un petit commen-

Les ouvrages que l'on peut encore attribuer avec quelque fondement à Ovide sont une traduction des Phénomenes d'Aratus (1), un livre contre les mauvais poëtes (2), et un assez grand nombre d'épigrammes. Mais c'est à tort que plusieurs savants le font auteur des Arguments des livres de l'Enéide qui se trouvent sous son nom dans quelques manuscrits (3) ; d'une élégie sur les voix des oiseaux et des quadrupedes (4) ; d'un

---

taire sur le poëme du Noyer : *Mihi libuit carmen tam festivum et tam eruditum, addito commentariolo, commendare studiosis.... Laudata est Nasonis Medea, sed videbis et in nuce Nasonem esse.* (Epistolarum D. Erasmi et P. Melancthonis, etc. *Londini*, 1642, *in-fol.*, pag. 1743.)

(1) Lactance parle de cet ouvrage dans le deuxieme livre de ses Institutions divines, nº 5, et en rapporte les trois derniers vers.

(2) Il est cité par Quintilien, l. VI.

(3) Ces arguments sont les ouvrages de quelque ancien scholiaste de Virgile. Ils commencent par ces vers :

Virgilius magno quantum concessit Homero,
Tantum ego Virgilio Naso poëta meo.

(4) Elle a pour titre, *de Philomelâ*, et paroît être l'ouvrage d'un grammairien des premiers siecles de notre ere. L'abbé de Marolles en a traduit ainsi quelques vers :

Le coq a jour et nuit son haut coqueliquais :
Cocodaste a la poule, et le paon poupegeais ;
L'hirondelle trinsotte ; et de l'aigre trompette
L'aigle imite le son quand le vautour pulpette.

panégyrique en vers adressé à Calpurnius Pison (1); de deux élégies intitulées, l'une la Puce, l'autre le Songe (2); et d'un poëme en trois chants, qui a pour titre *de Vetula*. (3)

L'incontestable médiocrité de tous ces ouvrages ne les a pas empêchés d'arriver jusqu'à nous; mais nous devons regretter la perte d'un poëme qu'Ovide avoit composé sur les triomphes

---

Le noir corbeau croasse; et le geai gris et vert
Frigulote au printemps, en automne, en hiver.
Le passereau pipie en pleurant sa couvée.
Du sommet d'une tour la cigogne élevée
Pousse d'un bec fort long sa glottorante voix.

Cette traduction n'est pas toute en vers: on lit dans la prose, *la belette belotte, le grillet grillotte, la souris chicotte*, etc. Les vers et la prose du traducteur ne sont pas tout-à-fait indignes de l'original.

(1) Il est aussi attribué à Lucain.

(2) Ces deux élégies ont été publiées par Goldast, sous le nom d'Ofilius Sergianus.

(3) Ce poëme fut imprimé à Cologne, en 1470. Il a été plusieurs fois réimprimé depuis cette époque. Il contient un grand nombre de froides railleries; on y remarque une latinité souvent corrompue, et on l'attribue à quelque moine des siecles barbares, ou au protonotaire Léon, qui en a fait la préface. Jean Albert Fabricius, dans le tome II de sa Bibliotheque latine; Polycarpe Lyser, dans son Histoire des poëtes du moyen âge; et Bayle, dans son Dictionnaire historique, ont démontré facilement la supposition de cet ouvrage.

de Tibere (1). Il eût été sur-tout utile que les ravages du temps et des barbares eussent respecté le poëme en vers gétiques, qu'il écrivit sur la mort et sur l'apothéose d'Auguste (2). On eût pu voir s'il existe quelques rapports entre les langues septentrionales modernes et celles des anciens; si la poésie des Getes se composoit de longues et de breves comme celle des Grecs et des Latins, ou si elle consistoit seulement dans un nombre fixe de syllabes, et en quelques especes de rimes, comme les vers écrits dans les langues vulgaires de l'Europe.

Ovide est un des poëtes les plus féconds de l'an-

---

(1) Ovide fait mention de son poëme *de Triumpho Cœsaris* dans la quatrieme épître du troisieme livre des Pontiques:

Utque suo faveas mandat, Rufine, triumpho,
In vestras venit si tamen ille manus.
Est opus exiguum, vastisque paratibus impar:
Quale tamen cumque est, ut tueare rogo.

(2) Ovide avoit appris la langue des Getes et des Sarmates:

Jam didici Getice, Sarmaticeque loqui.
Trist., l. V, el. 12.

Il parle ainsi du poëme qu'il avoit écrit en vers gétiques:

Ah pudet! et getico scripsi sermone libellum:
Structaque sunt nostris barbara verba modis....
Materiam quæris? laudes de Cæsare dixi....
Nam patris Augusti docui mortale fuisse
Corpus; in ætherias numen abisse domos.
Ex Ponto, l. IV, ep. 13.

tiquité. Il en est peu qui aient composé un plus grand nombre d'ouvrages. La poésie étoit son élément. Quel heureux génie s'il eût pu modérer son feu et ses transports ; s'il eût pu s'astreindre à revoir et à corriger les défauts qu'il reconnoissoit, mais qu'il aimoit dans ses ouvrages (1) ! Il offre beaucoup à la critique, beaucoup à l'éloge ; mais s'il n'est pas le plus parfait des poëtes latins, « il est, dit Kervillars, celui qui pense le plus à la ma-

---

(1) Séneque nous a conservé une anecdote qui prouve qu'Ovide n'ignoroit pas les défauts qui se trouvent dans ses vers, mais qu'il les aimoit : *Non ignoravit vitia sua, sed amavit* (Controv. 3, lib. II). Ses amis lui dirent un jour qu'il devroit retrancher de ses ouvrages trois vers qui les défiguroient. Ovide y consentit, mais à condition qu'on lui en passeroit trois, savoir :

Semibovemque virum, semivirumque bovem
Egelidum Boream, Egelidumque notum.

On ignore quel étoit le troisieme. Or ces trois vers étoient précisément ceux dont Pedo Albinovanus et quelques autres amis d'Ovide demandoient la suppression.

Séneque, dans ses déclamations, se montre peu favorable à Ovide : *Quod indulserit ingenio suo, vitiaque sua diligere maluerit quàm temperare.* Il lui reproche de ne savoir pas finir, *quod desinere nesciat ;* de s'être approprié les sentences de Portius Latro, etc. Mais Séneque ne ménage ni Virgile ni Cicéron ; et Quintilien juge sévérement les déclamations de ce philosophe rhéteur, dont la prose est si souvent empreinte des mêmes défauts qu'il reprenoit dans le poëte latin.

niere française. On diroit presque qu'il est né parmi nous : ce tour fin, mais naïf et gracieux, qu'il sait donner à ses pensées, ces mouvements tendres et délicats qui animent tous ses sentiments, sont tout-à-fait dans le goût de la nation ; en un mot, tout ce qu'Ovide pense, tout ce qu'il exprime, quelque sujet qu'il manie, pourroit être avoué de nos maîtres dans l'art d'écrire ; et je ne sais à qui cela fait plus d'honneur, ou à Ovide de nous avoir prévenus dans une maniere si exquise de tourner ses pensées, ou à nous d'avoir si bien rencontré la maniere d'Ovide. » (1)

On composeroit un volume des jugements divers que les anciens et les modernes ont portés sur ce poëte et sur ses ouvrages. Il ne seroit peut-être pas inutile de les recueillir, pour prouver l'étonnante divergence des opinions littéraires, les bizarres contrastes de l'esprit humain dans l'art de sentir et de juger ; et cet ample recueil seroit d'ailleurs un monument singulier, mais honorable de la gloire du poëte latin. (2)

---

(1) Préface de la traduction des Tristes.

(2) « Il n'est pas une phrase dans Ovide, une épithete dans Horace, une expression dans Virgile, qui ne manifeste cette heureuse habitude de voir les objets et d'en retenir les images. Ovide a trop souvent négligé ces expressions sensibles qui forment la langue de Virgile. Il n'a point rassemblé, comme Ho-

On a beaucoup reproché à Ovide ses basses adu-

---

race, toutes les forces de son esprit pour réunir dans un seul mot, l'énergie, l'élégance, et la précision; mais il présente toujours des images nouvelles; et ces images sont tellement multipliées, qu'il n'a pas le temps d'en étudier, d'en corriger les expressions : il n'en a pas le temps; il ne s'en donne pas la peine; il sait bien que ses torts ont leur excuse. On pardonne au talent qu'on admire; et son heureuse facilité devient plus admirable encore par sa négligence. Il prodigue sans effort des sentiments naturels et des images sensibles, que ne peuvent faire disparoître ni les incorrections, ni les recherches encore plus vicieuses de son style.

« Ce style, dont lui-même connoissoit si bien les défauts; ce style, qui répand peut-être sur ses idées un nuage que des lecteurs étrangers ont peine à dissiper, trompe sans cesse leurs jugements, et calomnie ses ouvrages. L'homme le plus naturel, le plus simple, et le plus touchant dans ses idées, passe pour un auteur ingénieux, qui n'eut d'autre ambition que celle de faire briller son esprit....

« Ovide devoit tout à la nature. Il étoit né poëte, et le langage des muses étoit sa langue naturelle.... Les muses furent le charme de sa jeunesse et la consolation de sa triste destinée....

« C'est la destinée d'Ovide, que tous ses ouvrages ont de grands défauts. Il semble se plaire à varier leurs défauts comme leurs beautés. Rien n'est plus simple, plus naturel, plus touchant que le sentiment qui regne dans ses héroïdes; et c'est à son style qu'il n'a pas toujours transmis l'intérêt et la grace de son sentiment. Le style des Amours et de l'Art d'aimer est au contraire aussi soigné qu'il semble facile; et c'est là que ses expressions ont bien plus de charmes que ses pensées.... Mais sans cette production sublime des Métamorphoses nous n'au-

lations pour Auguste (1), l'autel qu'il lui avoit érigé chez les Sarmates, et le culte qu'il rendoit à ce prince, qu'il appelle si souvent dieu, et même Jupiter (2). « On peut faire à Ovide, dit Voltaire, un reproche presque aussi grand qu'à Auguste et qu'à Tibere, c'est de les avoir loués. Les éloges qu'il leur prodigue sont si outrés, qu'ils exciteroient encore aujourd'hui l'indignation, s'il les eût donnés à des princes légitimes ses bienfaiteurs; mais il les donnoit à des tyrans, et à ses tyrans. » (3)

---

rions pas appris que l'esprit le plus facile et le plus aimable recéloit en lui-même toutes les ressources du génie. »

(Les Héroïdes d'Ovide, traduites en vers français (par M. de Boisgelin) *Philadelphie* (*Paris*) 1786, *in*-8°, discours préliminaire.)

(1) De nostris annis tibi Jupiter augeat annos;
Cœlestique viro, etc.
Trist., *l. I*, *el.* 3.

(2) Nec pietas ignota mea est: videt hospita tellus
In nostrâ sacrum Cæsaris esse domo.
Stant pariter natusque pius (Tiberius), conjuxque sacerdos (Livia),
Numina jam facto non leviora deo.
Ex Ponto, *l. IV*, *ep.* 9.

(3) *Questions encyclopédiques.* — Voltaire ajoute: « Il eût mieux valu cent fois s'embarquer sur la mer Noire, et se retirer en Perse, par les Palus-Méotides, que de faire ses *Tristes*, *de Ponto.* Il eût appris le persan aussi aisément que le gete, et

Voltaire va au-devant de l'objection qu'on peut lui faire : Horace et Virgile avoient aussi chanté la divinité de César-Auguste : « On pardonne, dit-il, de louer un peu trop un prince qui vous caresse, mais non pas de traiter en dieu un prince qui vous persécute ». Sans doute Ovide eût développé un grand caractere s'il eût refusé son encens à l'autel des Césars. Mais le lyrique romain et le chantre d'Énée, favoris d'Auguste, comblés de ses faveurs, et honorés dans Rome, étoient-ils donc plus excusables de prostituer leur génie, parce qu'ils étoient plus heureux (1)? Ovide fut-il donc

---

auroit pu du moins oublier le maître de Rome chez le maître d'Ecbatane. »

Jules César Scaliger, dans une piece de vers où Ovide accable Auguste de reproches, lui fait dire :

Cum te laudarem tunc sum mentitus. Ob unum hoc
Exilii fuerat debita pœna mihi.

(1) O Melibœe, deus nobis hæc otia fecit:
Namque erit ille mihi semper deus. Illius aram, etc....
Hîc, illum vidi juvenem, Melibœe, quot annis
Bis senos cui nostra dies altaria fumant.... (VIRG., *ecl.* I.)

Jam pridem nobis cœli te regia, Cæsar,
Invidet, etc. (*Georg.*, *l. I.*)
Jupiter in cœlis, Cæsar regit omnia terris. (*Idem.*)
Præsenti tibi maturos largimur honores,
Jurandasque tuum per nomen ponimus aras.
(HORAT., *ep.* I, *l. II.*)

Serus in cœlum redeas, diùque
Lætus, etc. (*Id.*, *od.* 2, *l. I.*)

plus coupable que le sénat romain, qui, au rapport des historiens, décréta du vivant d'Auguste qu'il lui seroit érigé un temple dans son palais (1)? Ovide fut-il plus digne de blâme que les proconsuls qui avoient élevé des autels à l'empereur

---

(1) Accia, mere d'Octave, avoit déclaré par serment qu'Apollon étoit son pere (*Xiphillin*). Livie ne négligea rien pour confirmer cette croyance de la prétendue divinité d'Auguste. Elle donna dix mille pieces d'or à un certain Numerius, sénateur d'Athenes, pour avoir attesté qu'il avoit vu Auguste monter au ciel après sa mort.

Un arrêt du sénat déclara Livie premiere prêtresse de son mari. (*Dio, l. LVI, Velleius, l. II.*)

Si l'on en croit Dion et Suétone, Auguste ne fut reconnu dieu, de son vivant, que dans les provinces de l'empire; mais après sa mort il fut solennellement déifié à Rome. On lui érigea un temple sur le mont Palatin, dans le quartier où il étoit né, et qu'on appeloit *Capita Bubula,* les têtes de bœuf. *Moriens divus appellatus est.* (Eutrope.)

Les chevaliers romains étoient convenus de célébrer tous les ans la naissance d'Auguste dieu, par des jeux solennels, dont ils faisoient les frais en commun. Ovide étoit chevalier.

Le 9 des calendes d'octobre, l'an 764, plus de deux années avant la mort d'Auguste, les habitants de Narbonne lui érigerent dans le *forum* un autel, sur lequel ils immoloient des victimes et offroient le vin et l'encens, *ad supplicandum numini ejus.* (Voyez une ancienne inscription rapportée par *Laccary,* pag. 29-30.)

Tacite nous apprend qu'un temple fut érigé à Auguste, en Espagne, l'an 768, deux ans avant la mort d'Ovide.

vivant, dans des provinces romaines, et qui donnoient aux statues de ce prince tous les attributs de la divinité (1)? C'étoit la religion du temps; c'étoit celle du sénat, des chevaliers, des légions, et du peuple romain. Cette ridicule idolâtrie avoit commencé à Jules-César, qu'un sénatus-consulte déclara dieu après sa mort (2); et long-temps avant de participer lui-même aux honneurs de la divinité, Auguste prenoit, sur les médailles qu'il faisoit frapper, le titre fastueux de César, fils de César dieu, *Cæsar, divi filius.* Ovide n'avoit donc fait que se soumettre aux lois de l'empire; et quand tous les Romains encensoient les Césars, devoit-il se montrer seul rebelle à leur culte, parcequ'il n'étoit peut-être dans l'univers aucun homme aussi malheureux que lui, aucun qui eût un aussi grand besoin de désarmer le bras qui l'avoit frappé? Il étoit pere, il étoit époux! il avoit l'ame aimante et sensible, le corps déli-

---

(1) *Puta, radius, hasta, fulmen (Dio, de Italia, l. LIV).* Tacite parle des temples d'Auguste : *Templum et cœlestes religiones decernuntur,* (Annal., l, I.)

Pline (*l. II*) et Suétone (*ch.* 47), font mention, ainsi que Dion et Tacite, du temple qui fut érigé à Auguste par Tibere et Livie. Tous les monuments parlent des flamines ou prêtresses du dieu Auguste.

(2) *Divo Julio ex senatus consulto.*

cat (1); et, loin de sa femme, loin de sa fille, loin de ses amis, loin de Rome, relégué sous un ciel ennemi, parmi des peuples barbares, il languissoit, il souffroit tous les maux du corps, tous les chagrins de l'esprit, toutes les peines de l'ame. Il étoit seul, foible, mourant, oublié.... Ah! pouvoit-il être coupable quand il étoit si malheureux!

Cependant sa douceur inaltérable, sa patience, sa résignation, lui avoient attiré l'estime et la considération des peuples féroces qui habitoient sur les bords du Danube. Il réalisa en quelque sorte les fables qu'il avoit chantées d'Apollon, berger chez Admete, d'Orphée, de Linus, et d'Amphion. Il apprivoisa les Getes et les Sarmates; il adoucit leurs mœurs, il les civilisa; il les rendit sensibles à l'harmonie; il leur fit aimer sa conversation et ses vers: « Je ne suis point haï dans ce pays; et certainement je n'ai pas mérité de l'être, écrivoit-il à son ami Græcinus, vers la sixieme année de son exil. En changeant de fortune, je n'ai point changé

---

(1) Pondere, non nervis, corpora nostra carent.

Il étoit d'une complexion foible, et son exil avoit détruit sa santé.

Parvus in exiles succus mihi pervenit artus;
Membraque sunt cerâ pallidiora novâ.
Ex Ponto, l. I, ep. 10.



J. M. Moreau, le J^ne del. Hulk. Sculp.

Ovide couronné par les Sarmates.



d'humeur. Je conserve toujours cette égalité d'ame que vous aviez coutume de louer en moi, cette ancienne pudeur qui paroissoit sur mon visage. Je suis toujours le même : tel que j'étois à Rome, tel on me voit dans la Scythie, au milieu d'un peuple barbare, où les armes font taire les lois. Je puis le dire, depuis tant d'années que je vis dans ce pays, ni homme, ni femme, ni enfant, ne peuvent se plaindre de moi. De là vient que les Tomitains, touchés de mes malheurs, ne cessent de m'assister dans mes besoins. J'en atteste ici cette terre étrangere, seul témoin de ce que je dis. Ses habitants, qui me voient faire des vœux pour la fin de mon exil, la desirent pour mon bonheur ; mais, pour leur intérêt, ils voudroient me conserver au milieu d'eux. Et si vous refusez de me croire, croyez-en du moins des décrets solennels qui me comblent d'éloges; croyez-en des actes publics qui m'exemptent de tout impôt; et quoiqu'une si grande faveur convienne peu à des misérables, toutes les villes voisines m'ont accordé les mêmes privileges. » (1)

(1) Nec sumus hîc odio, nec scilicet esse meremur.
Nec cum fortunâ mens quoque versa meâ est.
Illa quies animo, quam tu laudare solebas,
Ille vetus solito perstat in ore pudor.
Sic ego sum longè, sic hîc, ubi barbarus hostis,
Ut fera plus valeant legibus arma, facit;

Dans ces temps anciens, même chez les peuples sauvages, un poëte étoit regardé comme un homme sacré, comme l'interprete des dieux. Ovide lisoit aux Sarmates les vers qu'il avoit composés dans leur idiome grossier, et les Sarmates, dans les transports de leur admiration et de leur reconnoissance, non contents de l'exempter par un édit des charges et des impôts qu'acquittoient tous les citoyens, voulurent célébrer une fête publique en son honneur. Ils lui décernerent solennellement une couronne de lierre, consacrée à Bacchus et aux poëtes; couronne plus flatteuse que celles qu'il auroit pu recevoir d'un peuple civilisé. Il avoit facilement charmé l'oreille des Romains; il étoit plus difficile de vaincre les Getes; et, triomphant de ce peuple barbare, il en recevoit des hommages que les Césars n'avoient pu obtenir.

Re queat ut nullâ tot jam, Græcine, per annos,
Fœmina de nobis, virve, puerve, queri.
Hoc facit, ut misero faveant, adsintque, Tomitæ;
Hæc quoniam tellus testificanda mihi est.
Illi me, quia velle vident, discedere malunt:
Respectu cupiunt hîc tamen esse sui.
Nec mihi credideris: exstant decreta, quibus nos
Laudat, et immunes publica cera facit:
Conveniens miseris hæc quanquam gloria non est,
Proxima dant nobis oppida munus idem.

Ex Ponto, l. IV, ep. 9.

Mais le tableau qu'il faisoit si souvent, dans ses élégies, de ses souffrances et de ses malheurs; la description trop fidele des lieux horribles qu'il habitoit, et tout ce qu'il mandoit à Rome des barbares au milieu desquels il achevoit sa carriere, affligeoient ces barbares, qui s'en plaignoient à lui; et il se justifioit en ces termes: « Je ne vous ai point offensés, habitants de Tomes, et je ne me sens pas coupable envers vous. Votre pays me déplaît, mais je vous aime. Je ne me plains que de la rigueur de votre climat, et des incursions formidables de vos ennemis. Je n'ai outragé aucun de vous dans mes vers; et comment aurois-je pu offenser un peuple qui m'a donné des preuves si touchantes de son affection! Vous m'avez accueilli, après mon naufrage, avec tant d'humanité, qu'on voit bien que vous tirez votre origine des Grecs. Ma nation des Péligniens, et ceux de ma ville de Sulmone, n'auroient pu me faire un accueil plus doux dans ma misere. Je suis le seul parmi vous qui soit exempt des charges publiques (1). Vous m'avez décerné, malgré moi, une couronne sacrée (2). Ainsi donc, comme La-

---

(1) Les lois n'accordoient ce privilege qu'à ceux qui avoient rendu de grands services à la patrie; ou qui avoient été couronnés dans les jeux olympiques.

(2) Solus adhuc ego sum vestris immunis in oris;

tone aima Délos, qui lui offrit une retraite assurée dans ses longs malheurs, ainsi je chéris tendrement la ville de Tomes, où, depuis mon misérable exil, j'ai trouvé l'hospitalité. Mais je desirerois pouvoir y vivre en paix, et qu'elle fût plus éloignée de la froide constellation de l'Ourse. » (1)

Les malheurs d'Ovide étoient liés à ceux du maître du monde. Après avoir obtenu la proscription des enfants d'Auguste (2), Tibere avoit érigé un temple à la Concorde (3); l'exil de Julie, d'Agrippa, et d'Ovide, avoit été suivi de l'association de Tibere à l'empire (4). Tibere avoit triomphé pour les guerres de Pannonie et de Dalmatie (5); mais, malgré sa dissimulation profonde, il n'avoit pu sans doute triompher des pressentiments et des craintes d'Auguste. Affoibli par l'âge, et dominé par Livie, Auguste fut effrayé du maître qu'il venoit de donner à Rome, du maître qu'il s'étoit donné à lui-même, en associant Tibere à l'empire de l'univers.

Exceptis, si qui munera legis habent.
Tempora sacratâ mea sunt velata coronâ,
Publicus invito quam favor imposuit.

Ex Ponto, l. IV, ep. 14.

(1) *Ibid.*

(2) L'an 762.

(3) L'an 763.

(4) L'an 764.

(5) L'an 765.

Il revit secrètement Agrippa; Maxime, l'ami le plus cher d'Ovide, fut le seul témoin de cette entrevue; Auguste avoit formé le projet de rappeler le jeune prince de son exil, de le déclarer le légitime successeur du trône des Césars. Maxime étoit le seul confident de la pensée d'Auguste. Il avoit attendri l'empereur sur le sort d'Ovide; la destinée du poëte, déja adoucie par la permission de correspondre ouvertement avec ses amis, alloit changer (1), avec celle d'Agrippa, avec celle de Julie, avec celle de Rome et de l'univers. Une fatale indiscrétion perdit Agrippa, Julie, Ovide, Maxime, et sans doute Auguste lui-même. Maxime avoit révélé à sa femme le secret de l'état; Martia ne sut point le garder; il parvint à Livie. Peu de jours s'étoient écoulés, et Maxime et sa femme avoient cessé de vivre; Auguste étoit mort subitement à Nole, dans la Campanie (2). Tibere ré-

---

(1) *Ex Ponto, l. IV, ep.* 6.

(2) Auguste mourut le 14 des calendes de septembre, l'an 767 de Rome, et l'an 14 de l'ere des chrétiens, sous le consulat de Sextus Pompée, ami d'Ovide, et de Sextus Apulée. Il étoit né à Rome le 9 des calendes d'octobre, l'an 691, sous le consulat de Cicéron et d'Antoine. Il vécut soixante-quinze ans, dix mois, et vingt-six jours, et gouverna les Romains pendant cinquante-six ans, à compter de l'époque où il fut créé consul pour la premiere fois, le 14 des calendes de septembre, l'an 711, qui fut le jour de la naissance d'Ovide.

gnoit (1); Agrippa étoit tombé sous le fer d'un assassin; Julie, sa mere, avoit terminé ses jours par l'affreux supplice de la faim; et désormais Ovide devoit achever dans l'exil ses jours et sa misere.

Dès lors aucun de ses amis n'osa solliciter pour lui (2). Il avoit perdu Celse et Maxime; Salanus, Carus, Suillius, étoient attachés à Germanicus; ils ne pouvoient former que des vœux impuissants. Les autres amis d'Ovide craignoient sans doute de se compromettre inutilement. Depuis la mort d'Auguste, Ovide réclamoit avec moins de courage et plus rarement l'intervention de ses amis. Et que demandoit-il encore? ce n'étoit pas la fin de son exil, mais un exil moins rigoureux. « Ah! si dans ma misere, écrivoit-il à Germanicus, il m'est défendu de revoir ma patrie, que je sois du moins relégué dans des lieux plus voisins du ciel de l'Ausonie » (3); et il ne put même obtenir cette foible consolation.

---

(1) Il étoit associé depuis trois ans à l'empire. Après la mort d'Auguste, il prit sur les médailles le titre de *Cæsar Augustus, divi filius, pater patriæ, pontifex Maximus, tribunitia potestate, etc.* Son regne fut de vingt deux ans, six mois, et vingt-trois jours, sans compter le temps de son association.

(2) Omnis pro nobis gratia muta fuit. (*Ex Ponto, l. II, ep.* 7.)

(3) Clausaque si misero patria est, ut ponar in ullo,
Qui minus Ausonia distet ab urbe, loco. (*Ibid., l. IV, ep.* 8.)
Nulla mihi cura est, terrâ quam muter ut istâ:
Hac quia quam video gratior omnis erit. (*Ibid., ep.* 14.)

Les barbares du moins se montroient sensibles à ses malheurs. Un jour qu'il venoit de leur lire son poëme en vers gétiques sur l'apothéose d'Auguste, un long murmure s'éleva dans l'assemblée. Les Tomitains agiterent leurs têtes et firent brandir leurs carquois chargés de traits. Un Scythe s'écria : *Ce que tu as écrit de César auroit dû te rétablir dans l'empire de César!* « Et cependant, écrivoit Ovide à son ami Carus, en lui rapportant cette derniere anecdote connue de sa vie, voilà le sixieme hiver qui me voit relégué sous les brouillards du pole. » (1)

Il avoit langui pendant sept ans et quelques mois dans son exil, n'ayant d'autres consolations dans ses longues miseres que la tendre constance d'une épouse adorée, les secours de Pompée, les lettres de ses amis, l'amour des vers, et le rêve

---

(1) Hæc ubi non patriâ perlegi scripta camæna,
Venit et ad digitos ultima charta meos;
Et caput et plenas omnes movere pharetras,
Et longum getico murmur in ore fuit.
Atque aliquis, scribas hæc cum de Cæsare, dixit,
Cæsaris imperio restituendus eras.
Ille quidem dixit, sed me jam, Care, nivali
Sexta relegatum bruma sub axe videt.

Ex Ponto, l. IV, ep. 13.

In Scythiâ nobis quinquennis olympias acta est:
Jam tempus lustri transit in alterius.

Ibid., ep. 6.

flatteur de l'immortalité. Sans cesse il avoit retracé ses malheurs desirant et craignant d'en faire connoître la cause ; approchant souvent sa main du voile qui couvroit le secret de sa destinée, et n'osant jamais le soulever : semblable à ces figures dont il chante la métamorphose, qui, changeant de forme, s'efforcent de parler encore, et ne le peuvent plus.

Ovide, qu'on croit assez généralement avoir été un homme inconstant, léger, et frivole, avoit été le meilleur des époux, l'ami le plus constant, le plus tendre des peres. Aucun poëte n'a mieux peint les devoirs de l'amitié. Il avoit fait de cette douce volupté de l'ame une divinité (1). Jamais mortel ne fut ni plus aimant, ni plus aimé. Quelques faux amis l'abandonnerent aux jours de sa disgrace. Il craignit en les nommant de soulever contre eux l'avenir. « Cruel, écrivoit-il à l'un d'eux, avez-vous pu m'oublier et ne pas me consoler dans mon affliction ! Vous avez craint d'assister à mes funérailles. Vous ne m'avez point dit, vous n'avez point reçu le dernier adieu de l'amitié. D'autres l'ont fait, et cependant je les connoissois à peine ! Ils ont pleuré sur mes blessures ; ils m'ont consolé dans mes malheurs. » (2)

---

(1) Illud amicitiæ quondam venerabile numen, etc.
Ex Ponto, l. II, ep. 3.

(2) *Trist., l. I, el.* 7.

Mais il conserva jusqu'au dernier jour de sa vie la tendre affection d'un grand nombre de citoyens recommandables par leur naissance, leurs richesses, leurs talents, ou leurs dignités. Amis généreux, ils ne briserent point au pied du trône la statue de l'amitié; ils ne secouerent point le souvenir d'Ovide sur le chemin de l'ambition. Ils oserent porter à leurs doigts des anneaux d'or où étoient enchassées des pierres précieuses sur lesquelles l'art avoit gravé la tête d'un proscrit. « Otez, leur écrivoit Ovide, ôtez ce lierre qui ceint ma tête. Il ne convient qu'aux poëtes qui sont heureux. Vous voyez le visage d'un banni! » (1)

Il eût pu sans doute être plus fier et plus grand dans l'infortune; mais il n'eût pu montrer plus de patience et plus de douceur. Il ne fut point un héros, mais un homme; qu'on ne l'admire point, mais qu'on le plaigne. Il réussit à émouvoir, à toucher des barbares; et il a pu trouver chez les modernes des écrivains insensibles à ses malheurs! Il leur étoit facile de l'accuser; mais, à sa place, eussent-ils intéressé, comme lui, l'univers et la postérité?

---

(1) Deme meis hederas Bacchica serta comis.
Ista decent lætos felicia signa poëtas.
Temporibus non est apta corona meis.
Trist., *l. I*, *el.* 6.

Le climat glacé de la Scythie avoit détruit sa santé; le temps avoit accru ses infirmités et ses chagrins (1). « Le temps, disoit-il, use le marbre et le diamant; il éteint la colere et les haines cruelles; il tarit les larmes, et calme les plus vives douleurs. Le temps, dans son cours insensible, d'un pied sourd, détruit tout dans l'univers; mais il ne peut adoucir les peines de mon ame. Mes chagrins s'irritent par leur durée; et quoiqu'ils soient les mêmes qu'autrefois, je les con-

(1) Cuncta potest igitur tacito pede lapsa vetustas
Præterquam curas attenuare meas.
Nec tam nota mihi, quàm sunt, mala nostra fuerunt:
Sed magis hoc, quo sunt cognitiora gravant....
Nos quoque quæ ferimus, tulimus patientius ante;
Et mala sunt longo multiplicata die.
Credite, deficio, nostroque à corpore, quantum
Auguror, accedunt tempora parva malis.
Nam neque sunt vires, neque qui color esse solebat:
Vixque habeo tenuem, quæ tegat ossa, cutem.
Corpore sed mens est ægro magis ægra, malique
In circumspectu stat sine fine sui.
Urbis abest facies, absunt mea, cura sodales:
Et, qua nulla mihi carior, uxor abest.
Vulgus adest scythicum, braccataque turba getarum.
Sic malè quæ video, non videoque nocent.
Una tamen spes est, quæ me soletur in istis;
Hæc fore morte meâ non diuturna mala.
Trist., l. IV, el. 6.

nois mieux maintenant; et plus je les connois, plus ils me deviennent difficiles à supporter. Lorsqu'on commence à souffrir, on a toute sa force, et le temps encore ne l'a point affoiblie. Mais après de longues douleurs, on ne peut plus souffrir, parcequ'on a trop souffert. J'ai d'abord, avec assez de constance, soutenu le poids de mon adversité; mais j'ai vu mes maux s'accroître et se multiplier par mes jours. Croyez-moi, mes amis, je me sens défaillir; et autant que j'en puis juger par l'extrême foiblesse de mon corps, le terme de mes souffrances n'est pas très éloigné. Je n'ai plus ni force, ni couleur. Mes os sont à peine couverts d'une peau aride et légere. Mais mon esprit est encore plus malade que mon corps. Il ne peut un moment se distraire des maux dont il est assiégé. Rome n'est plus présente à mes yeux. Je ne vois plus mes amis, qui faisoient toute ma joie; je ne vois plus mon épouse, le plus digne objet de ma tendresse: je ne suis environné que de Scythes affreux et de Getes barbares. Ainsi ce que je vois et ce que je ne vois pas m'affligent également. Il ne me reste qu'un seul espoir dans ma misere, c'est que la mort viendra bientôt en achever le cours. »

Il mourut à Tomes, l'an 770 de Rome, âgé d'environ soixante ans, sous le consulat de Pom-

ponius Flaccus, frere de Græcinus, qui furent l'un et l'autre ses amis. (1)

Cette même année, douze villes d'Asie furent renversées par un tremblement de terre. Cette même année, l'historien Tite-Live acheva sa carriere dans sa patrie (2); et Germanicus, déja près de son cercueil (3), triompha dans Rome, pour avoir vaincu les Cattes, les Chérusques, et les Germains.

Ovide avoit demandé qu'après sa mort, son

---

(1) Suivant plusieurs auteurs, Ovide mourut le 1er janvier de l'an 18 de J. C, dans la 199e olympiade, la quatrieme année du regne de Tibere. Il étoit âgé de cinquante-sept ans, neuf mois, et onze jours, et il avoit vécu sept ans et vingt-un jours dans la Scythie. (*Eusebe.*)

On croit que les habitants de Tomes tirerent du trésor public une somme assez considérable pour ériger à sa mémoire un monument, qu'ils placerent à une des portes de la ville. (*Pontanus.*)

(2) Tite-Live étoit né à Padoue, l'an 695 de Rome, ou 59 avant J. C. Il mourut dans la même ville, âgé de soixante-seize ans, la même année et, suivant plusieurs auteurs, le même jour qu'Ovide acheva ses malheurs et sa vie sur les bords du Pont-Euxin.

(3) Germanicus mourut empoisonné deux ans après son triomphe et après la mort d'Ovide, l'an 772 de Rome, 19 de J. C.

corps fût transporté à Rome, et que l'on mît sur son tombeau ces vers (1):

Chantre des doux plaisirs, poëte des amours,
Mon talent me perdit; mais il vivra toujours.
Passant, dis, si ton cœur fut et sensible et tendre:
Que d'Ovide au tombeau repose en paix la cendre!

Ses derniers vœux ne furent point exaucés. Une terre étrangere et barbare couvrit ses ossements. Son nom impérissable a traversé les siecles, il remplit l'univers; et l'on cherche les ruines de Tomes et les lieux où fut son tombeau.

---

(1) Hîc ego qui jaceo tenerorum lusor amorum,
Ingenio perii Naso poëta meo.
At tibi, qui transis, non sit grave, quisquis amasti,
Dicere, Nasonis molliter ossa cubent.
Trist., l. III, el. 3.

FIN.


LIBRARY OF CONGRESS
0 003 091 610 4